



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

MAINTENIR LE CAP SUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE AU CANADA

Rapport du Comité permanent des finances

Le président

James Rajotte, député

DÉCEMBRE 2011

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à :
Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**MAINTENIR LE CAP SUR L'EMPLOI ET LA
CROISSANCE AU CANADA**

**Rapport du Comité permanent
des finances**

Le président

James Rajotte, député

DÉCEMBRE 2011

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

PRÉSIDENT

James Rajotte

VICE-PRÉSIDENTS

Hoang Mai

L'hon. Scott Brison

MEMBRES

Mark Adler

Alain Giguère

Shelly Glover

Randy Hoback

Brian Jean

Peter Julian

Wayne Marston

Cathy McLeod

Dave Van Kesteren

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Dan Albas

Mike Allen

Scott Armstrong

Kelly Block

Marjolaine Boutin-Sweet

Ron Cannan

Rodger Cuzner

L'hon. Mark Eyking

L'hon. Ralph Goodale

Jack Harris

Jinny Jogindera Sims

Ryan Leef

Brian Masse

L'hon. Rob Merrifield

Joyce Murray

Peggy Nash

Jamie Nicholls

Massimo Pacetti

Ève Péclet

Justin Trudeau

Mike Wallace

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Guyanne L. Desforges

GREFFIÈRE DE COMITÉ

Marlene Sandoval

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Raphaëlle Deraspe, analyste

Mark Mahabir, analyste

Katie Meredith, analyste

Brett Stuckey, analyste

Adriane Yong, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 83.1 du Règlement, le Comité, après examen de propositions relatives à la politique budgétaire du gouvernement, a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 2 : FINANCES FÉDÉRALES SOLIDES	3
Ce que les témoins ont demandé	3
2.1 Économie canadienne	3
A. Croissance économique.....	3
B. Investissement des entreprises.....	5
2.2 Dépenses fédérales	5
A. Dépenses fédérales	6
B. Prise de décisions budgétaires	8
C. Pratiques d’approvisionnement fédérales	8
D. Paiements de transfert aux provinces et aux territoires	8
Ce que le Comité recommande	9
CHAPITRE 3 : DES ENTREPRISES SOLIDES	11
Ce que les témoins ont demandé	11
3.1 Financement	11
A. Crédits d’impôt	11
B. Gains en capital et actions privilégiées	11
C. Accès au capital étranger.....	12
D. Coopératives.....	12
E. Entreprises à vocation sociale.....	12
F. Mesures visant des secteurs d’activité particuliers.....	13
3.2 Fiscalité des sociétés.....	13
A. Taux d’imposition des sociétés	14
B. Déduction accordée aux petites entreprises	15
C. Imposition des groupes de sociétés et impôt international.....	15
D. Déductibilité des dépenses dans certains secteurs	16
E. Gains en capital	16
3.3 Déduction pour amortissement	16
A. Déduction pour amortissement accéléré des machines et du matériel	17
B. Mesures concernant des secteurs particuliers	17

3.4 Règlements, réglementation, observation fiscale et simplification de l'impôt.....	18
A. La réglementation applicable aux démutualisations.....	18
B. La réglementation, le fardeau qu'elle fait peser sur les entreprises et la nouvelle réglementation.....	19
C. Observation fiscale et simplification de l'impôt.....	20
3.5 Taxes, accords et facilitation en matière de commerce	21
A. Droits de douane et taxes d'accise	21
B. Accords commerciaux.....	22
C. Prix à l'importation	23
D. Mouvements de personnes et de biens	23
E. Commerce intérieur.....	24
3.6 Recherche et innovation	24
A. Offre de données	25
B. Subventions de recherche et conseils subventionnaires fédéraux.....	25
C. Recherche coopérative	26
D. Infrastructure scientifique.....	27
E. Propriété intellectuelle.....	27
F. Soutien de la recherche, du développement et de la commercialisation dans le secteur privé.....	28
Ce que le Comité recommande	30
CHAPITRE 4 : DES COLLECTIVITÉS SOLIDES	33
Ce que les témoins ont demandé	33
4.1 Infrastructures.....	33
A. Stratégie fédérale sur les infrastructures.....	33
B. Acquisition d'infrastructures par les autorités fédérales	34
C. Financement fédéral des infrastructures municipales.....	34
D. Soutien à des secteurs particuliers	35
4.2 Environnement.....	37
A. Conservation, remise en état des écosystèmes et rétablissement d'espèces.....	37
B. Carburants classiques.....	38
C. Énergie renouvelable	38
D. Émissions de gaz à effet de serre.....	39

4.3 Logement	40
A. Disponibilité de logements abordables et de logements accessibles pour les personnes handicapées	40
B. Prix des logements.....	40
C. Rénovations de logements.....	41
4.4 Arts et culture.....	41
A. Institutions, fonds et crédits existants.....	41
B. Fonds et crédits proposés	42
C. Commercialisation des arts, de la culture et du tourisme au Canada et à l'étranger	43
4.5 Organismes de bienfaisance et secteur du bénévolat	44
A. Incitatifs fiscaux.....	44
B. Soutiens financiers, éducatifs et autres pour les organismes de bienfaisance.....	45
C. Exigences administratives.....	46
D. Aide extérieure	46
4.6 Collectivités rurales et éloignées.....	46
A. Collectivités des Premières nations	47
B. Secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.....	47
C. Entreprises communautaires	48
4.7 Sûreté et sécurité intérieure.....	48
A. Prévention du crime, poursuites pénales, victimes du crime et état des prisons	48
B. Services d'urgence.....	50
C. Défense et sécurité nationales.....	50
Ce que le Comité recommande	51
CHAPITRE 5 : DES GENS SOLIDES	55
Ce que les témoins ont demandé	55
5.1 Impôt sur le revenu des particuliers	55
A. Réforme fiscale	55
B. Conformité.....	56
C. Mesures pour des groupes particuliers	56
5.2 Santé	57
A. Médicaments.....	57

B. Aidants et établissements de soins	58
C. Promotion de la santé et prévention des maladies	58
D. Santé mentale et santé buccodentaire.....	59
E. Professionnels de la santé et établissements de santé.....	59
F. Recherche et innovation en santé	61
G. L'avenir des soins de santé et leurs coûts	62
H. Personnes handicapées ou ayant d'autres problèmes médicaux	63
5.3 Éducation	64
A. Appui fédéral aux provinces, aux territoires et aux Premières nations.....	64
B. Appui aux étudiants.....	66
C. Étudiants étrangers au Canada et étudiants canadiens à l'étranger	66
5.4 Emploi et autres mesures de soutien.....	67
A. Garde d'enfants.....	67
B. Formation en cours d'emploi	67
C. Pénuries de main-d'œuvre.....	68
D. Assurance-emploi	70
E. Appui à ceux qui ne sont pas dans la population active.....	70
5.5 Pensions	71
A. Épargne personnelle	71
B. Régimes de retraite d'employeurs.....	72
C. Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et sécurité de la vieillesse	74
Ce que le Comité recommande	74
CHAPITRE 6: CONCLUSION	77
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	79
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	85
ANNEXE B : RÉFÉRENCES.....	97
ANNEXE C : LISTE DES MÉMOIRES	119
PROCÈS-VERBAUX.....	135
RAPPORT MINORITAIRE : NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	137
OPINION SUPPLÉMENTAIRE : PARTI LIBÉRAL DU CANADA	145

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Le 27 juin 2011, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes (ci-après le Comité) a amorcé les consultations prébudgétaires de 2011. Il a invité les Canadiens et Canadiennes à y prendre part en lui indiquant quelles mesures pourraient être prises à leur avis pour assurer une reprise économique soutenue au Canada, pour créer des emplois durables et de qualité, pour maintenir des taux d'imposition relativement peu élevés et pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Le Canada s'est relativement mieux tiré d'affaire que la plupart des pays industrialisés pendant la crise économique et financière mondiale qui a débuté en 2008, mais divers facteurs et incertitudes d'ordre mondial et national risquent d'influer sur la reprise économique du Canada : la reprise encore fragile aux États-Unis, les niveaux inégaux de la dette souveraine dans certains pays d'Europe, les catastrophes naturelles, l'incidence de l'appréciation du dollar sur divers secteurs, les taux élevés d'endettement personnel au Canada et le vieillissement de la population canadienne. Ces facteurs et incertitudes esquissent le contexte dans lequel se jouera l'avenir du Canada. Le présent rapport résume les recommandations formulées par des témoins, de vive voix ou dans des mémoires, et présente les recommandations du Comité en vue du prochain budget fédéral.

Les finances fédérales préoccupent souvent les contribuables, autant les particuliers que les sociétés. Le chapitre 2 examine la situation économique du Canada et les dépenses fédérales.

Les gouvernements cherchent souvent à adopter les mesures voulues pour assurer la solidité des entreprises parce que, à l'instar des gens et des collectivités solides, elles contribuent à la prospérité du pays. Pour les entreprises, voici d'importants facteurs de réussite : l'accès adéquat à du financement abordable pour que les entreprises puissent s'établir et tirer parti de nouveaux produits et de nouveaux marchés; des dispositions fiscales relatives aux sociétés et au commerce qui sont justes et qui favorisent la croissance; des dispositions réglementaires motivées par des politiques d'intérêt public judicieuses; des accords de commerce qui sont appliqués comme il se doit et qui garantissent l'accès au marché; le soutien de la recherche et de l'innovation pour améliorer la productivité et offrir les produits que veulent les consommateurs. Le chapitre 3 porte sur l'accès au financement, l'impôt des sociétés, la réglementation, la simplification du régime fiscal, le commerce international et le commerce intérieur, et la recherche et l'innovation.

Idéalement, les collectivités où vivent les gens et où les entreprises vendent leurs biens et services sont des collectivités solides. Des collectivités solides sont au nombre des priorités des gouvernements. En aidant les collectivités à assurer leur solidité, les gouvernements, les entreprises et les gens peuvent se concentrer sur l'infrastructure fonctionnelle, sur l'environnement sain et sûr, sur le logement, sur les arts et la culture, sur la charité et le bénévolat qui contribuent à un niveau de vie élevé, sur les besoins propres à certaines collectivités et sur le soutien destiné à des collectivités d'autres pays.

Le chapitre 4 traite de l'infrastructure, de l'environnement, du logement, des arts et de la culture, des organismes de bienfaisance et du bénévolat, des collectivités rurales et éloignées ainsi que de la sûreté et sécurité nationale.

Un objectif commun aux gouvernements est de veiller à ce que les gens soient solides, en santé, instruits, à ce qu'ils paient un juste taux d'imposition et bénéficient des mesures de soutien nécessaires à l'intérieur de la population active comme à l'extérieur de même qu'à la retraite. Les gens solides sont certainement plus à même de jouir de la vie, de fournir une contribution importante à leur milieu de travail et dans leur collectivité, et de participer à la prospérité du pays. Au chapitre 5, il est question des gens solides et, en particulier, de l'imposition des particuliers, de la santé, de l'éducation, de l'aide à l'emploi et des autres mesures de soutien, et des pensions.

Enfin, le chapitre 6, qui renferme la conclusion, expose les dernières réflexions du Comité au sujet des finances fédérales, des entreprises, des collectivités et des gens solides qui, de l'avis du Comité, contribuent tous à la résilience du pays et à une reprise soutenue.

CHAPITRE 2 : FINANCES FÉDÉRALES SOLIDES

Quand les entreprises, les collectivités et les gens sont solides, le gouvernement fédéral touche en comparaison plus de recettes fiscales, ce qui lui permet de continuer d'offrir aux entreprises, aux collectivités et aux gens les services dont ils ont besoin pour demeurer solides, sans devoir augmenter le fardeau de la dette pour les générations futures. En outre, quand l'économie est vigoureuse, les dépenses fédérales liées à certains programmes peuvent être relativement moins grandes et les recettes fiscales relativement plus élevées. Le gouvernement peut ainsi fournir les services que souhaitent les gens. Des témoins étaient d'avis que les emplois et l'économie devraient demeurer une priorité. Leurs opinions au sujet de l'économie canadienne et de diverses questions qui touchent les dépenses fédérales sont exposées dans le présent rapport.

Ce que les témoins ont demandé

2.1 Économie canadienne

Comme on a pu le constater au cours de la dernière crise financière mondiale, les événements qui surviennent à l'échelle planétaire — tant positifs que négatifs — peuvent avoir des répercussions économiques considérables sur une petite économie ouverte comme celle du Canada. Des témoins ont formulé des suggestions concernant l'économie canadienne, dont certaines avaient trait à la croissance et d'autres visaient à stimuler l'investissement des entreprises, directement ou indirectement.

A. Croissance économique

Des témoins ont indiqué que la croissance de l'économie canadienne avait été entravée par des facteurs d'envergure internationale, par exemple les troubles qui agitent le Moyen-Orient et qui influent sur les prix de l'énergie, les catastrophes naturelles qui perturbent les chaînes d'approvisionnement et le commerce mondial, ainsi que la crise de la dette souveraine qui sévit encore dans certains pays d'Europe. Des témoins ont également indiqué qu'en 2012, l'économie

«Personnellement, je suis d'avis — et c'est la position de l'ACTS — qu'il est préférable d'avoir des impôts des sociétés moins élevés et des impôts moins élevés en général pour soutenir l'activité économique, générer plus d'emplois et créer un climat favorable à l'investissement et à la croissance, c'est-à-dire un climat où nous investissons dans l'infrastructure stratégique et nous ne subventionnons pas tout simplement les divers secteurs. C'est ce qui permettra une plus grande croissance et la création de plus d'emplois, et c'est ce qui, au bout du compte, nous permettra de payer les programmes sociaux que nous voulons, qu'il s'agisse des soins de santé, de l'éducation, des programmes pour les personnes âgées ou de tout autre programme dont nous avons besoin.»

Bernard Lord (président et chef de la direction, Association canadienne des télécommunications sans fil), 18 Octobre 2011

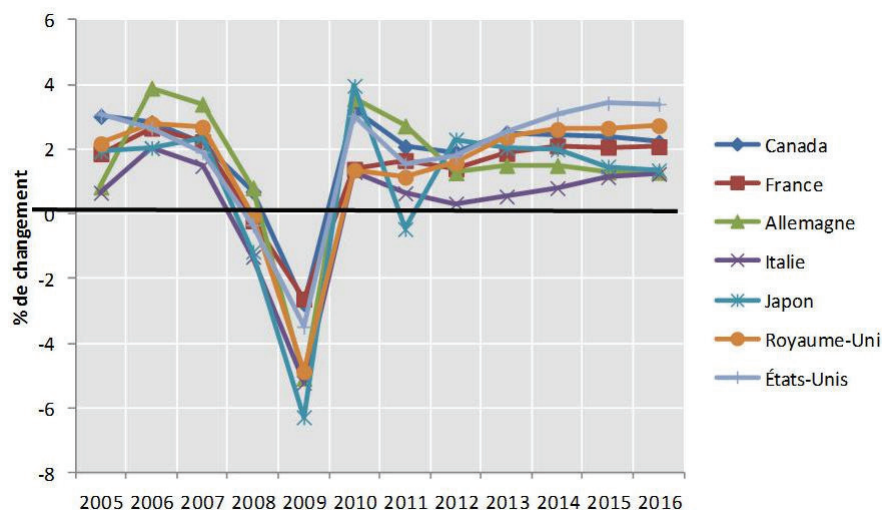
canadienne devrait progresser plus lentement que ce qui avait été prévu; selon leurs projections, le produit intérieur brut (PIB) pourrait croître de 1,5 à 2,5 %, ce qui est inférieur au taux de 3 % que le Canada a enregistré en 2010.

Des témoins ont proposé des mesures qui pourraient, selon eux, stimuler l'économie canadienne. Chacune des mesures suivantes a été proposée par un témoin : la création d'un conseil consultatif formé de chefs de direction et d'entrepreneurs qui fourniraient des avis au gouvernement fédéral sur les obstacles auxquels font face les entreprises sur le plan de la technologie, la création d'organismes de développement économique dont la coordination serait assurée à l'échelle régionale, le maintien de niveaux d'inflation peu élevés, l'élaboration d'une stratégie de développement économique, l'élaboration de stratégies gouvernementales de développement des connaissances dans des secteurs comme l'agriculture, l'énergie et l'environnement, l'intégration de nouvelles technologies et de modèles d'affaires dans ces secteurs, et l'adoption de l'or comme monnaie légale au Canada.

Deux témoins ont fait part d'interprétations différentes de concepts économiques. L'un d'eux était favorable à des mesures d'emploi qui tiendraient compte du travail non rémunéré mais productif, tandis que l'autre a fait état d'une mesure qui diviserait l'économie en différentes formes de capital (humain, naturel, infrastructure, financier, etc.) et qui déterminerait les fluctuations de la valeur de chaque type de capital d'une année à l'autre.

Des témoins ont signalé au Comité l'importance de la littératie financière chez les Canadiens et Canadiennes étant donné le niveau inégalé d'endettement personnel.

Figure 1 – Produit intérieur brut réel, groupe de sept pays, 2005-2016 (% de changement par rapport à la période précédente)



Note : Les données débutant en 2011 sont des projections.

Source : Figure produite à l'aide de données du Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2011.

B. Investissement des entreprises

Selon un certain nombre de témoins, l'investissement des entreprises est le facteur qui contribue le plus à la croissance de l'économie canadienne à court et à moyen terme; ils estimaient cependant que pour augmenter leurs investissements, les entreprises devaient avoir confiance dans le potentiel de croissance de l'économie canadienne.

Des témoins ont proposé des mesures qui, selon eux, aideraient certains secteurs et, par conséquent, contribueraient à rétablir la confiance des entreprises. Par exemple, un certain nombre de témoins voyaient d'un bon œil le financement continu des conseils sectoriels, et un témoin a proposé la mise en œuvre d'un programme de soutien des investissements dans le secteur de l'automobile qui serait compétitif à l'échelle internationale, ainsi que l'élaboration d'une stratégie ayant une valeur ajoutée pour favoriser l'expansion du secteur manufacturier du Canada. Un autre témoin a vivement recommandé l'établissement d'un groupe de travail sectoriel privé-public chargé d'examiner le secteur de la restauration et de formuler des recommandations pour en favoriser la croissance.

2.2 Dépenses fédérales

Les décisions concernant les budgets gouvernementaux, notamment en période d'incertitude économique, peuvent prêter à controverse, et quelques-uns estiment que les gouvernements devraient accroître les dépenses pour stimuler la croissance économique, tandis que d'autres pensent que l'accroissement des dépenses entraînerait une hausse de l'endettement et des difficultés économiques. Un certain nombre de témoins ont fait part de leurs points de vue sur les dépenses fédérales, sur la prise de décisions budgétaires, sur les pratiques d'approvisionnement fédérales ainsi que sur les paiements de transfert aux provinces et aux territoires.

A. Dépenses fédérales

Des témoins appuyaient l'objectif actuel du rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2014-2015 et ont souligné la capacité du gouvernement de prendre les mesures voulues pour protéger les emplois; selon eux, le gouvernement devrait maintenir son profil d'évolution financière et ses dépenses au niveau de 2011-2012 en proportion du PIB et peut-être adopter, comme jalons pour les augmentations de dépenses, les taux d'augmentation de la population, des prix et du PIB. Cependant, d'autres témoins soutenaient que le gouvernement fédéral devrait mettre de côté l'objectif de l'équilibre budgétaire à court et à moyen terme pour chercher plutôt à stimuler l'économie — ou se préparer à le faire — au cas où la situation économique s'assombrirait. Un certain nombre de témoins estimaient aussi que le

«Le système de pensions qui a été créé pour la fonction publique du Canada a été élaboré dans l'objectif idéaliste de fournir aux retraités de la fonction publique du Canada un salaire disponible comparable à leur salaire de fin de carrière. Le système s'est révélé être un cadeau de retraite pour les employés de la fonction publique. Cependant, compte tenu de la réalité démographique actuelle, un système de pensions fondé sur le salaire final n'est plus viable. Les gouvernements successifs n'ont pas apporté les changements nécessaires pour veiller au succès du système à long terme. [...]. Si rien n'est fait en ce qui a trait aux obligations actuelles en matière de pensions, les employés de la fonction publique risquent de tout perdre. [...]. Au Canada, la question de la réforme des pensions du secteur public n'a été abordée que très rarement, mais d'autres gouvernements ont commencé à se pencher sur ce problème. [...]. Nous prions donc le gouvernement de réformer au plus vite le système de pensions de la fonction publique.»

*William Tufts (fondateur, Fair Pensions for All),
6 Octobre 2011*

«Nous recommandons que les gouvernements restent concentrés sur l'élimination du déficit à moyen terme, et une bonne façon d'y arriver est de commencer à harmoniser davantage les salaires et avantages sociaux de la fonction publique avec ceux du secteur privé. Il faudra également revoir les régimes de pension de la fonction publique, et nous suggérons aux gouvernements de commencer d'abord par instaurer une méthodologie commune qui s'appliquerait aux déficits actuariels dans l'ensemble de la fonction publique afin que nous puissions mieux comprendre la situation. Nous croyons en outre que les employés de la fonction publique fédérale devraient cotiser davantage à son régime de pension et passent d'une proportion d'environ 36 p. 100 de la cotisation totale à une proportion de 50 p. 100, qui est la norme pour la plupart des fonctionnaires provinciaux.»

*Corinne Pohlmann (vice-présidente, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante),
18 Octobre 2011*

gouvernement fédéral devrait annuler l'Examen stratégique et fonctionnel et augmenter les dépenses fédérales dans les emplois de la fonction publique, tout en affectant

suffisamment de fonds pour les augmentations de salaire et pour la protection des pensions et d'autres avantages offerts aux fonctionnaires fédéraux.

Des témoins ont préconisé d'autres réductions des dépenses fédérales, ce qui hâterait le rétablissement de l'équilibre budgétaire, et un témoin a proposé de réduire les dépenses fédérales en confiant la prestation de certains services aux familles, à des organismes de bienfaisance et à d'autres organismes non gouvernementaux.

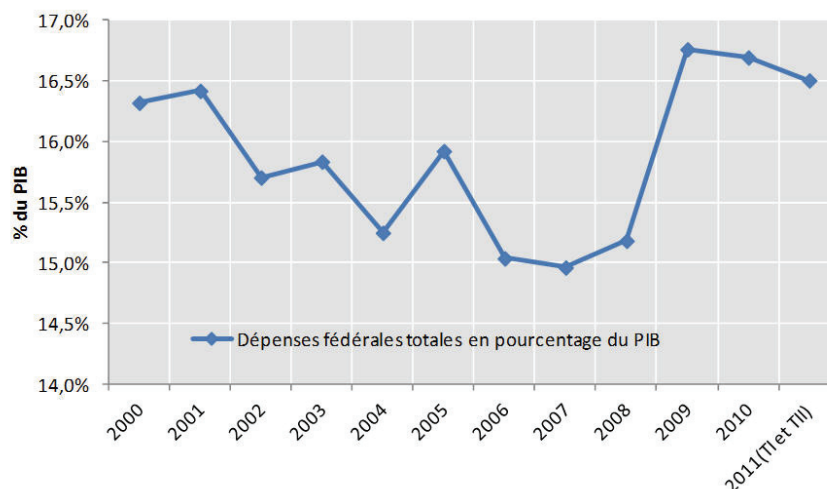
Diverses propositions ont été présentées au Comité en vue de réduire les dépenses administratives et opérationnelles.

Chacune des propositions suivantes a été présentée par un

témoin : délimiter clairement les pouvoirs fédéraux, provinciaux/territoriaux et municipaux pour éviter le double emploi, examiner en permanence les programmes gouvernementaux, porter attention aux dépenses fiscales dans les examens des dépenses, réduire le plus possible les dépenses de voyage des employés fédéraux au moyen d'une politique exigeant le recours aux options les moins coûteuses, user de discernement pour déterminer quels documents doivent être traduits, et appliquer une politique exigeant que toute la correspondance interne et externe soit échangée par voie électronique sauf indication contraire.

D'autres propositions pour réduire les dépenses ont été

Figure 2 – Dépenses fédérales totales exprimées en pourcentage du produit intérieur brut, Canada, 2000-2011 (T I-TII)



Note : « T I et T II » présente le premier et le deuxième trimestre respectivement. « PIB » est le produit intérieur brut.

Source : Figure produite à l'aide de données de Statistique Canada, tableaux 385-0032, 380-0017, 380-0002 du CANSIM, consulté le 17 novembre 2011.

«Il est aussi dans l'intérêt à long terme du pays de vaincre le dragon du déficit. Nous devons assainir nos finances afin de disposer de la souplesse financière requise pour composer avec l'important facteur que représente la population vieillissante et s'attaquer à des questions qui jouent un rôle essentiel au chapitre de la compétitivité à long terme du Canada.»

Tina Kremmidas (économiste en chef,
Chambre de commerce du Canada),
31 Octobre 2011

présentées chacune par un témoin et portent sur l'abolition du Sénat du Canada, sur la tenue d'élections à dates fixes tous les quatre ans, sur la réduction de l'aide financière accordée pour les visites des membres de la monarchie, sur la suppression du financement de la Commission canadienne des droits de la personne et du Tribunal canadien des droits de la personne, et sur l'élimination du financement des groupes d'intérêts spéciaux.

B. Prise de décisions budgétaires

Des témoins ont présenté des recommandations sur la façon dont les décisions budgétaires devraient être prises à leur avis. Par exemple, des témoins ont proposé d'évaluer l'incidence que pourraient avoir certaines décisions budgétaires sur différents groupes démographiques et ils ont vivement recommandé l'élaboration d'une politique voulant que les dépenses fédérales profitent également à chaque groupe visé par ces décisions. Des témoins ont proposé que le gouvernement décentralise les ministères et crée davantage de bureaux à l'extérieur d'Ottawa. Pour orienter les décisions de principe et budgétaires, des témoins ont dit au Comité que le gouvernement devrait trouver des façons d'établir et de publier des données désagrégées qui démontrent les différences entre les groupes socioéconomiques et qui font ressortir ceux qui subissent des désavantages structurels ou systémiques.

C. Pratiques d'approvisionnement fédérales

Au sujet des pratiques d'approvisionnement fédérales, diverses propositions ont été présentées au Comité, chacune par un témoin. Indiquer, dans les demandes de travail, les résultats souhaités plutôt que les outils à utiliser; ne plus recourir aux agences de placement; réduire les exigences en matière de bilinguisme dans les processus d'approvisionnement en services; limiter le recours aux consultants pour des projets spéciaux; tenir compte de la valeur sociale dans toutes les soumissions; inclure les avantages pour la collectivité dans les marchés d'importance; utiliser l'approvisionnement comme outil de promotion de l'innovation et exiger que tous les projets de construction financés par les fonds fédéraux fassent l'objet d'appels d'offres sans condition préalable au sujet de l'embauche d'employés syndiqués par l'entrepreneur.

D. Paiements de transfert aux provinces et aux territoires

Des témoins ont exposé leurs points de vue sur les paiements de transfert fédéraux aux provinces et aux territoires. Certains estimaient qu'il convenait d'éliminer ou de réduire considérablement les paiements de transfert pour la santé, l'éducation et les services sociaux; d'autres croyaient qu'il fallait maintenir les paiements à leur niveau actuel ou les majorer. Un témoin était d'avis qu'il fallait appliquer une norme de service nationale partout au pays.

Un témoin a dit au Comité que le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les grands centres urbains du Canada pour élaborer un nouveau cadre financier qui donnerait à ces centres une plus grande capacité de produire des recettes. Toutes dépenses supplémentaires devraient alors être

contrebalancées par des économies dans d'autres secteurs pour que les mesures prises n'entraînent aucun coût net. De plus, le cadre devrait également comprendre des dispositions relatives à la gouvernance, à la transparence et à la reddition de compte de façon à ce que les municipalités soient en mesure d'améliorer l'infrastructure et les services offerts aux citoyens.

Ce que le Comité recommande

Le Comité est d'avis que des finances fédérales solides sont essentielles à la résilience et qu'elles sont nécessaires pour soutenir les entreprises, les collectivités et les gens. Les générations futures ne doivent pas porter le poids de la dette, d'où la nécessité de se concentrer sur l'équilibre budgétaire. En tant que responsables des fonds publics, les gouvernements devraient s'assurer de l'efficacité des dépenses. Le Comité a formulé des recommandations qui tiennent compte de ce qui précède afin qu'on puisse continuer de stimuler la croissance, comme il se doit, et d'assurer un avenir financier durable. Il a aussi présenté une recommandation au sujet de la littératie financière, qui est l'objet du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Dans cette perspective, le Comité recommande :

Que le gouvernement fédéral poursuive la mise en œuvre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada pour appuyer l'emploi et la croissance économique.

Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir la littératie financière.

Que le gouvernement fédéral limite les nouveaux engagements en matière de dépenses dans son prochain budget. Dans le contexte financier actuel, toutes nouvelles dépenses imposantes relèveraient d'une conduite irresponsable sur le plan financier. Le gouvernement devrait néanmoins continuer de surveiller de près sur la situation économique mondiale et nationale et, si l'économie canadienne faiblissait de façon inquiétante, il devrait au besoin intervenir avec souplesse et pondération pour soutenir l'emploi et la croissance économique au Canada.

Que le gouvernement fédéral maintienne son projet de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme et qu'il poursuive jusqu'au bout son plan d'action visant à réduire le déficit afin de réaliser des économies annuelles d'au moins 4 milliards de dollars d'ici 2014-2015.

Que le gouvernement fédéral revoie sans cesse ses dépenses pour éliminer le gaspillage et les manques d'efficacité afin que les contribuables en aient pour leur argent, en soumettant à tour de rôle chacun des ministères à une vérification pour en assurer l'efficacité.

En s'acquittant de son engagement à rétablir l'équilibre budgétaire, que le gouvernement fédéral s'abstienne de hausser les taxes et de réduire les transferts aux particuliers, notamment aux aînés, aux enfants et aux chômeurs, ou encore les transferts à d'autres ordres de gouvernement, tels les transferts en matière de santé et de services sociaux, les paiements de péréquation et le transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités.

CHAPITRE 3 : DES ENTREPRISES SOLIDES

Des entreprises solides sont en meilleure mesure d'affronter les périodes d'incertitude au niveau mondial et de contribuer à la prospérité à long terme du Canada. C'est dans cette optique que quelques témoins ont donné leur avis sur certains facteurs qui, d'après eux, contribuent à la solidité des entreprises : des possibilités de financement suffisantes, un régime d'imposition des bénéfices juste et concurrentiel, des déductions pour amortissement qui reflètent la durée de vie utile des biens, un cheminement vers une réglementation moins envahissante, raisonnable et établie de manière transparente, des règles fiscales qui n'entravent pas le commerce, des accords commerciaux qui ouvrent des marchés et un degré de recherche et d'innovation suffisant pour garantir une productivité élevée et permettre aux entreprises d'offrir aux consommateurs les produits qu'ils souhaitent.

Ce que les témoins ont demandé

3.1 Financement

L'accès à un financement abordable revêt une grande importance pour toutes les entreprises : pour les entreprises naissantes comme pour celles qui ont besoin de prendre de l'expansion pour répondre à la demande, ainsi que pour celles qui voudraient servir de nouveaux marchés ou élargir leur gamme de produits. Quelques témoins ont fait part au Comité de leurs réflexions sur les crédits d'impôt, sur les gains en capital et les actions privilégiées, sur l'accès au capital étranger, sur les coopératives, sur les entreprises à vocation sociale et sur des mesures visant des secteurs d'activité particuliers.

A. Crédits d'impôt

Quelques témoins sont sensibles au fait que les entreprises de certains secteurs peuvent avoir du mal à se procurer du capital, mais ils ont fait valoir que les entreprises qui se trouvent à certains stades de développement ont passablement de difficulté elles aussi à trouver du financement. Ainsi, ils ont recommandé la création de crédits d'impôt pour les investisseurs providentiels, mais également pour ceux qui investissent dans des entreprises qui se trouvent à un stade avancé de développement et de commercialisation des produits, ce qui pourrait être avantageux entre autres pour le secteur des technologies de l'information et des communications. Certains témoins ont insisté par ailleurs sur la nécessité de relever le plafond annuel du crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs.

B. Gains en capital et actions privilégiées

Un témoin a déclaré au Comité que le traitement fiscal des gains réalisés sur la vente d'actions pourrait encourager les petites et moyennes entreprises (PME) à distribuer des dividendes aux actionnaires au lieu de réinvestir les bénéfices dans l'entreprise, ce qui aiderait celle-ci à prendre de l'expansion, et a plaidé en faveur d'une réduction progressive du taux d'inclusion des gains en capital en fonction de la durée de possession des actions.

Notant que la *Loi de l'impôt sur le revenu* prévoit un régime fiscal particulier pour les dividendes versés aux actionnaires privilégiés, dividendes qui se trouvent ainsi assujettis à un taux d'imposition supérieur à celui qui frappe les autres types de dividendes, quelques témoins ont réclamé une réduction de ce taux pour que les sociétés puissent plus facilement réunir du capital par la voie d'actions privilégiées.

C. Accès au capital étranger

Pour permettre aux entreprises de se prévaloir du capital dont peut disposer une filiale installée dans un pays étranger, un témoin a fait savoir au Comité qu'on devrait éviter d'assujettir les prêts intragroupe provenant de filiales étrangères de sociétés mères canadiennes à des conséquences fiscales fâcheuses comme des retenues d'impôt, l'imposition de l'intérêt et des gains de change et l'attribution du revenu. Il a ajouté qu'il était favorable au fait de permettre le rapatriement en franchise d'impôt des bénéfices d'une filiale étrangère. Un témoin a souligné qu'il était plus facile pour des entreprises canadiennes de recueillir des fonds auprès d'une seule commission de valeurs mobilières.

«Nous avons toujours pensé que l'une des meilleures façons de protéger les consommateurs, c'est de traiter avec des institutions financières réglementées, assujetties à un régime de surveillance approprié, qu'il s'agisse d'institutions financières ou de conseillers inscrits. J'ajouterais, et je reviens sur une question à laquelle j'ai répondu un peu plus tôt, que l'un des grands avantages — selon nous — d'adopter une approche nationale en matière de réglementation des valeurs mobilières, de mettre en place un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières, c'est que cela donnerait beaucoup plus de rigueur à l'application de la loi et augmenterait considérablement notre capacité de faire la chasse aux méchants.»

Terry Campbell (président et chef de la direction, Association des banquiers canadiens), 18 Octobre 2011

D. Coopératives

Quelques témoins ont formulé des suggestions relativement aux coopératives. Ils ont par exemple prôné la création d'un fonds fédéral de développement des coopératives qui permettrait d'offrir, en collaboration avec le secteur privé, des prêts remboursables aux coopératives. Ils ont aussi fait valoir que l'Initiative de développement coopératif, aux termes de laquelle le gouvernement offre des subventions à l'égard de la planification d'entreprise et de l'assistance technique, devrait devenir un programme permanent. Ils ont mentionné au Comité la possibilité de créer un crédit d'impôt pour les membres et les salariés d'une coopérative qui investissent dans des coopératives de producteurs et de salariés, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des pêches et des forêts.

E. Entreprises à vocation sociale

Certains témoins ont recommandé l'établissement de fonds d'investissement et l'adoption de mesures fiscales visant les entreprises sociales. Ils ont recommandé en particulier la création de fonds d'investissement nationaux et régionaux qui s'associeraient

aux institutions financières pour aider les entreprises sociales à mobiliser des capitaux, ainsi que l'adoption d'incitatifs fiscaux ciblés. Un témoin s'est prononcé en faveur du développement du financement d'amorçage et de microcrédit pour les entreprises à vocation sociale.

F. Mesures visant des secteurs d'activité particuliers

Un certain nombre de témoins ont formulé des demandes relativement aux besoins de financement des entreprises de certains secteurs en particulier. Par exemple, certains d'entre eux ont notamment expliqué que les sociétés qui fabriquent des produits dont la conception et la commercialisation s'étalent sur une longue période ont beaucoup de mal à se procurer du capital de risque au Canada et que cela constitue l'une des plus grandes difficultés qu'elles ont à surmonter. Ils ont parlé notamment à cet égard des entreprises des secteurs de la biotechnologie et des mines.

À l'égard du secteur des biotechnologies, un témoin a réclamé avec insistance que l'on étende le champ d'application des mesures visant les actions accréditatives à toutes les jeunes entreprises de biotechnologie, et un autre a plaidé en faveur de cette même idée pour les sociétés du secteur de la connaissance et que l'on rende ces mesures permanentes. Pour ce qui est du secteur des mines, un témoin a demandé, pour les entreprises admissibles au régime des actions accréditatives, que l'on relève le plafond annuel des frais d'aménagement au Canada qui peuvent être convertis en frais d'exploration au Canada, et que l'on élargisse l'admissibilité à la conversion en relevant aussi le plafond du capital des entreprises admissibles. Certains ont demandé par ailleurs que le crédit d'impôt pour l'exploration minérale devienne permanent.

3.2 Fiscalité des sociétés

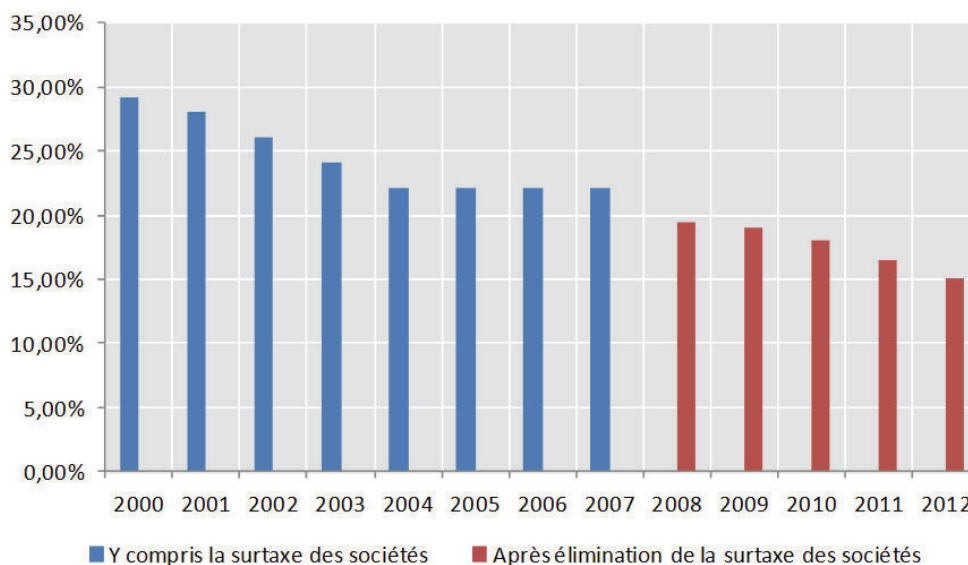
Comme c'est le cas dans d'autres pays développés, au Canada, les sociétés doivent payer de l'impôt sur leurs bénéfices. Certains témoins ont présenté leurs points de vue sur divers aspects de la fiscalité des sociétés, entre autres, sur le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés, sur la déduction accordée aux petites entreprises, sur l'imposition des sociétés affiliées et l'impôt international, sur la déductibilité des dépenses et sur l'imposition des gains en capital.

A. Taux d'imposition des sociétés

Les témoins ont exprimé des avis partagés sur le taux général d'imposition des sociétés et, plus précisément, sur la question de la réduction à 15 % du taux prévue pour l'année d'imposition 2012.

Certains témoins ont favorisé la mise en œuvre de la réduction de taux prévue, ce qui contribuerait à l'augmentation des investissements et de la compétitivité.

Figure 3 – Taux général fédéral d'imposition des sociétés, Canada, 2000-2012



Source : Figure produite par les auteurs à l'aide de données provenant de Brett Stuckey et Adriane Yong, *Introduction à l'impôt fédéral des sociétés*, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 2011, <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-44-f.htm>.

Dans l'optique que ce sont les entreprises qui profitent principalement de l'infrastructure publique, un témoin a demandé la suspension de la réduction prévue du taux d'imposition des sociétés fédéral en 2012 pour que le gouvernement fédéral puisse accorder du financement aux améliorations des infrastructures. Quelques témoins ont mis cette façon de voir en question et ont présenté des recherches démontrant que les impôts des sociétés sont transmis, d'une part, aux employés sous la forme de réductions de salaires et de pertes d'emploi, et, d'autre part, aux consommateurs sous la forme d'augmentation des prix.

«Au cours de la dernière décennie, le gouvernement s'est attaché à rendre plus concurrentiel le régime fiscal des sociétés au Canada. En abaissant de 21 à 15 p. 100 le taux fédéral d'imposition des sociétés, il a confirmé son engagement à maintenir la compétitivité du Canada, à améliorer les perspectives de croissance économique durable et à rendre le Canada plus attrayant pour les investissements.»

David Penney, (président, Institut des cadres fiscalistes inc.), 29 Septembre 2011

Chacune des propositions suivantes en matière de taux d'imposition des sociétés a été présentée par un témoin : le maintien par les provinces d'un taux général d'imposition fédéral-provincial de 25 %, l'augmentation d'un point du taux général d'imposition des sociétés, le rétablissement du taux général d'imposition des sociétés de 22 % appliqué durant l'année d'imposition 2007, la création d'un impôt spécial sur la tranche des revenus des sociétés qui dépasse un certain montant, l'adoption d'un taux d'imposition moindre à l'égard des entreprises privées dont le revenu annuel est inférieur à un seuil donné, et l'élimination ou l'application limitée de « l'impôt minimum de remplacement ».

B. Déduction accordée aux petites entreprises

Arguant que les petites entreprises privées des industries à forte intensité capitalistique ne peuvent pas se prévaloir du taux d'imposition moindre associé à la déduction accordée aux petites entreprises parce que le plafond de capital les exclut, certains témoins ont demandé que celui-ci soit relevé pour les entreprises à forte intensité de capital comme les concessionnaires d'automobiles et de véhicules récréatifs et les négociants en vins et que l'on réexamine la déduction accordée aux petites entreprises du point de vue de l'équité. Un témoin a réclamé un relèvement général du plafond de capital, lequel n'a pas été révisé depuis la création de la déduction en 1994, et son indexation.

Quelques témoins ont demandé par ailleurs des révisions des règles concernant le taux d'imposition des petites entreprises. Ils voudraient par exemple que les billets de garantie et les stocks soient exclus du calcul du « capital imposable » aux fins de la détermination de l'admissibilité à la déduction, que l'on assouplisse les règles visant les sociétés affiliées, que l'on renonce à l'élimination progressive de l'admissibilité des entreprises dont le capital se situe dans une certaine fourchette et que l'on relève le plafond de revenu en deçà duquel s'applique le taux d'imposition inférieur. Dans le cas des entreprises qui financent leur expansion à même les bénéfices non répartis, un témoin s'est dit en faveur du relèvement de la limite de revenu auquel s'applique le taux d'imposition le plus faible. Un autre témoin a demandé que l'on revoie l'application du taux aux entreprises de services personnels, tandis qu'un autre exprimait la même demande, mais pour les propriétaires de biens locatifs.

C. Imposition des groupes de sociétés et impôt international

À en croire quelques témoins, l'Agence du revenu du Canada (ARC) n'autorise pas toujours les sociétés affiliées à transférer leurs pertes, bien que les transferts de pertes entre sociétés affiliées soient permis dans certaines situations, notamment durant une réorganisation. Ils réclament donc l'adoption d'un régime d'imposition spécial visant les groupes de sociétés au lieu des corporations individuelles qui permettrait le transfert de pertes, de bénéfices et d'autres attributs fiscaux entre les entités rentables et les entités déficitaires du groupe. Certains souscrivent aussi à l'établissement, au profit des groupes de sociétés, d'un système de transfert des pertes fiscales ou des attributs fiscaux similaire à celui qui est appliqué au Royaume-Uni.

Convaincus que les multinationales prennent en considération le régime fiscal d'un pays dans leurs décisions d'investissement, certains témoins ont proposé que le gouvernement fédéral mette en œuvre les recommandations contenues dans le rapport de 2008 du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale de manière à offrir des avantages fiscaux propres à stimuler l'investissement au Canada et à l'étranger. Par exemple, pour eux, les dividendes provenant des filiales étrangères de sociétés canadiennes devraient être exonérés d'impôt. Un témoin a dit que le Canada et les autres pays devraient s'entendre sur un taux d'imposition minimal des revenus des grandes sociétés, et d'autres ont réclamé l'adoption de réformes fiscales pour lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

«L'engagement du gouvernement de réduire le taux général d'imposition des sociétés en vue de le ramener à 15 p. 100 d'ici 2012 est important pour la reprise continue de notre économie et devrait être salué. Nous encourageons également le gouvernement à continuer d'adopter les politiques recommandées par le Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale.»

*Gabe Hayos (vice-président, Fiscalité,
Institut canadien des comptables agréés),
18 Octobre 2011*

D. Déductibilité des dépenses dans certains secteurs

Pour stimuler l'investissement dans la mise en valeur du gaz de schiste, un témoin a proposé que les coûts associés au forage et à la mise en service des puits puissent être déduits, pendant une période donnée, à un taux constant plus élevé et non à un taux dégressif réduit.

Un témoins a fait valoir au Comité que la liste des coûts accessoires admissibles relativement à la construction d'immeubles à vocation locative avait été réduite dans les années 1970 et les années 1980, et a proposé qu'elle soit rétablie comme à l'origine pour les propriétaires d'immeubles locatifs.

E. Gains en capital

Certains témoins ont formulé des recommandations sur l'imposition des gains en capital dans certains secteurs. Ils ont par exemple proposé que le plafond de la déduction pour gains en capital des petites entreprises soit indexé à l'inflation. En ce qui a trait aux propriétaires d'immeubles locatifs, un témoin a déclaré que, comme les autres propriétaires d'entreprise qui achètent des biens de remplacement, ces propriétaires devraient pouvoir acheter des immeubles de remplacement sans enregistrer de perte ou de gain en capital tant que le bien est remplacé par un autre en deçà d'un certain délai.

3.3 Déduction pour amortissement

La déduction pour amortissement (DPA) permet aux entreprises d'amortir le coût d'un bien servant à produire un revenu sur la vie utile du bien en question. À ce sujet, certains témoins ont parlé de l'amortissement fiscal accéléré des machines et du matériel et de l'application de la déduction dans des secteurs comme celui des transmissions à

large bande, de la production de chaleur et d'électricité, des édifices en bois, du matériel agricole, des technologies de l'information et de la communication, des wagons de chemin de fer et de la construction navale.

A. Déduction pour amortissement accéléré des machines et du matériel

Quelques témoins ont parlé du caractère temporaire de la DPA accéléré des machines et du matériel sur deux ans et proposé que l'application de cette mesure soit prolongée pour permettre aux entreprises de planifier à long terme. Ils ont aussi réclamé l'allongement de la liste des machines et du matériel admissibles. Deux témoins ont mentionné comme ajout, l'un, les machines et le matériel qui consomment une énergie propre ou dont les émissions sont faibles, et l'autre, le matériel mobile alimenté au diesel et les véhicules utilitaires lourds hors route. Enfin, selon un témoin, les entreprises devraient être autorisées à reporter rétrospectivement sur les sept années d'imposition précédentes les pertes résultant de l'application de la DPA accélérée.

B. Mesures concernant des secteurs particuliers

Certains témoins ont formulé des suggestions pour améliorer le régime de la DPA dans certains secteurs. En général, ces propositions étaient conçues pour promouvoir l'investissement et assurer une meilleure concordance entre la durée de vie utile d'un bien et le taux d'amortissement.

Concernant la prochaine génération de réseaux à très large bande, quelques témoins ont recommandé l'application temporaire d'une déduction à taux constant à l'égard du matériel appartenant aux catégories 8, 42 et 46 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Par ailleurs, au chapitre de l'accès aux réseaux à grand débit, ils ont suggéré de fixer temporairement à 100 % le taux de la DPA pour les investissements dans les réseaux à haut débit de la prochaine génération effectués par les fournisseurs de réseau dans des régions mal desservies désignées. Ils ont aussi demandé la suspension de la règle de la demi-année qui limite le taux de la DPA à 50 % du taux normal pour les nouveaux achats de biens des réseaux à très large bande.

Un témoin a fait remarquer au Comité que, quand on les compare aux taux qui s'appliquent à des biens similaires dans d'autres catégories de biens, les taux de DPA qui s'appliquent au matériel des catégories 43.1 et 43.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* — des biens servant à la production d'énergie propre à partir de sources renouvelables ou de sources classiques — sont relativement plus élevés. Le témoin a alors demandé que la liste des biens appartenant à la catégorie 43.1 soit revue et augmentée et que l'augmentation temporaire du taux de la DPA pour les biens de la catégorie 43.2 soit prolongée.

Constatant que le taux de la DPA applicable aux immeubles construits en bois était autrefois plus élevé que celui qui s'appliquait aux édifices en béton, un témoin a demandé des changements susceptibles d'aider le secteur des logements locatifs. À son avis, le taux de la DPA applicable aux immeubles en bois devrait être porté à 5 % ou bien le taux

applicable aux édifices en bois devrait être porté à 6 % et le taux applicable aux édifices en béton porté de 4 à 5 %. Il a dit aussi que les propriétaires d'immeubles locatifs devraient pouvoir déduire les pertes résultant de la DPA de leurs revenus d'autres sources.

D'après un témoin, l'augmentation des taux de la DPA concernant le matériel agricole pourrait encourager des investissements propres à améliorer la salubrité des aliments, à diminuer les coûts des intrants et à réduire les émissions de carbone. Il a donc recommandé une augmentation du taux de la DPA pour les systèmes d'aération et de contrôle de la température des structures d'entreposage du grain, pour les systèmes d'entreposage des engrais à la ferme, pour les systèmes de géolocalisation, pour les tracteurs à faible consommation et pour les tracteurs à faible émission de gaz à effet de serre.

Dans l'optique de la courte vie utile du matériel informatique et des wagons de chemin de fer, certains témoins ont exprimé leur point de vue sur les taux de la DPA. Deux témoins ont proposé l'augmentation des taux de la DPA visant, l'un, le matériel des technologies de l'information et de la communication, et l'autre, les wagons de chemin de fer appartenant à des sociétés de chemin de fer, à des sociétés de location de wagons et à des propriétaires privés.

Pour ce qui est de la construction navale, un témoin a dit estimer que les propriétaires de chantiers navals devraient être admissibles à la fois au programme fédéral de subvention de prêts pour la construction navale et à la DPA accélérée à l'égard des navires construits au Canada de manière à permettre aux sociétés de réclamer la pleine valeur de la déduction pour amortissement dans l'année d'imposition courante.

3.4 Règlements, réglementation, observation fiscale et simplification de l'impôt

L'activité commerciale est assujettie à des règlements et à des lois fiscales. Certains témoins ont parlé au Comité des règlements qui régissent la démutualisation des compagnies d'assurances, de la prise des règlements, du fardeau que la réglementation fait peser sur les entreprises. Ils ont aussi abordé diverses questions qui touchent l'observation fiscale et la simplification du régime fiscal.

A. La réglementation applicable aux démutualisations

Conscient de la nécessité de réglementer la démutualisation des mutuelles d'assurances multirisques, un témoin a proposé des mesures qui devraient figurer dans la réglementation envisagée : donner à chaque titulaire de police une voix au sujet du projet de démutualisation; exiger des mutuelles d'assurances qu'elles prouvent, avant que la démutualisation soit autorisée, que toutes les autres avenues ont été envisagées et que la démutualisation est dans l'intérêt de tous les titulaires de police; et soit mettre tous les titulaires de police sur un pied d'égalité en ce qui concerne la distribution de l'excédent dans l'éventualité où la démutualisation a lieu, soit interdire les distributions aux titulaires de police en exigeant que l'excédent, soit distribué au secteur des mutuelles et des

coopératives ou au secteur des organismes de bienfaisance et non aux titulaires de police.

B. La réglementation, le fardeau qu'elle fait peser sur les entreprises et la nouvelle réglementation

Pour alléger le fardeau que la réglementation fait peser sur les entreprises, quelques témoins ont demandé que l'on fasse observer les recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse. Ils tiennent à ce que l'on fasse rendre compte de leurs réalisations à cet égard aux ministères et organismes publics et que les progrès soient clairement mesurés, par exemple par une réduction du nombre de règlements.

«Les formalités administratives et les coûts associés à la conformité réglementaire sont une autre préoccupation pour nos membres. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement prend des mesures à cet égard et nous avons hâte de découvrir les résultats de l'examen de la Commission de réduction des formalités administratives.»

*Nadine Miller (présidente, Association canadienne de la construction),
18 Octobre 2011*

Certains témoins ont présenté des propositions en ce qui concerne la prise de règlements et chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : assurer une plus grande transparence dans la rédaction des mesures réglementaires et une meilleure diffusion de l'information sur les objectifs et les coûts d'observation de celles-ci, qu'il s'agisse de nouveaux règlements ou de modifications, envisager d'adopter des dispositions de réexamen à l'égard des règlements qui ne sont pas en vigueur et abroger un règlement existant chaque fois qu'un nouveau règlement entre en vigueur.

Quelques témoins ont émis des idées pour réduire les coûts d'observation de la réglementation pour les entreprises. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : tous les ministères et organismes publics fédéraux devraient adopter un langage normalisé comme l'eXtensible Business Reporting Language (XBRL) pour la communication de l'information d'entreprise, le seuil de revenu à partir duquel les employeurs sont tenus d'effectuer des retenues à la source devrait être relevé, les formulaires papier devrait être remplacés par le transfert électronique de l'information et un guichet unique fédéral pour les entreprises devrait être établi.

Dans le souci de réduire les coûts que représente, pour les petites entreprises, la perception de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), un témoin a recommandé que le seuil de revenu à partir duquel les entreprises doivent s'enregistrer et percevoir la TPS/TVH, qui n'a pas été révisé depuis 1991, soit relevé.

Quelques témoins ont émis leur opinion en ce qui concerne des secteurs d'activité précis et chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : simplifier et uniformiser, entre les provinces et territoires, le processus de réglementation des nouvelles entreprises dans le domaine des sciences biologiques agricoles, veiller à ce que les droits de permis pour le secteur des communications sans fils soient comparables à

ceux des autres pays et maintenir le niveau de personnel du bureau de l'aviation civile de Transports Canada afin de veiller à l'approbation, en temps opportun, des nouveaux produits de l'aérospatiale.

Certains témoins ont abordé la question des pratiques des employeurs en matière de rémunération et ont recommandé diverses mesures applicables à la main-d'œuvre canadienne. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : adopter des mesures imposant une rémunération égale pour un travail d'égale valeur, instituer une norme nationale relativement à un revenu garanti suffisant, voir à ce que les actionnaires puissent voter sur la rémunération des dirigeants, exiger que toutes les sociétés cotées en bourse au Canada divulguent le salaire médian de leurs employés, prendre les mesures voulues pour que, dans une entreprise, le rapport de la rémunération des dirigeants au salaire moyen des employés ne dépasse pas 30 contre 1, réduire le risque d'arrêts de travail dans les entreprises de compétence fédérale en envisageant l'adoption de mesures propres à régler les conflits avant que ne se produisent des arrêts de travail fâcheux pour l'économie et retirer le droit de grève aux fonctionnaires.

Certains témoins ont traité de la réglementation des systèmes de paiement et chacune des propositions suivantes a été mise de l'avant par un témoin : ajouter des dispositions au Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit de 2010 pour prendre en compte les nouvelles formes de paiement, notamment les paiements mobiles et les paiements sans contact, et pour mieux reconnaître l'argent comptant comme forme de paiement, transformer la commission acquittée par les commerçants sur les transactions réglées par carte de débit en un montant forfaitaire, supprimer les commissions plus élevées associées aux cartes de crédit privilèges, réserver à certains types de transactions les cartes de crédit remises aux fonctionnaires fédéraux pour régler des transactions liées à leur travail, permettre que le réseau de paiement par carte de débit demeure une société sans but lucratif, et modifier la réglementation financière pour relever le montant minimal à payer sur les soldes de carte de crédit.

C. Observation fiscale et simplification de l'impôt

Faisant valoir que les entreprises consacrent annuellement 12,6 milliards de dollars à l'observation fiscale, somme à laquelle il faut ajouter les coûts administratifs du gouvernement fédéral, un témoin a formulé diverses suggestions pour réduire ces coûts. À titre d'exemple, un témoin a insisté sur la nécessité d'automatiser la production des déclarations de revenus, de repousser la date limite pour la production des déclarations de revenus, de conférer à l'ARC plus de latitude de manière que celle-ci puisse plus facilement réduire les pénalités fiscales, voire y renoncer, pour accélérer les règlements fiscaux et d'obliger les autorités fiscales à aider les entreprises à observer les lois fiscales. Un autre témoin a recommandé que l'ARC établisse les cotisations en temps opportun et un autre encore a demandé de transférer le fardeau d'observation à l'égard des services fournis par un non-résident au fournisseur non-résident.

Pour ce qui est de la simplification de l'impôt, quelques témoins ont proposé la création d'un groupe de travail chargé de simplifier et de moderniser la *Loi de l'impôt sur le*

revenu et d'autres lois fiscales également; l'abandon des modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* proposées par le gouvernement depuis longtemps. Un témoin a proposé d'harmoniser les régimes de taxe de vente dans toutes les provinces et tous les territoires.

3.5 Taxes, accords et facilitation en matière de commerce

Les États-Unis, le principal partenaire commercial du Canada, continuent d'éprouver des difficultés économiques, ce qui n'est pas sans conséquence sur nos relations commerciales bilatérales. Par ailleurs, d'autres relations commerciales et enjeux à ce chapitre retiennent aussi l'attention. Certains témoins ont fait part au Comité de leurs points de vue sur les droits de douane et les taxes d'accise, sur les accords commerciaux, sur les prix à l'importation, sur certains éléments de l'infrastructure des transports qui facilitent le commerce et les voyages et sur le commerce intérieur du vin.

A. Droits de douane et taxes d'accise

Une zone franche est une zone géographique située ou adjacente à un point d'entrée dans le pays et à l'intérieur de laquelle les marchandises commerciales bénéficient du même traitement douanier que si elles avaient été achetées à l'étranger. À cet égard, quelques témoins ont demandé que le gouvernement fédéral modifie les mesures fiscales concernant les zones franches.

Un témoin a abordé la question du Programme de report des droits de l'Agence des services frontaliers du Canada et du Programme de centre de distribution des exportations de l'Agence du revenu du Canada qui exemptent les produits importés destinés à l'exportation du paiement de la plupart des droits et taxes, que ces produits subissent une transformation au Canada ou non. En ce qui concerne le Programme de report des droits et le Programme de centre de distribution des exportations, il a proposé ce qui suit : la simplification grâce à la création d'un guichet unique, l'expansion, par exemple par la réduction ou l'élimination des restrictions quant au pourcentage de biens qui peuvent être vendus sur le marché canadien, le relèvement du plafond de valeur ajoutée au Canada, l'élargissement des conditions d'admissibilité de manière à accroître le nombre d'entreprises qui peuvent se prévaloir des deux programmes, la création de nouvelles zones franches, le financement d'activités de promotion de ces zones et des deux programmes, et la possibilité de reporter le paiement de la TPS/THV dans le contexte du Programme de report des droits.

Un témoin a fait remarquer que l'Accord de libre-échange canado-américain permet à des particuliers d'acheter certains biens, comme des bateaux, aux États-Unis pour les importer au Canada en payant des droits moindres que ceux qui s'appliquent quand c'est une entreprise qui importe le même article. Il a donc proposé que l'on augmente les droits perçus sur les articles importés des États-Unis au Canada par des particuliers pour les porter au niveau de ceux que doivent acquitter les entreprises ou que l'on réduise les droits que ces dernières doivent payer. Un autre témoin prône une baisse générale des droits perçus sur les articles importés par les entreprises canadiennes de manière à réduire les coûts de celles-ci.

Selon un témoin, l'absence de boutiques hors taxes à l'arrivée dans les aéroports du Canada constitue un désavantage pour ces aéroports. Il a proposé de modifier la *Loi sur les douanes* et le *Règlement sur les boutiques hors taxes* de manière à permettre la création de telles boutiques, à l'intérieur des zones de contrôle des douanes.

Un témoin a réclamé l'abrogation de la taxe d'accise de 100 \$ sur les conditionneurs d'air qui s'applique aux véhicules neufs, un prélèvement conçu à l'origine comme une taxe de luxe. Cela dit, il a proposé que si la taxe n'est pas abrogée, son produit pourrait servir à pallier les effets sur l'environnement des substances nocives pour la couche d'ozone qui se trouvent dans les systèmes de climatisation.

Pour aider les fabricants canadiens de spiritueux à soutenir la concurrence des fabricants étrangers, un témoin a proposé que la taxe d'accise fédérale sur les spiritueux soit réduite.

B. Accords commerciaux

Certains témoins ont insisté sur l'importance de conclure des accords commerciaux et de négocier pied à pied avec nos partenaires commerciaux pour obtenir une réduction des obstacles au commerce, notamment les tarifs douaniers. Un témoin a mentionné tout particulièrement les barrières non tarifaires, comme celles qui touchent les biotechnologies et les modifications génétiques.

Bon nombre des propositions en matière de commerce ont reçu l'appui d'un témoin dans chacun des cas suivants : intégrer aux pourparlers qui se déroulent au Conseil de coopération en matière de réglementation l'harmonisation des tarifs extérieurs, par exemple ceux qui s'appliquent aux voitures de tourisme importées; finaliser l'étude mixte sur l'opportunité d'établir un partenariat économique global entre le Canada et le Japon, de manière que la négociation d'une entente aboutisse le plus rapidement possible, examiner les règlements fondés sur des données scientifiques des pays pouvant être partie à un traité lors des négociations commerciales, conclure des accords de libre-échange avec l'Union européenne (EU) et l'Inde et s'intéresser davantage à la région de l'Asie-Pacifique.

«Selon moi, l'expansion du libre-échange est une bonne chose. On peut ainsi avoir accès à d'autres marchés et augmenter la concurrence au Canada, ce qui est aussi bénéfique pour notre économie. Les entreprises sont obligées d'adapter continuellement leurs pratiques. Le libre-échange permet vraiment aux entreprises canadiennes, à mesure qu'elles adaptent leur modèle d'entreprise, de tirer profit de ce qu'on appelle les chaînes d'approvisionnement mondiales ou les chaînes de valeur mondiales. [...] Je ne peux qu'encourager le gouvernement à signer d'autres accords de libre-échange [...].»

Glen Hodgson (premier vice-président et économiste en chef, Conference Board du Canada), 27 Septembre 2011

C. Prix à l'importation

Quelques témoins ont demandé l'abrogation de deux mesures liées au prix des manuels

scolaires : la disposition de la Loi sur le droit d'auteur portant sur l'importation parallèle et une disposition connexe du Règlement sur l'importation de livres qui permet aux importateurs de livres de majorer le prix des livres vendus à des détaillants au Canada si le livre n'est pas importé par l'intermédiaire

«Le moment n'a jamais été aussi propice pour moderniser le système fiscal canadien. Les avantages sont on ne peut plus clairs. En plus d'accroître la transparence, un système fiscal simple réduit l'incertitude et la probabilité que les contribuables aient recours à des abris fiscaux. Elle se traduit par un accroissement du taux de conformité des contribuables et une baisse de ce qu'il leur en coûte pour se conformer. Elle se traduit aussi par une réduction des formalités administratives pour les entreprises et une baisse des coûts administratifs pour l'État. La simplification du système fiscal débouchera sur un régime plus solide, dont l'assiette fiscale sera plus sûre, et les recettes, plus prévisibles. À vrai dire, un système fiscal simple, transparent et équitable prévoyant des taux d'imposition bas et concurrentiels à l'échelle internationale favorise l'investissement et stimule la création d'emplois, deux éléments qui sont essentiels à la santé et à la revitalisation continue de l'économie canadienne.»

Denis St-Pierre (président du groupe consultatif sur la politique fiscale et budgétaire, Association des comptables généraux accrédités du Canada), 4 Octobre 2011

d'un distributeur autorisé. Ces témoins estiment que la majoration de prix des livres importés et la restriction concernant l'importation parallèle avantagent les maisons d'édition étrangères et les cyberdistributeurs.

D. Mouvements de personnes et de biens

Bon nombre de suggestions visant à assurer l'efficacité du transport des biens destinés à l'exportation ont reçu l'appui d'un témoin dans chacun des cas suivants : que le gouvernement fédéral envisage de financer une deuxième phase de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique, que l'on confie à un consortium privé toutes les activités régulières de gestion opérationnelle et financière de la société d'État fédérale Ridley Terminals et que le port de Prince-Rupert soit agrandi pour permettre une augmentation des exportations de ressources naturelles du Canada.

Certains témoins se sont intéressés au transport maritime sur les Grands Lacs et ont formulé des propositions concernant le renouvellement de la flotte de brise-glace de la Garde côtière et la possibilité de mettre à niveau l'infrastructure portuaire du Réseau Grands Lacs-voie maritime du Saint-Laurent afin qu'elle puisse répondre aux besoins futurs.

Pour ce qui est du transport ferroviaire et du transport par camion des marchandises, et du transport transfrontalier, quelques témoins ont demandé un soutien accru à l'égard du dédouanement et des inspections plus rapides qui sous-tendent une

meilleure efficacité du commerce nord-sud, comme de nouvelles infrastructures visant à simplifier les opérations et à accroître l'efficacité au poste-frontière de Detroit-Windsor, ce qui réduirait les temps d'attente lors de l'inspection des poids lourds. Un éventail de mesures ont reçu l'appui d'un témoin dans les cas suivants : de nouvelles infrastructures qui favorisent le commerce nord-sud en Amérique du Nord, l'achat par le gouvernement fédéral du pont Ambassador, la création d'un périmètre nord-américain et l'adoption de mesures de performance mandatées par le gouvernement fédéral et d'une procédure de résolution des différends commerciaux en vue de stimuler la concurrence dans le secteur du transport ferroviaire des marchandises.

Un témoin a abordé la question du traitement fiscal de certaines compagnies maritimes internationales et de leurs investisseurs étrangers et a formulé deux recommandations : que les règles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur la définition de transport maritime international soient modernisées et que les règles de résidence applicables qui exemptent les compagnies maritimes et leurs investisseurs étrangers de l'impôt au Canada soient élargies pour englober d'autres types de sociétés comme les coentreprises et les partenariats.

Plusieurs témoins ont souligné les différences de prix entre les vols au départ des aéroports canadiens et les vols similaires au départ des aéroports des États-Unis. Ils ont donc proposé de réduire les droits, taxes et loyers pour améliorer la compétitivité des aéroports et des compagnies aériennes du Canada et des destinations canadiennes. Certains témoins ont réclamé la réalisation d'un examen complet de la structure des coûts du transport aérien au Canada en vue de la mise en œuvre d'un régime réglementaire compétitif.

E. Commerce intérieur

Certains témoins ont préconisé la réduction de l'ensemble des obstacles au commerce. Ils ont fait remarquer que la *Loi sur l'importation des boissons enivrantes* interdit l'importation de vin d'une province ou d'un territoire dans un autre à moins que cet achat soit le fait d'une entité gouvernementale et se sont prononcés en faveur d'une modification de la Loi afin de permettre à un particulier d'acheter certaines quantités de vin canadien directement auprès d'un établissement vinicole et de se le faire livrer ou de le transporter dans une autre province pour sa consommation personnelle.

3.6 Recherche et innovation

Les instituts de recherche ont besoin d'aide à plusieurs stades des travaux de recherche et de développement (R-D), de la découverte à la postcommercialisation. À cet égard, quelques témoins ont abordé des questions variées touchant notamment les subventions de recherche fédérales et les conseils subventionnaires fédéraux, la recherche coopérative, l'infrastructure scientifique, la propriété intellectuelle et le soutien de la recherche, du développement et de la commercialisation dans le secteur privé.

A. Offre de données

Certains témoins ont insisté sur l'importance de disposer de données publiques fiables pour les besoins de la recherche et d'autres fins et ont réclamé des mesures conçues pour améliorer la quantité et la qualité des données au Canada. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : le gouvernement fédéral devrait augmenter de 10 % le budget de base de Statistique Canada, le gouvernement devrait rétablir le questionnaire détaillé du recensement et Statistique Canada devrait évaluer ses méthodes d'échantillonnage afin de trouver un mécanisme permettant de protéger les données relatives aux marchés publics et au secteur de la dotation. Un témoin a notamment mentionné la nécessité de poursuivre l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes et un autre témoin a souhaité que Statistique Canada continue de publier les chiffres trimestriels sur les engrais, la production, les exportations, les stocks et les expéditions aux agriculteurs.

B. Subventions de recherche et conseils subventionnaires fédéraux

Les témoins ont dit apprécier les programmes fédéraux d'aide à la recherche, mais certains ont néanmoins recommandé une augmentation du financement accordé au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). On a entre autres proposé de porter le financement des conseils subventionnaires à un niveau analogue à celui dont jouissent leurs homologues des États-Unis, de consacrer les augmentations de financement à la promotion de l'innovation ou au financement total des coûts directs et indirects de la recherche et de prévoir du financement ciblant des secteurs particuliers, par exemple pour financer de la recherche dans le secteur minier par le truchement du CRSNG.

Certains témoins ont dit estimer que le financement du Programme de bourses d'études supérieures du Canada est insuffisant. Ceux-là prônent un retour au taux d'augmentation du financement en vigueur avant le programme fédéral de relance, une hausse du financement en fonction des inscriptions aux études supérieures et la réaffectation d'une partie des fonds à d'autres bourses doctorales et postdoctorales.

D'autres suggestions ont été présentées au Comité. Il a notamment été proposé que la totalité du financement de la recherche passe par les conseils subventionnaires fédéraux, que l'on fasse disparaître les obstacles à la commercialisation — y compris en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle — contenus dans les conditions d'admissibilité aux subventions et autres mesures d'aide, que les conseils subventionnaires s'engagent à soutenir l'acquisition, par les étudiants des cycles supérieurs, de compétences professionnelles et de compétences transférables de manière à ce qu'ils puissent trouver à s'employer tant à l'université que sur le marché du travail, et que l'on examine l'efficacité des programmes et politiques en matière de recherche pour y apporter au besoin les modifications nécessaires. Pour quelques témoins, le financement de la recherche fondamentale doit demeurer parmi les priorités du gouvernement fédéral. Ceux-là recommandent des augmentations de 5 à 20 % du

financement des programmes de recherche fondamentale et du financement de Génome Canada.

C. Recherche coopérative

Pour quelques témoins, le gouvernement fédéral devrait faire davantage pour promouvoir la recherche collaborative entre les universités, le secteur privé, les organismes sans but lucratif et le secteur public. Dans ce contexte, on a recommandé l'établissement de solides partenariats entre les chercheurs et les entreprises pour tenter de combler le déficit d'innovation entre la découverte et la commercialisation. Les témoins ont aussi fait valoir qu'il serait utile d'allouer une plus grande part des dépenses de R-D industrielle du gouvernement à des projets associant le secteur privé et le secteur public et ils ont proposé que 5 % des investissements fédéraux en R-D soient affectés à des travaux de recherche appliquée effectués dans le contexte de partenariats entre des collèges et des PME. Par ailleurs, un témoin a recommandé l'adoption de pratiques exemplaires par les bureaux de transfert de technologie des universités.

Pour préserver la compétitivité et la réputation du Canada en matière de recherche qui permettent à notre pays d'attirer des chercheurs de renom, certains témoins ont proposé d'élargir le mandat du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada, de financer les étudiants qui effectuent de la recherche pour qu'ils puissent travailler ailleurs au Canada et à l'étranger ainsi que dans des secteurs différents et de créer un fonds mondial de financement de la recherche et un fonds mondial pour les partenariats afin de stimuler la collaboration internationale en matière de recherche.

Un témoin a suggéré la création d'un mécanisme analogue à la stratégie internationale en matière d'éducation décrite dans le Budget fédéral de 2011 pour stimuler la collaboration internationale en matière de recherche.

Certains témoins ont réclamé des fonds additionnels pour promouvoir la création de nouvelles grappes d'innovation, ont encouragé le gouvernement à offrir davantage de stages et de bourses à vocation commerciale et plus d'encouragements non fiscaux et de mécanismes de financement à l'intention des entreprises qui embauchent des diplômés en recherche au niveau de la maîtrise et du doctorat, et ont réclamé davantage de partenariats entre le secteur public et le secteur privé en recherche en agriculture et dans le secteur du gaz naturel. Bon nombre de propositions ont reçu l'appui d'un témoin dans chacun des cas suivants : la nécessité d'une collaboration entre Transports Canada et le secteur privé dans des programmes comme le programme écoTECHNOLOGIE pour véhicules, la nécessité pour les collèges d'établir un pont entre les professionnels formés à l'étranger mais vivant au Canada et les entreprises innovatrices, la nécessité des interactions entre les entrepreneurs et les étudiants et les entreprises associées à des collèges et la nécessité d'appuyer des programmes qui amélioreraient la mise en œuvre des produits de la recherche, notamment la création d'un réseau canadien de commercialisation pour stimuler la création de petites entreprises et de partenariats dans le secteur industriel.

D. Infrastructure scientifique

Plusieurs témoins ont parlé au Comité des dépenses de programmes et des politiques nécessaires selon eux pour améliorer l'infrastructure scientifique du Canada, et certains témoins ont réclamé une politique nationale sur l'accessibilité et la gestion des données qui promet un accès à long terme et protège la propriété intellectuelle. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : une stratégie sur l'économie numérique qui tienne compte des préoccupations des artistes au sujet du droit d'auteur et de leurs revenus ainsi que l'établissement d'une infrastructure numérique pour faciliter l'analytique dans le domaine de la R-D et les autres types de recherches fondées sur des données empiriques et quantitatives. Un témoin a parlé notamment de la consultation menée en 2010 par le gouvernement fédéral sur la stratégie de l'économie numérique.

Quelques témoins ont demandé la poursuite des investissements dans le Réseau évolué de recherche et d'innovation du Canada et dans l'infrastructure de recherche. Chacune des suggestions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : accroître le financement destiné à la production d'un modèle de dépôt de données de recherche interdisciplinaire, financer la constitution de ressources numériques nationales permettant de promouvoir la culture numérique et la production d'une main-d'œuvre qualifiée dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques, financer les bibliothèques publiques et l'accès à Internet par le biais du Programme d'accès communautaire du gouvernement fédéral.

Quelques témoins ont demandé un financement pluriannuel accru de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du programme de financement des coûts indirects de la recherche. Dans ce dernier cas, il a été question de la nécessité d'avoir un financement à un niveau analogue à celui que l'on observe dans les autres pays développés. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : investissements visant à doter le Canada d'une infrastructure de classe mondiale grâce à des investissements soutenus dans la FCI, financement de la FCI porté à 15 % des fonds accordés aux conseils subventionnaires fédéraux et financement accru de tous les programmes de recherche fédéraux essentiels, protégeant ceux-ci contre toutes nouvelles compressions budgétaires.

E. Propriété intellectuelle

Quelques témoins ont présenté diverses suggestions concernant le régime canadien de protection de la propriété intellectuelle. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : la mise en œuvre d'un régime de prolongation de la durée des brevets analogue à celui d'autres pays pour faire bénéficier les innovateurs d'une période de protection allongée compensant les retards imputables à la réglementation; l'apport de changements au *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)* afin de conférer aux innovateurs un véritable droit d'appel et de prévenir les recours multiples par les innovateurs; et l'établissement de dispositions qui permettraient l'attribution de dommages-intérêts aux fabricants de médicaments génériques. Un témoin était d'avis que l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'UE ne doit pas inclure les modifications des droits de brevet proposées par l'UE, tandis que

d'autres ont soutenu que les négociations entourant l'AECG et l'accord qui en découlera contribueraient éventuellement à promouvoir la compétitivité des entreprises canadiennes vis-à-vis des entreprises des autres pays du Groupe des sept.

Un témoin a fait valoir au Comité la nécessité de réviser les dispositions sur la protection des données du *Règlement sur les aliments et drogues* pour que le Canada demeure compétitif au niveau international et pour les harmoniser avec celles des autres pays.

Quelques témoins ont souligné l'importance de bien protéger les arts et la culture et de s'assurer que les modifications de la *Loi sur le droit d'auteur* ne risquent pas de compromettre certaines sources de revenus pour les artistes.

Concernant la recherche universitaire, un témoin a mis en relief la politique de l'Université de Waterloo, qui permet aux professeurs et aux étudiants de conserver la propriété de leurs œuvres. Selon lui, les conseils subventionnaires fédéraux devraient encourager les universités à adopter la même politique en en faisant une condition d'obtention de subventions.

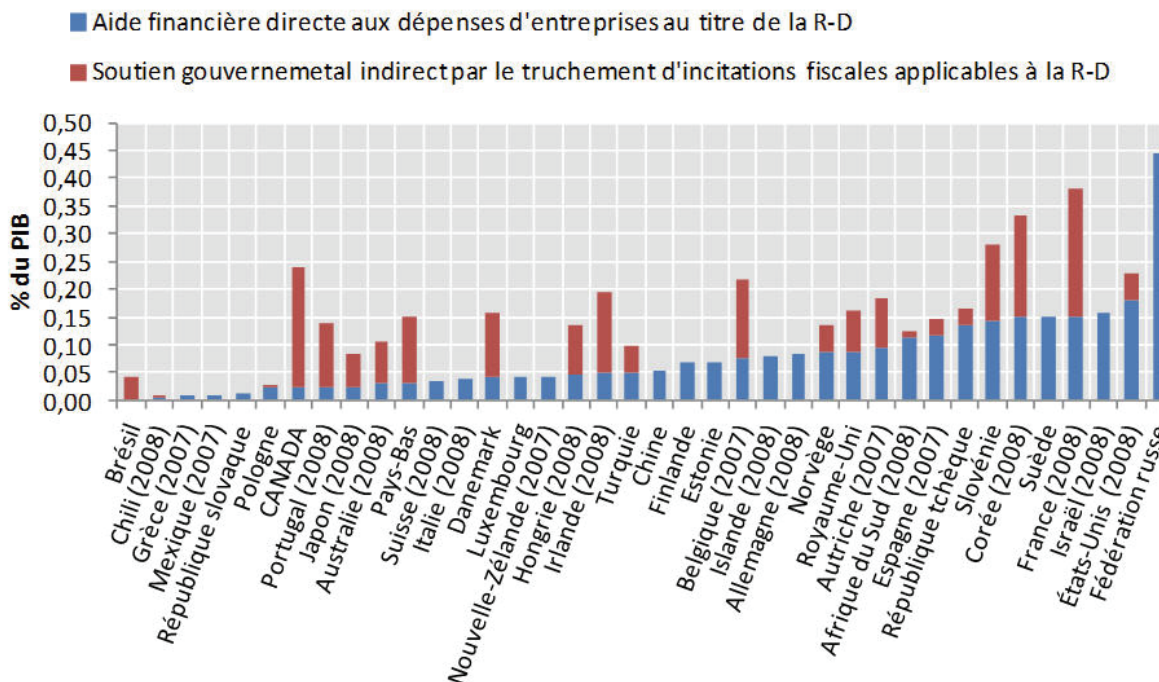
F. Soutien de la recherche, du développement et de la commercialisation dans le secteur privé

Un certain nombre de témoins se sont entendus pour dire que le soutien de la recherche au Canada doit être un objectif de politique générale, sur le plan budgétaire et sur le plan des politiques. À cet égard, quelques-uns ont parlé en particulier du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ils ont abordé diverses questions, comme le soutien de la recherche, du développement et des transferts de technologie, une stratégie nationale de la R-D agroalimentaire, la perception de prélèvements ou d'autres types de paiements obligatoires pour financer la recherche agricole, le financement de base des activités de recherche ministérielles et le traitement des redevances dues à l'innovation gouvernementale. Par ailleurs, chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : l'octroi du financement de la R-D par le gouvernement fédéral par voie de concours à des projets qui contribueront à la création d'emplois durables, l'élargissement du mandat de l'Office des technologies industrielles, et le soutien de secteurs particuliers, et plus précisément du secteur manufacturier, du secteur minier et de l'industrie aérospatiale.

Les témoins ont aussi abordé la question de la commercialisation des produits et procédés innovateurs. L'un d'entre eux a réclamé l'établissement d'un programme de prêts remboursables pour aider les PME innovatrices à concevoir de nouveaux produits, procédés ou services qui seront commercialisés. Un autre a demandé que le financement de la R-D soit mieux ciblé stratégiquement en vue de promouvoir la commercialisation.

Quelques témoins se sont exprimés sur des mesures concernant des secteurs d'activité particuliers. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : une stratégie d'accélération de l'innovation et de la commercialisation pour les PME du secteur des technologies médicales, une stratégie destinée au secteur des technologies propres,

Figure 4 – Soutien gouvernemental direct et indirect à la recherche et au développement des entreprises, pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, diverses années



Note : «R-D » signifie «recherche et développement ». Lorsqu'aucune année n'est indiquée, les données se rapportent à 2009.

Source : Figure produite à l'aide de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2011*.

des projets de démonstration des technologies pour mettre en relief l'innovation dans le secteur de l'aérospatiale, davantage de financement de projets de démonstration axés sur les carburants de rechange, l'énergie propre et l'efficacité énergétique, et la création d'un fonds d'accélération pour soutenir la conception, la démonstration et la commercialisation de technologies propres.

Un témoin a recommandé de réduire les dépenses fédérales au titre des crédits d'impôt pour R-D parce que les entreprises n'ont pas d'activités de R-D, mais un autre a recommandé que l'on revoie le rapport du Groupe d'experts sur le soutien fédéral de la R-D avant de réviser les mesures fiscales comme le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Quelques témoins ont formulé des commentaires sur le crédit d'impôt pour RS&DE et son administration. Ils ont demandé que celui-ci soit administré de manière plus prévisible et en temps opportun, que les employés de l'ARC se mettent au fait des priorités de recherche des divers secteurs d'où émanent les demandes de crédit, que l'on en fasse un programme à frais d'utilisation, comme le programme de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, et que l'administration de ce crédit soit confiée à un ministère dont les fonctionnaires seraient plus à l'aise avec les questions techniques, comme Industrie Canada.

En ce qui concerne le crédit lui-même, certains témoins ont demandé qu'on élargisse la gamme des activités donnant droit au crédit de manière à inclure notamment la recherche collaborative et les procédés innovateurs. Ils ont recommandé aussi que le crédit puisse être réclamé par les personnes qui investissent dans des sociétés en partenariats limités, que son taux puisse dépasser 35 %, qu'il puisse être déduit du revenu et des charges sociales ou — autrement — que les entreprises puissent choisir entre le crédit ou un crédit salarial remboursable — y compris l'année de l'investissement — et que son taux soit fixé à 35 % pour toutes les entreprises et pas seulement pour les sociétés privées canadiennes. Un témoin a proposé d'appliquer le crédit aux dépenses de R-D à l'étranger, et un autre a préconisé son application aux essais cliniques.

D'autres mesures ont été proposées en lien avec l'appui du secteur privé en R-D. Un témoin a notamment demandé que le gouvernement fédéral passe par des tiers pour faciliter l'administration des programmes publics de R-D. Un autre a recommandé la suppression des conditions de licence et des règlements désuets qui exigent des entreprises de télécommunications qu'elles consacrent un certain pourcentage de leurs revenus annuels à des activités de R-D prédéterminées.

Ce que le Comité recommande

Le Comité est d'avis que des entreprises solides contribuent à la prospérité du pays. Pour être fortes et développer leur plein potentiel, les entreprises ont besoin de régimes fiscaux et réglementaires justes, de mesures fiscales et de programmes servant à soutenir certaines industries, de l'accès aux marchés intérieurs et internationaux ainsi que de mesures visant la recherche et développement, qu'elles soient générales ou axées sur des secteurs en particulier. Compte tenu de ces besoins, nous formulons diverses recommandations afin d'aider les entreprises à réussir et, ainsi, à créer des emplois et à contribuer à la prospérité du pays.

Pour ces raisons, le Comité fait les recommandations suivantes :

Que le gouvernement fédéral continue de voir à la compétitivité du régime fiscal de manière à attirer au Canada des investissements et des emplois et, à cet égard, qu'il mette en œuvre toutes les réductions de l'impôt des sociétés prévues jusqu'en 2012.

Que le gouvernement fédéral cherche d'autres manières de rendre la fiscalité des entreprises plus compétitive au niveau international et,

notamment, qu'il poursuive les consultations au sujet la révision des règles concernant l'impôt des groupes de sociétés, qu'il étudie les répercussions des articles 105 et 102 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* sur l'accès des non-résidents aux services spécialisés au Canada et qu'il poursuive la mise en œuvre des recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale.

Pour lutter contre l'évasion fiscale, le gouvernement fédéral devrait envisager d'exiger de toutes les entreprises et tous les particuliers actifs dans le secteur de la construction qu'ils obtiennent un numéro d'entreprise et accroître le nombre de vérificateurs.

Que le gouvernement fédéral continue d'aider à protéger, à appuyer et à promouvoir les secteurs d'activité traditionnels du Canada comme les mines, les forêts et la fabrication en maintenant les programmes d'appui et les mesures fiscales conçus pour les soutenir.

Que le gouvernement fédéral examine la question du transfert intergénérationnel des entreprises familiales, y compris les entreprises agricoles, dans un souci d'équité fiscale.

Que le gouvernement fédéral continue d'élaguer la réglementation, en particulier par le biais de la Commission sur la réduction de la paperasse.

Que le gouvernement fédéral poursuive ses travaux en vue de l'établissement d'un organisme national de réglementation du commerce des valeurs mobilières pour mieux protéger les Canadiens et les Canadiennes.

Que le gouvernement fédéral continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la résilience des systèmes bancaires et des marchés financiers au Canada et à l'étranger, notamment par la mise en œuvre des réformes de Bâle III.

Que le gouvernement fédéral réunisse un groupe d'experts chargé de moderniser et de simplifier le régime fiscal fédéral.

Que le gouvernement fédéral continue d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits et services canadiens en négociant des accords commerciaux avec des gouvernements étrangers et en cherchant à obtenir la suppression des obstacles qui entravent le commerce à la frontière canado-américaine.

Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir le commerce international et l'exportation des produits et services canadiens, notamment dans les secteurs des ressources naturelles, des services financiers et de l'éducation.

Que le gouvernement fédéral encourage les provinces et les territoires à supprimer les obstacles qui entravent le commerce intérieur, notamment en appuyant des modifications visant à permettre aux particuliers d'acheter du vin pour consommation personnelle dans un établissement vinicole et de le transporter ou le faire expédier dans une autre province.

Que le gouvernement fédéral révise la structure des coûts dans le secteur du transport aérien de manière à préserver la compétitivité du Canada vis-à-vis de ses concurrents internationaux.

Que le gouvernement continue de bien soutenir les travaux de recherche et de développement au Canada, en particulier les programmes réussis comme le programme des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier, le programme des Bourses postdoctorales Banting, la Fondation canadienne pour l'innovation et les Chaires d'excellence en recherche du Canada.

Que le gouvernement fédéral continue d'étudier le rapport du Groupe d'experts sur le soutien fédéral de la recherche-développement pour faciliter la modernisation des programmes de soutien de l'innovation et améliorer la productivité du Canada dans l'économie mondiale tout en préservant la réputation du Canada comme une destination intéressante pour les chercheurs de renom.

Que le gouvernement fédéral continue de s'efforcer d'optimiser les dépenses consacrées à la recherche, au développement et aux transferts de technologie dans le secteur agricole, et qu'il envisage notamment un retour à la production d'éthanol à partir de grains dans le respect des mécanismes du marché.

CHAPITRE 4 : DES COLLECTIVITÉS SOLIDES

Des collectivités solides sont essentielles tant pour les personnes que pour les entreprises; c'est là qu'elles vivent et travaillent, et des collectivités solides permettent aux personnes d'avoir une meilleure qualité de vie, aux entreprises d'être plus prospères et au pays tout entier d'être plus fort. Quelques témoins ont abordé des enjeux divers qui concernent les collectivités : infrastructures, environnement, logement, arts et culture, organismes de bienfaisance et bénévolat, collectivités rurales et éloignées, sûreté et sécurité intérieures.

Ce que les témoins ont demandé

4.1 Infrastructures

On croit généralement que des infrastructures suffisantes et en bon état sont nécessaires pour que les personnes, les entreprises et les collectivités s'épanouissent et que l'économie prospère. Certains témoins ont exprimé leurs opinions sur un certain nombre d'aspects des infrastructures du Canada, notamment la stratégie fédérale sur les infrastructures, les politiques fédérales sur l'acquisition d'infrastructures, le financement fédéral des infrastructures municipales ainsi que des secteurs particuliers comme les transports, les communications, l'électricité et les systèmes énergétiques et enfin la technologie d'information en cartographie.

A. Stratégie fédérale sur les infrastructures

Selon quelques témoins, le gouvernement fédéral devrait continuer d'assumer un rôle de leadership dans l'élaboration d'une stratégie nationale à long terme sur les infrastructures afin de remplacer le plan Chantiers Canada, qui arrive à expiration, et travailler avec les provinces, les territoires et les municipalités à réduire le lourd déficit des infrastructures publiques au Canada. Ils ont proposé diverses mesures qui, selon

«Oui, nous appuyons largement la stratégie d'investissement à long terme dans l'infrastructure dans laquelle les trois ordres de gouvernement jouent un rôle. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les différents gouvernements sont responsables de différents éléments de l'infrastructure. Je pense qu'il serait avantageux pour le Canada que tous les intervenants se rencontrent, y compris ceux du domaine de l'ingénierie et de l'industrie de la construction.»

Nadine Miller (présidente, Association canadienne de la construction), 18 Octobre 2011

eux, sont propres à rendre plus efficace une stratégie nationale : appliquer des pratiques de gestion suivie des actifs pour évaluer l'état des infrastructures existantes, veiller à ce que les infrastructures existantes et nouvelles puissent s'adapter aux changements climatiques, établir avec plus d'exactitude les coûts des projets d'infrastructure, prévoir des calendriers réalistes pour l'achèvement des projets, consentir dans les infrastructures des investissements partagés avec le secteur privé, selon des modèles de partenariat public-privé (PPP), et imposer des péages pour les nouvelles infrastructures.

Un témoin a fait valoir qu'il faut définir clairement les rôles de chacun des ordres de gouvernement sur les plans financiers et opérationnels, consulter le secteur des infrastructures et les municipalités, assurer l'achèvement des projets dans les délais en allégeant le fardeau de la réglementation, évaluer chaque année les progrès accomplis dans la réduction du déficit des infrastructures et éliminer ce déficit en 20 ans.

B. Acquisition d'infrastructures par les autorités fédérales

Un témoin a fait savoir au Comité qu'une planification améliorée des divers projets fédéraux d'infrastructure serait possible grâce à une approche du processus fédéral d'acquisition fondée sur l'analyse du cycle de vie qui tiendrait compte des coûts initiaux, des coûts d'entretien à long terme, des impacts environnementaux et des bienfaits sociaux pendant toute la durée de vie du projet d'infrastructure.

Quelques témoins ont proposé d'adopter des lignes directrices pour veiller à ce que les projets fédéraux d'infrastructure soient durables sur le plan de l'environnement : insistance sur une meilleure efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, propreté de l'eau et gestion efficace des déchets.

Un témoin a prôné l'utilisation du ciment Portland au calcaire comme matériau de construction des nouveaux immeubles fédéraux.

Certains témoins ont expliqué que les modèles de PPP pour financer l'expansion et le renouvellement de l'infrastructure réduisent les coûts devant être assumés par le gouvernement et répartissent le risque associé aux grands projets d'infrastructure entre le gouvernement et les entreprises.

Quelques témoins ont parlé du processus fédéral d'appels d'offres et ont indiqué que tous les soumissionnaires devraient être sur un pied d'égalité.

C. Financement fédéral des infrastructures municipales

Certains témoins ont parlé de sources fédérales d'impôt qui, selon eux, devraient servir à soutenir les municipalités. En ce qui concerne le Fonds de la taxe sur l'essence, quelques-uns ont mentionné au Comité que le plafond annuel de 2 milliards de dollars devrait être indexé sur l'inflation de façon à suivre le rythme de l'évolution démographique et de la croissance économique, sans oublier qu'il faut aider à remplacer des infrastructures vieillissantes. D'autres ont exprimé des craintes à propos des hausses d'impôt visant à financer les infrastructures en cette période de fragilité économique. Un témoin a préconisé une liste plus étendue de projets admissibles, estimant que les centres administratifs fédéraux, les installations de loisirs, les parcs et les terrains de sport devraient être au nombre de ces projets.

Une demande a également été formulée par un témoin au sujet de la taxe d'accise fédérale, à savoir qu'une partie du produit de la taxe d'accise soit cédée aux municipalités pour financer les transports en commun.

D. Soutien à des secteurs particuliers

Les navetteurs canadiens ont des durées de déplacement parmi les plus longues au monde. Souhaitant leur donner plus de choix dans les transports en commun, quelques témoins ont préconisé la création d'un fonds pour l'infrastructure à long terme des transports en commun qui, selon eux, pourraient s'inspirer du Fonds PPP Canada. Un témoin a réclamé la création d'un fonds national des transports urbains qui faciliterait l'intégration du développement urbain aux systèmes de transport, tandis qu'un autre a demandé l'expansion des systèmes de transport interurbain et la réduction du coût des transports en commun pour les municipalités.

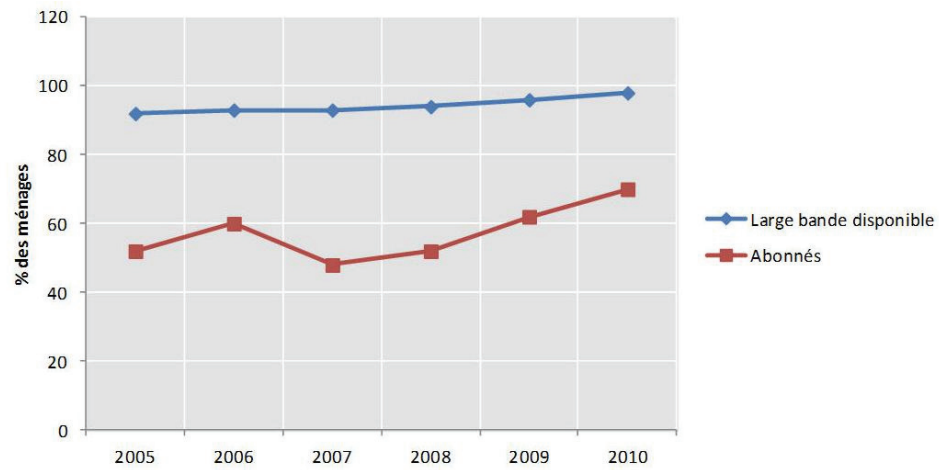
En ce qui concerne la construction de routes, un témoin a parlé au Comité des exigences de la *Loi sur la protection des eaux navigables* et suggéré qu'on révisé la loi et sa définition des eaux navigables.

Certains témoins ont expliqué que les besoins en matière d'infrastructure au pays sont importants et que le gouvernement devrait travailler avec les provinces, les territoires et l'industrie afin de définir des projets d'infrastructure stratégiques pour les transports et envisager d'y investir de façon à faciliter le développement économique et la création de richesse.

Quelques témoins ont préconisé des mesures visant à améliorer l'accès à Internet à haute vitesse et aux communications sans fil ainsi qu'aux vitesses en large bande pour Internet. Ils ont proposé par exemple la création d'une politique cadre nationale sur le numérique et un programme particulier pour aider le secteur des communications à étendre ses réseaux à large bande dans des régions où, pour l'instant, il ne serait pas rentable d'offrir ce service. De l'avis d'un témoin, des mesures incitatives directes et des initiatives en matière de communications pourraient combler l'écart qui sépare le Canada des États-Unis sur le plan des investissements dans la technologie des communications.

Pour les régions rurales et éloignées, un témoin a proposé au Comité qu'un financement fédéral devrait être consenti à des fournisseurs de réseaux dans le nord du Canada, comme au Yukon, afin de relier les réseaux à large bande de là-bas à ceux des provinces canadiennes,

Figure 5 – Disponibilité de la large bande et abonnés, Canada, 2005-2010 (% des ménages)



Source – Figure produite à l'aide de données provenant du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, *Rapport de surveillance des communications du CRTC*, diverses années.

d'améliorer la fiabilité des réseaux du Nord et d'accroître l'accès à la large bande pour les entreprises et les particuliers dans les zones rurales et éloignées.

Quelques témoins ont parlé des niveaux minimums fixés par le gouvernement en ce qui a trait aux vitesses et à l'accès à la large bande dans les régions rurales et éloignées, lesquels pourraient être atteints au moyen des revenus tirés de futures enchères du spectre sans fil. À propos de ces enchères, les témoins ont avancé que le gouvernement devrait tenir des enchères sans restrictions et que les soumissionnaires retenus devraient satisfaire des conditions concernant le déploiement en zone rurale.

À propos de l'infrastructure liée à l'énergie, un témoin a demandé qu'on allège le fardeau de la réglementation pour les exploitants qui produisent et transportent de l'électricité afin d'atténuer la complexité qui tient au fait que le réseau de transport d'électricité au Canada est surveillé par de multiples administrations, ce qui a pour effet de retarder l'approbation des projets. Un témoin a appris au Comité que le réseau de transport d'électricité était non fiable ou inexistant au Yukon et dans le nord de la Colombie-Britannique et a proposé des investissements fédéraux dans une stratégie d'énergie propre et sûre pour le Yukon, dans les systèmes de cogénération de chaleur et d'électricité et dans de nouvelles lignes de transport dans le nord de la Colombie-Britannique. Un témoin a dit au Comité qu'il était nécessaire de réduire les coûts énergétiques dans les régions éloignées et dans le Nord et a suggéré que le gouvernement appuie certaines initiatives énergétiques du secteur privé.

Un témoin a insisté sur l'importance de la surveillance et de la qualité de l'eau dans toutes les collectivités au Canada, et il a demandé des fonds pour diverses choses :

appuyer les prévisions de disponibilité et de salubrité futures de l'eau, améliorer les réseaux de distribution d'eau et de collecte des égouts dans tout le Canada et aider les municipalités à respecter les nouvelles exigences relatives aux eaux usées aux termes de la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales. Un autre témoin a demandé instamment que des améliorations soient apportées aux systèmes d'alimentation en eau potable des collectivités des Premières nations, tandis qu'un autre a réclamé l'amélioration de la collecte et de la gestion des données sur l'eau.

Soutenant que la numérisation de l'information cartographique peut aider à gérer les urgences, accroître la productivité des entreprises et créer de nouveaux marchés, quelques témoins ont réclamé la création d'un plan national d'action sur la géomatique en utilisant les fonds existants de GéoConnexions Canada, en plus de la poursuite du soutien du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux, et de l'Initiative géoscientifique ciblée. À leur avis, le plan d'action permettrait d'améliorer l'infrastructure de la technologie de l'information, d'acquérir de nouvelles cartes pour assurer la cartographie de l'ensemble du pays, d'établir des lignes directrices et des normes nationales pour intégrer l'information existante et d'offrir une tribune pour mettre en commun l'information géomatique avec les entreprises.

4.2 Environnement

L'environnement est présent au quotidien dans la vie des personnes et des entreprises, et la pérennité de l'environnement est importante pour la prospérité à long terme des Canadiens et Canadiennes. Certains témoins ont indiqué des mesures environnementales qui concernent la conservation, la remise en état des écosystèmes et le rétablissement d'espèces, les carburants classiques, l'énergie renouvelable et les émissions de gaz à effet de serre.

A. Conservation, remise en état des écosystèmes et rétablissement d'espèces

Un témoin a présenté des idées diverses afin de protéger les terres autochtones à l'écologie fragile dans le nord du Canada. Un témoin a proposé par exemple que le gouvernement fédéral élargisse le mandat du programme de Planification communautaire globale et accroisse le financement de l'aménagement régional du territoire par les Canadiens autochtones pour qu'ils puissent collaborer avec les provinces et les territoires en matière d'aménagement dans les terres ancestrales.

Soucieux de la préservation des forêts boréales du Canada, un témoin a réclamé un soutien financier fédéral pour l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) à l'intention du Secrétariat de l'EFBC et des institutions connexes des Autochtones et des Premières nations.

Le Comité s'est fait dire par un témoin qu'il fallait améliorer l'état de santé du Réseau Grands Lacs-voie maritime du Saint-Laurent en accroissant les fonds destinés à la mise en œuvre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, à la surveillance de l'environnement et à l'élaboration d'une stratégie relative aux espèces

envahissantes et à l'impact des changements climatiques. Quelques témoins ont ajouté que d'autres milieux aquatiques nécessitaient un effort de remise en état et ont appuyé un financement accru pour le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg et l'application de la Stratégie de gestion des eaux des Territoires du Nord-Ouest.

De plus, quelques témoins ont fait valoir leurs opinions sur les mesures propres à prévenir l'extinction d'espèces fauniques et à favoriser le rétablissement d'espèces actuellement en péril. Un témoin a appuyé le prolongement du financement de la stratégie fédérale sur les espèces en péril pendant encore cinq ans pour qu'on puisse appliquer des plans d'action et que le Canada puisse respecter les exigences de la Convention sur la diversité biologique. Un autre témoin a formulé des propositions sur l'amélioration des stocks de saumon et de leurs habitats au Canada, faisant des demandes précises pour que le soutien financier fédéral soit maintenu pour le Programme de mise en valeur des salmonidés et les installations de préservation du saumon, ainsi que des investissements pour la remise en état de l'écosystème du détroit de Georgie, en Colombie-Britannique.

B. Carburants classiques

Certains témoins ont exprimé des opinions divergentes sur le soutien fédéral à accorder à l'industrie de l'extraction des carburants classiques. L'un d'eux a préconisé une modification des lignes directrices actuelles sur les dépenses de prospection au Canada afin de permettre aux sociétés de déduire les coûts associés aux exigences gouvernementales. D'autres ont demandé par contre que les dépenses de prospection et de mise en valeur au Canada soient soumises au régime normal des taux d'amortissement, de façon à réduire les incitatifs fiscaux accordés au secteur de l'extraction des carburants classiques.

De la même façon, quelques témoins ont exprimé leur opinion sur l'implantation d'une taxe sur le carbone. Quelques-uns se sont dits favorables à l'imposition de cette taxe, tandis que d'autres se sont prononcés contre.

C. Énergie renouvelable

Un témoin a parlé au Comité de la nécessité d'une sensibilisation accrue et d'une meilleure information concernant l'efficacité énergétique et les impacts du comportement du consommateur, et a proposé la création d'un fonds pour aider les petites et moyennes organisations sans but lucratif à concevoir des programmes de sensibilisation en matière d'environnement. Un autre a demandé instamment l'élaboration de programmes fédéraux d'information inspirés du programme Energy Star pour promouvoir chez le consommateur un comportement responsable du point de vue de l'environnement.

Pour accroître les investissements dans les technologies des énergies renouvelables, quelques témoins ont réclamé la poursuite du Programme écoÉnergie pour l'électricité renouvelable, l'application d'une stratégie nationale pour les maisons vertes et la création d'obligations vertes dont le rendement serait garanti par le gouvernement et qui seraient mises en marché par les institutions financières canadiennes.

Certains témoins ont également précisé que le secteur de l'énergie solaire avait besoin d'un soutien fédéral. L'un d'eux a demandé la création d'une association nationale de l'énergie solaire qui faciliterait les investissements dans cette forme d'énergie et l'information à son sujet, élaborerait et administrerait des normes et des codes canadiens pour la technologie de l'énergie solaire et ferait la promotion de modèles de PPP pour accroître l'investissement. Un autre a proposé l'instauration d'un crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies de l'énergie solaire.

D. Émissions de gaz à effet de serre

Un témoin a parlé au Comité de la réglementation des émissions de gaz à effet de serre, préconisant l'alignement de la réglementation canadienne sur celle des États-Unis, de façon à prévenir les perturbations du commerce. Il a aussi demandé des consultations fédérales auprès des provinces et des parties intéressées dans l'industrie afin de créer un système national de gestion des gaz à effet de serre conforme aux approches internationales.

En ce qui concerne l'énergie propre et les ressources renouvelables, un témoin a encouragé l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable à l'investissement pour favoriser la technologie des énergies propres. Quelques autres ont indiqué que les autorités fédérales devraient définir des mesures de politique efficaces pour accroître l'utilisation de ressources renouvelables dans la fabrication de biens.

Le secteur des transports et notamment les véhicules préoccupaient certains témoins. Chacun d'entre eux a avancé une proposition visant à faire augmenter l'utilisation de carburants plus propres : maintenir l'exemption de la taxe d'accise pour le gaz naturel acheté pour un véhicule, établir des mesures fiscales favorables au transport durable, envisager des mesures incitatives concernant l'adoption du gaz naturel, élaborer une stratégie servant à promouvoir une variété de carburants propres, créer des crédits d'impôt liés à l'utilisation de carburants de remplacement, mettre en place un crédit d'impôt pour l'achat de véhicules propulsés au propane et la construction d'infrastructures de ravitaillement en propane, et créer un crédit d'impôt pour la commercialisation de biocarburants.

Un témoin a signalé qu'il faudrait promouvoir l'utilisation de véhicules mus à l'électricité et au gaz naturel. Il a aussi proposé qu'on mette en œuvre un programme d'incitation pour ce type de véhicule à l'intention des acheteurs et qu'on exige qu'une partie du parc automobile fédéral utilise l'électricité. Pour accélérer l'adoption des véhicules électriques, le même témoin a aussi recommandé vivement l'harmonisation des codes et des normes en Amérique du Nord et un financement fédéral d'une partie des coûts d'installation des stations de recharge pour les automobiles électriques. Pour assurer l'équité aux fabricants de véhicules qui ont amélioré l'efficacité énergétique de leurs véhicules, un autre témoin a réclamé l'élimination de l'écoprélevement.

Pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs en matière de changements climatiques et d'émissions et pour atténuer les impacts des changements

climatiques sur les populations vulnérables, un témoin s'est prononcé en faveur d'un soutien financier fédéral pour les initiatives d'aide internationale.

4.3 Logement

Certains témoins ont fait part au Comité de leurs réflexions sur la disponibilité de logements abordables et accessibles, les prix des logements au Canada et certaines questions liées aux rénovations des logements.

A. Disponibilité de logements abordables et de logements accessibles pour les personnes handicapées

Quelques témoins ont encouragé le gouvernement fédéral à établir une stratégie nationale du logement afin de corriger divers problèmes socioéconomiques. Certains ont proposé que la stratégie porte surtout sur les besoins des plus vulnérables et sur ceux des femmes et des Autochtones. Un certain nombre de témoins ont souligné qu'on avait besoin un peu partout au Canada de logements locatifs plus nombreux, dont la construction stimulerait l'activité économique et aiderait les personnes à faible revenu à se loger. Pour encourager la construction de logements locatifs, ils ont proposé que ceux qui achètent des immeubles pour offrir des logements locatifs devraient être exonérés de la TPS/TVH et que les gains en capital réalisés à la vente de logements locatifs par un contribuable devraient être reportés si le produit de la vente sert à acheter de nouveaux logements locatifs, peut-être avec exigence que l'immeuble soit d'une valeur plus élevée.

Un témoin a également proposé que le gouvernement accroisse les fonds affectés à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et qu'il crée un fonds national pour le logement qui soutiendrait des investissements dans de nouveaux logements abordables. Un autre témoin a pressé la Société canadienne d'hypothèques et de logement de donner la priorité aux immeubles qui offrent des logements abordables et de proposer des produits d'assurance qui favorisent le caractère abordable des logements.

Enfin, un témoin s'est prononcé en faveur de la bonification du Régime d'accession à la propriété et a proposé une modification du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pour encourager une meilleure accessibilité aux logements pour ceux qui ont droit au crédit d'impôt pour déficience physique ou mentale.

B. Prix des logements

Un certain nombre de témoins ont signalé au Comité que le prix moyen d'une maison au Canada a presque doublé en 20 ans et ils ont exprimé la crainte que, dans certaines régions du pays, l'achat d'une maison ne devienne inabordable pour la famille moyenne. Pour veiller à ce que certains programmes gouvernementaux tiennent compte de l'augmentation du prix des maisons, un témoin a proposé que les seuils du Remboursement de la TPS/TVH pour habitations neuves soient rajustés au gré de l'évolution d'une mesure du prix moyen des maisons et un autre, que le montant qui peut être retiré aux termes du Régime d'accession à la propriété soit indexé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Un témoin a proposé que le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation soit réservé aux maisons neuves dont la valeur estimative est inférieure aux prix moyens de l'immobilier dans la localité et aux acheteurs dont le revenu est inférieur au revenu médian des ménages dans la localité. Un autre a avancé une autre idée : que le gouvernement fédéral adopte un seuil unique du prix des maisons en-deçà duquel un taux inférieur de TPS/TVH s'appliquerait au prix d'achat, la différence entre les taxes payées au taux inférieur et les taxes payées au taux régulier constituant un remboursement de taxe. Au-delà du seuil, le taux intégral de la TPS/TVH s'appliquerait au prix d'achat, mais le remboursement serait égal au remboursement consenti au montant du seuil.

C. Rénovations de logements

Pour atténuer l'impact de la TPS sur les rénovations de logements et faire diminuer le recours à des entrepreneurs non inscrits auprès de l'ARC aux fins de la TPS, un témoin a réclamé un remboursement de TPS sur les rénovations et un autre appuyait l'obligation faite à toutes les petites entreprises qu'elles s'inscrivent pour obtenir un numéro d'entreprise de l'ARC. Un autre encore a proposé que le gouvernement envisage de financer les rénovations des logements sociaux.

4.4 Arts et culture

Les arts et la culture apportent une importante contribution à la société, relevant la qualité de vie, rendant les collectivités enrichies par leur présence attrayantes pour les personnes et les entreprises et ajoutant au PIB. Certains témoins ont présenté des idées sur divers sujets liés aux arts et à la culture, dont les institutions, fonds et crédits existants, fonds et crédits proposés, et la commercialisation des arts, de la culture et du tourisme au Canada et à l'étranger.

A. Institutions, fonds et crédits existants

Un certain nombre de témoins ont proposé des mesures portant sur les crédits existants qui aident les arts et la culture. Par exemple, ils ont évoqué la nécessité de modifier le Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, et proposé des changements qui ont reçu chacun l'aval d'un témoin : augmenter le taux du crédit et inclure les coûts de main-d'œuvre associés à la production de contenu numérique et aux activités de postproduction, modifier les règles pour accorder un crédit plus important aux productions théâtrales et étendre l'admissibilité aux séries sur le Web et à une gamme plus étendue de coûts. Des témoins ont demandé que l'on puisse prendre en compte les coûts pertinents non liés à la main-d'œuvre et que la mesure puisse s'appliquer à tout le contenu audiovisuel, qu'il soit destiné au cinéma, à la télévision, à la diffusion en ligne ou sur des appareils mobiles.

Le Comité a également reçu des demandes de soutien pour les fonds et programmes existants. Par exemple, quelques témoins ont recommandé instamment l'augmentation et l'indexation du budget du Fonds des médias du Canada; un témoin a proposé d'élargir le mandat de Patrimoine canadien pour que celui-ci englobe l'appui à la recherche et au développement dans le secteur audiovisuel. Pour ce qui est des autres

fonds et organismes de l'audiovisuel, des témoins ont proposé des majorations de budget pour le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada. Un certain nombre de propositions étaient chacune appuyées par un témoin : notamment l'augmentation du budget du Fonds du long métrage du Canada, la hausse du financement du fonds de Téléfilm pour le long métrage documentaire, l'instauration d'un financement permanent pour le fonds de Téléfilm pour le long métrage documentaire, la création d'un fonds distinct pour le Programme pour le long métrage documentaire et le financement des stages de Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine et pour le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine.

Pour ce qui est de Patrimoine canadien, des témoins se sont prononcés pour le maintien du financement, l'un d'entre eux encourageant un soutien aux programmes de ce ministère qui assureraient l'accès aux arts et à la culture à tous les Canadiens et Canadiennes, tandis qu'un autre préconisait des investissements fédéraux visant à développer et à soutenir les infrastructures culturelles.

Faisant remarquer que la prestation du Programme d'aide aux musées est assurée au moyen de divers programmes administrés par Patrimoine canadien et que des fonds supplémentaires accordés aux musées proviennent d'autres ministères, programmes et organismes fédéraux, un témoin a dit au Comité qu'il faudrait, au nom de l'efficacité, regrouper ces sources de financement.

Un certain nombre de témoins ont formulé des observations sur les arts et la culture d'expression française et fait des propositions visant à soutenir la diversité linguistique du Canada. Par exemple, l'un d'entre eux a exhorté le gouvernement fédéral à maintenir son soutien à la Canadian Broadcasting Corporation/Radio-Canada, en ayant une partie de son financement affectée au développement des arts et de la culture dans la francophonie canadienne; cette mesure faciliterait un engagement fédéral à l'égard de la vitalité à long terme des arts et de la culture de la francophonie canadienne tout en favorisant l'accès aux arts et à la culture pour tous les Canadiens et Canadiennes par l'entremise des programmes de soutien des langues officielles de Patrimoine canadien. Des témoins ont également parlé du renouvellement de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, avec l'ajout d'un élément pour les arts et la culture et l'amélioration des services bilingues.

Un certain nombre de témoins ont prôné des réductions du financement pour certaines activités et certains groupes des arts et de la culture. L'un d'entre eux a mentionné Téléfilm Canada, le Conseil des arts du Canada et l'Office national du film.

B. Fonds et crédits proposés

Un certain nombre de témoins qu'a entendus le Comité ont parlé de diverses formes de médias, notamment des médias numériques et interactifs et de l'enregistrement sonore. Chacune des propositions appuyées par un témoin visait à répondre notamment à la nécessité d'adopter des mesures devant encourager l'investissement privé dans l'industrie de l'audiovisuel, à la nécessité d'adopter des mesures visant à encourager

l'investissement privé dans la télévision et la production des médias numériques, au besoin de formation professionnelle de grande qualité en arts pour soutenir la créativité et l'innovation artistique, ainsi qu'au besoin de programmes et de ressources au Conseil des arts du Canada et chez Patrimoine canadien pour permettre aux artistes et aux travailleurs du secteur culturel de relever les défis de l'économie numérique.

Par ailleurs, des témoins ont proposé un programme de financement permanent géré par Industrie Canada pour les grands festivals et les grandes manifestations organisées partout au pays. Chacune des propositions appuyées par un témoin concernait l'établissement d'un programme de dons de contrepartie pour soutenir les musées canadiens, d'un fonds pour l'infrastructure d'espaces de création pour les enfants et les jeunes, d'un fonds pour la participation des enfants et des jeunes aux arts, d'un fonds de formation artistique pour les jeunes, d'un fonds pour la culture numérique et d'un fonds d'investissement dans les industries de la création.

Pour financer les activités et programmes futurs du Temple de la renommée des sports du Canada, il faut, selon l'un des témoins, appuyer un partenariat entre cette institution et le gouvernement fédéral par l'entremise de Sports Canada. D'autres témoins ont encouragé le développement par les autorités fédérales d'instituts sportifs canadiens.

Les autres suggestions appuyées chacune par un témoin portaient notamment sur l'appui financier accordé à l'acquisition de compétences et à la formation au moyen d'apprentissages, l'accès des maisons d'édition aux programmes fédéraux qui appuient la production et la diffusion d'un contenu numérique, des programmes de lecture destinés aux Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes, aux collectivités autochtones, etc. et des mesures incitatives à l'intention des publicitaires pour qu'ils appuient les sites Web qui mettent à l'honneur un contenu canadien.

C. Commercialisation des arts, de la culture et du tourisme au Canada et à l'étranger

Des témoins que le Comité a accueillis ont exhorté le gouvernement fédéral à intégrer plus pleinement les arts et la culture aux initiatives de politique étrangère et proposé du financement et des programmes pour des tournées canadiennes et internationales d'artistes canadiens, pour le développement de marchés à l'étranger pour les créateurs, institutions et industries artistiques et culturels du Canada, peut-être au moyen de programmes d'aide à la promotion internationale, et pour des échanges à l'intérieur du Canada et avec l'étranger. Ils ont aussi appuyé la réévaluation du modèle de financement de la Commission canadienne du tourisme et un financement de base compétitif et stable pour elle. Un témoin a attiré l'attention sur les coproductions internationales, proposant de créer un fonds de coproduction avec des pays à qui le Canada est lié par des traités officiels, et sur la nécessité de financer un nouveau programme de développement des exportations pour favoriser la croissance du secteur canadien de production médiatique.

Des témoins, soucieux d'appuyer le tourisme, ont fait valoir qu'il fallait mieux financer les organismes et organisations qui ont une influence en matière de tourisme

comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, Parcs Canada et le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Les propositions que le Comité a entendues et qui étaient appuyées chacune par un témoin portaient notamment sur les efforts à déployer pour faciliter le tourisme transfrontalier, ce qui pourrait exiger des modifications de la réglementation douanière, la nécessité de positionner la navigation de plaisance au centre des stratégies nationales de tourisme et la nécessité d'une participation fédérale à un programme à coûts partagés pour promouvoir, étudier et étendre le réseau de sentiers, et d'investissements en infrastructure dans les sentiers qui ont une dimension nationale et régionale, la promotion des sentiers canadiens se faisant aux niveaux local et international.

4.5 Organismes de bienfaisance et secteur du bénévolat

Les organismes de bienfaisance et les bénévoles contribuent au bien-être des personnes et à la vigueur des collectivités en offrant des services philanthropiques, éducatifs, religieux et autres. Un certain nombre de témoins ont exprimé leurs opinions sur les incitatifs fiscaux aux dons de bienfaisance, sur les soutiens fédéraux financiers, éducatifs et autres pour les organismes de bienfaisance et les bénévoles, sur les mesures propres à améliorer l'efficacité des exigences administratives auxquelles les organismes de bienfaisance sont soumis et les dons de bienfaisance à l'étranger sous forme d'aide extérieure.

A. Incitatifs fiscaux

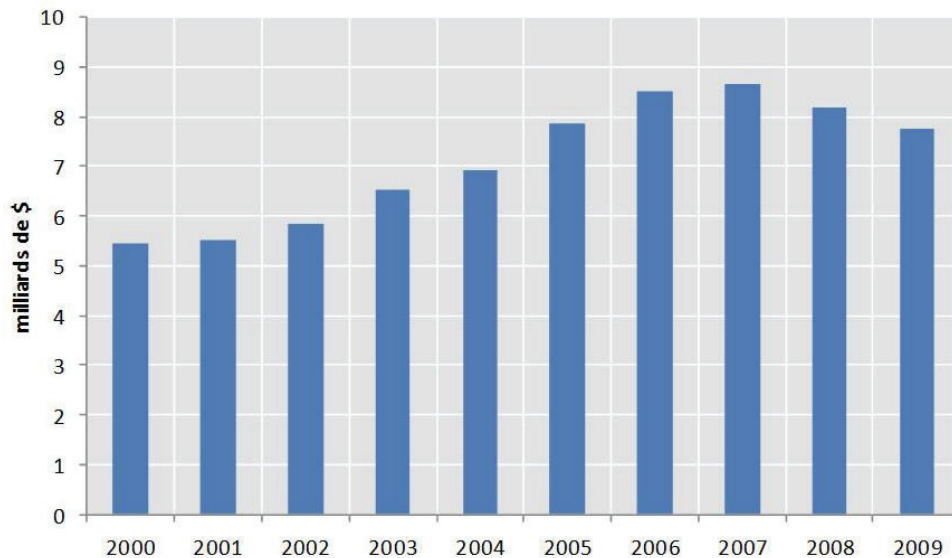
Un certain nombre de témoins ont parlé au Comité de mesures qui, selon eux, seraient bénéfiques pour les organisations de bienfaisance et sans but lucratif, soit en faisant augmenter les dons, soit en allégeant le fardeau administratif. Ils ont préconisé par exemple un crédit d'impôt « allongé », qui s'appliquerait aux montants en sus du niveau le plus élevé des dons antérieurs et qui donnerait un crédit majoré de 10 % pour les dons qui dépassent le niveau antérieur le plus élevé, jusqu'à concurrence d'une limite annuelle des dons de 10 000 \$. Deux variantes ont été proposées : dans la première, la mesure proposée ne s'appliquerait qu'au montant supérieur à un seuil de 200 \$, alors qu'il n'existe aucune contrainte de cette nature dans la deuxième.

Un certain nombre de témoins ont prôné l'élimination de l'impôt sur les gains en capital sur les dons d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers, sous réserve de quelques exigences : l'organisme de charité ne remettrait un reçu d'impôt au donateur qu'après avoir touché le produit de la vente de l'actif et, si l'acheteur de l'actif n'est pas indépendant du donateur, l'organisme de charité devrait se procurer deux évaluations professionnelles indépendantes pour confirmer qu'il touche la juste valeur marchande au moment de la vente de l'actif.

Des témoins ont préconisé que le gouvernement fédéral revise les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui interdisent les sociétés en commandite comme investissement des fondations privées. Les autres propositions qui étaient appuyées chacune par un témoin portaient notamment sur la définition des fiducies résiduelles de bienfaisance

comme véhicule de don aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le relèvement du crédit d'impôt pour dons de bienfaisance au-delà de certains seuils et/ou l'ajout de nouveaux seuils, l'adoption de mesures visant à encourager les activités de bénévolat à l'étranger, la capacité conférée à la Cour de l'impôt de se saisir d'appels au sujet de l'octroi ou de la révocation du statut d'organisme de charité à l'étape initiale.

Figure 6 – Dons de bienfaisance déclarés par les particuliers, Canada, 2000-2009 (année d'imposition)



Note : Le don de bienfaisance correspond à la portion admissible des dons totaux, comme indiqué sur la déclaration de revenus du particulier.

Source : Figure produite à l'aide de données de Statistique Canada, tableau 111-0001 du CANSIM, consulté le 10 novembre 2011.

B. Soutiens financiers, éducatifs et autres pour les organismes de bienfaisance

Un certain nombre de témoins ont demandé des mesures de soutien nouvelles et/ou renforcées pour les organismes de bienfaisance et autres organismes sans but lucratif.

Des témoins ont fait valoir que les organisations de bienfaisance et sans but lucratif tireraient avantage d'une collaboration avec d'autres secteurs de l'économie et de l'information qu'elles peuvent en recevoir. Ils ont exhorté le gouvernement à étudier de nouvelles manières d'encourager la collaboration entre les secteurs privé, sans but lucratif, public et universitaire. Chacune des propositions était appuyée par un témoin et portait notamment sur l'accès à des services fédéraux de développement de l'entreprise et

de renforcement des capacités et la désignation, de façon permanente, du 15 novembre comme Journée nationale de la philanthropie afin de souligner les contributions apportées par les organisations de bienfaisance et les bénévoles.

C. Exigences administratives

Un certain nombre de témoins ont fait savoir au Comité que le gouvernement devrait alléger les obligations réglementaires et en matière d'information imposées aux organisations de bienfaisance et sans but lucratif. Afin de permettre à ces dernières de mettre plus clairement en évidence leur impact social, un témoin a réclamé la restructuration des obligations en matière de rapports pour les organismes de bienfaisance. Il a été fait mention expressément de l'initiative sur la transparence de l'aide internationale.

D. Aide extérieure

Reconnaissant que le Canada fait partie d'une communauté planétaire, des témoins qui ont comparu devant le Comité ont exhorté le gouvernement fédéral à accroître les fonds destinés à l'aide extérieure. Par exemple, ils se sont prononcés pour une augmentation du budget fédéral d'aide et l'application d'un calendrier pour atteindre dans certains délais l'objectif fixé par l'ONU, soit 0,7 % du produit national brut. Un certain nombre de témoins ont demandé que le Canada accroisse ses contributions à certaines initiatives. Des mesures dans le domaine de l'éducation, de l'environnement, de la santé maternelle et de la santé de la reproduction, de la lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria, et du microfinancement de projets sont toutes des propositions ayant reçu l'appui d'un témoin. Un autre témoin a dit au Comité qu'il faudrait réduire les dépenses en aide extérieure.

Pour financer la lutte contre la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, certains témoins préconisent la mise en place d'une taxe sur les transactions financières prélevée auprès des institutions financières; d'autres témoins s'y sont opposés.

«... (N)ous croyons que la prochaine étape que le gouvernement du Canada doit franchir pour améliorer l'efficacité de son aide sera de publier les renseignements à ce sujet et de les présenter de façon courante et acceptée à l'échelle internationale, dans le cadre de l'Initiative pour la transparence de l'aide internationale.»

*James Haga (directeur du programme plaidoyer,
Ingénieurs sans frontières Canada),
31 Octobre 2011*

4.6 Collectivités rurales et éloignées

Les collectivités rurales et éloignées diffèrent fondamentalement des collectivités urbaines. Leurs préoccupations sont différentes, et il faut satisfaire des exigences différentes si on veut qu'elles deviennent et demeurent solides. Un certain nombre de témoins ont parlé des collectivités des Premières nations et des secteurs agricole, forestier et de la pêche, qui sont souvent implantés dans des localités rurales et éloignées, et d'entreprises locales.

A. Collectivités des Premières nations

Certains des témoins entendus par le Comité se sont inquiétés de la situation socioéconomique de certaines collectivités autochtones et des Premières nations. Chacune des propositions suivantes était appuyée par un témoin : fournir un soutien financier pour une initiative, comme un « accord cadre », peut-être, qui donnerait aux Premières nations la possibilité d'assumer le contrôle de leurs terres et de leurs ressources et ferait en sorte que les dispositions sur l'administration des terres de la *Loi sur les Indiens* cessent de s'appliquer; négocier et résoudre les revendications territoriales en souffrance; examiner de nouveaux investissements qui relèveraient le niveau de vie des Autochtones; estimer les coûts qu'entraînerait le respect des exigences de la politique du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations; prendre des mesures pour corriger les problèmes relevés par le vérificateur général du Canada au sujet de la Directive 20-1, formule nationale de financement pour les organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières nations, et de l'*Entente de 1965 sur le bien-être des Indiens*.

B. Secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches

Des témoins ont fait part de leurs préoccupations au sujet des besoins croissants de la population mondiale en denrées alimentaires et la montée croissante des coûts de production de ces denrées. Par exemple, selon un témoin, des mesures prises par les gouvernements, comme des subventions à la production d'éthanol, l'obligation d'ajouter à l'essence de l'éthanol produit à partir de grains et des droits tarifaires qui affectent l'importation d'éthanol de pays autres que les États-Unis et le Mexique, ont fait augmenter le coût des produits d'éthanol provenant de grains, ce qui, indirectement, fait augmenter le prix des aliments pour le secteur de l'élevage du bœuf. Ils ont donc demandé qu'on revienne sur ces politiques. Les autres propositions appuyées chacune par un témoin portaient notamment sur la suppression des frais d'inspection pour les établissements de transformation de la viande enregistrés au niveau fédéral, la rationalisation du cadre réglementaire de l'agriculture canadienne et l'instauration d'un crédit d'impôt pour la sécurité alimentaire qui serait calculé d'après les dépenses admissibles pour améliorer les capacités de transformation des aliments.

Un certain nombre de témoins se sont prononcés en faveur de modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour reporter l'impôt des entreprises reconnues comme sociétés agricoles familiales, ainsi que pour augmenter ou indexer sur l'inflation l'exonération à vie des gains en capital des petites entreprises pour que le transfert intergénérationnel des exploitations agricoles n'occasionne pas de difficultés financières excessives.

Des témoins ont présenté au Comité des demandes d'amélioration de programmes pour les secteurs agricoles, forestiers et de la pêche. Dans le cas de l'agriculture, les propositions appuyées chacune par un témoin portaient sur la reconstitution et le renforcement de la capacité structurelle de recherche dans le secteur public à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour assurer le développement et la commercialisation de la recherche agricole, le rétablissement du Programme de compétitivité des abattoirs et du

Programme d'amélioration de l'abattage, la mise en place d'un programme d'amélioration de la qualité du vin et le financement du fonds de développement du marché canadien du bœuf et des bovins. Un certain nombre de témoins ont appuyé des modifications des programmes Cultivons l'avenir, notamment pour poursuivre les programmes actuels de gestion des risques d'entreprise (GRE), les programmes non rattachés à la GRE dans Cultivons l'avenir 2 et le développement et l'expansion des programmes de GRE.

Certains témoins ont fait des observations au sujet de l'industrie forestière. Par exemple, chacune des suggestions était appuyée par un témoin et portait notamment sur une meilleure intégration du bois dans le Code national du bâtiment et le financement de programmes de base dans le cadre de la Stratégie pour la compétitivité à long terme de l'industrie forestière.

Concernant le secteur des pêches, des propositions ont été avancées, appuyées chacune par un témoin, pour que soit accordé le financement qui permettrait de prolonger l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique, que soit élaborée une loi fédérale sur l'aquaculture, que soit créé un institut des océans et des systèmes alimentaires dans une université canadienne et que soit appliquée, avec le concours des Premières nations du Canada, l'Entente sur la forêt boréale canadienne.

C. Entreprises communautaires

Des témoins ont fait remarquer au Comité l'importance des entreprises communautaires et coopératives dans l'économie canadienne, spécialement dans les économies des collectivités rurales et éloignées. Chacune des suggestions était appuyée par un témoin et concernait l'établissement d'un fonds qui permettrait d'investir dans le capital d'investissement social et la création d'un fonds qui fournirait à des taux préférentiels des prêts à long terme aux coopératives.

4.7 Sûreté et sécurité intérieure

Les particuliers et les entreprises veulent que les villes et localités où elles vivent, travaillent et mènent leurs activités soient sûres et sécuritaires, en partie parce que la sûreté et la sécurité améliorent la qualité de vie et favorisent un contexte propice à une croissance économique plus vigoureuse. Certains témoins ont exprimé leur opinion sur divers sujets qui se rattachent à la sûreté et à la sécurité intérieure : prévention du crime, poursuites pénales, victimes de la criminalité et état des prisons, services d'urgence et défense et sécurité nationales.

A. Prévention du crime, poursuites pénales, victimes du crime et état des prisons

En ce qui concerne la prévention du crime, un témoin a parlé surtout des jeunes et dit que les peines devraient être plus longues. D'autres ont suggéré de rediriger des crédits affectés au système de justice pénale pour les consacrer à des programmes de loisirs après l'école et accorder un financement pluriannuel aux organisations qui travaillent avec les jeunes autochtones, inuits et métis, avec les jeunes qui font partie de gangs, avec les jeunes filles et avec les jeunes qui vivent dans la pauvreté.

Certains témoins ont donné au Comité des explications sur la fabrication, l'importation et la vente de cigarettes de contrebande, et ils ont proposé des mesures pour lutter contre ces activités : faire respecter les lois contre la contrebande et ordonner la fermeture des fabriques illégales de cigarettes; créer un groupe de travail Canada-Ontario-Québec sur les cigarettes illégales pour coordonner une intervention efficace contre la contrebande de tabac; entreprendre une campagne de sensibilisation auprès du public; alourdir les peines pour la fabrication, l'importation et la vente du tabac de contrebande; élargir les pouvoirs de saisie des organismes chargés de l'application de la loi; créer à la Gendarmerie royale du Canada un groupe de travail contre la contrebande; renforcer la sécurité à la frontière canado-américaine grâce à des méthodes d'application conjointe de la loi visant à réduire l'importation de tabac en contrebande.

À propos des organismes chargés de l'application de la loi, un témoin a exhorté le gouvernement fédéral à accroître le financement pour former des unités d'application de la loi en ce qui concerne les enquêtes sur le trafic d'êtres humains et les poursuites à ce sujet, tandis que d'autres ont prôné un financement à long terme des services de police communautaire et un soutien plus ferme aux efforts de coopération entre les organismes d'application de la loi aux niveaux national, provincial et municipal.

Un témoin a informé le Comité du fait que, à cause de la réglementation récente sur le financement et des réductions de budget à Condition féminine Canada, le budget du ministère, en 2010, représente 1,78 \$ par femme et fille au Canada. Des témoins ont réclamé une augmentation des dépenses pour les services d'aide aux femmes victimes de violence, pour les organisations qui cherchent des solutions de l'ordre de la politique d'intérêt public au problème de la violence. Un certain nombre de propositions appuyées chacune par un témoin ont été présentées : des subventions — administrées par Condition féminine Canada — ou un financement pluriannuel pour aider à combler le manque de refuges d'urgence pour les femmes qui fuient des situations de violence, le lancement d'une enquête nationale sur le problème de la violence faite aux femmes et filles autochtones, et mettre l'accent sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada, l'amorce de discussions fédérales-provinciales/territoriales-municipales pour assurer la coordination des politiques avec la participation des parties intéressées et des fonds accordés pour le maintien de l'initiative Sœurs par l'esprit.

Pour aider les victimes de crime, un témoin a proposé de modifier le *Code criminel* pour rendre obligatoires des suramendes compensatoires au stade de la détermination de la peine.

En ce qui concerne le traitement des femmes dans le système carcéral, un témoin a proposé une modification de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et appuyé le financement d'un comité national indépendant de gouvernance formé de femmes pour surveiller les conditions d'incarcération des femmes.

B. Services d'urgence

Quelques témoins ont fait des propositions au Comité au sujet du personnel et de l'infrastructure des services d'urgence. Par exemple, un témoin a réclamé la création d'une prestation nationale de dédommagement des agents de la sécurité publique à l'intention des familles de pompiers et d'autres intervenants dans les situations d'urgence qui perdent la vie dans l'exercice de leurs

fonctions, un financement renouvelé pour la formation concernant les matières dangereuses pour les premiers intervenants afin de préparer le personnel d'urgence aux attaques chimiques et biologiques au Canada, et la révision du programme fédéral d'aide aux sinistrés. D'autres témoins ont demandé l'établissement d'un financement à long terme pour la Garde côtière canadienne.

Figure 7 – Garde côtière canadienne – Faits saillants

Par une journée moyenne, voici ce que réalise la Garde côtière canadienne :

- Elle sauve 8 vies;
- Elle vient en aide à 55 personnes dans le cadre de 19 missions de recherche et sauvetage ;
- Elle entretient 60 aides à la navigation, comme les phares ou les cornes de brume;
- Elle traite 1 547 communications radio en mer;
- Elle gère 2 325 déplacements par des navires commerciaux;
- Elle escorte 4 navires commerciaux dans les glaces;
- Elle réalise 12 patrouilles de pêche;
- Elle contribue à 8 relevés scientifiques;
- Elle contribue à 3 missions hydrographiques;
- Elle traite 4 événements déclarés de pollution; et
- Elle arpente 4,4 kilomètres de fonds dans les chenaux de navigation.

Source : Figure produite par les auteurs à l'aide de renseignements provenant de Pêches et Océans Canada, *Rapport sur les plans et les priorités*, 2010-2011, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/dfo/dfo02-fra.asp> et de la *Garde côtière canadienne*, « Niveaux de service », 2011, http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/Gcc/qvn_a_propos_gcc.

C. Défense et sécurité nationales

Les dépenses militaires sont un sujet de préoccupation pour un certain nombre de témoins, qui ont présenté des propositions sur le niveau acceptable, selon eux, des dépenses consacrées à la défense nationale. Ainsi, un témoin a proposé une augmentation des dépenses en matière de défense par la mise en place d'un plan à long terme pour l'entretien du matériel et l'achat de nouveau matériel; un autre a plaidé en faveur d'une augmentation du montant des excédents d'exercice que le ministère de la Défense nationale est autorisé à reporter sur l'exercice suivant, et la garantie que les dépenses en immobilisations du ministère ne diminueront pas à moins de 25 % du budget total.

D'autres témoins ont appuyé une réduction des dépenses militaires. Un témoin, a soutenu que le niveau de ces dépenses devrait revenir à celui qui existait avant le 11 septembre 2001, et un autre a déclaré que la direction du ministère de la Défense nationale devrait consulter ses employés pour revoir et réduire les dépenses faites pour les services d'entrepreneurs.

Quelques témoins ont, tout à tour, recommandé de faire davantage appel à d'autres services aériens, fait valoir qu'il faudrait se tourner vers les services aériens moins coûteux du secteur privé, et proposé d'explorer d'autres méthodes de paiements. Un témoin a demandé une surveillance parlementaire accrue des dépenses en matériel du ministère de la Défense nationale de façon à garantir une gestion efficace des dépenses militaires.

Au sujet du niveau de la recherche sur la défense et la sécurité nationales, un témoin a proposé que le Programme de retombées industrielles et régionales accorde un meilleur soutien à la recherche-développement des entreprises canadiennes.

Un témoin a appuyé la création d'un nouveau programme spatial canadien. Selon lui, ce programme mettrait l'accent sur le développement de nouvelles technologies à exporter dans le reste du monde et des modifications du processus d'acquisition de technologies spatiales pour laisser plus de souplesse aux participants dans le choix de la technologie utilisée pour répondre aux demandes.

Soucieux de maintenir le nombre de réservistes grâce à de meilleurs débouchés en matière d'emploi au moment de leur retour à la vie civile, quelques témoins ont réclamé l'élaboration et l'application d'un programme d'indemnisation et d'incitatifs fiscaux pour les employeurs qui engagent des réservistes ou des anciens combattants, de même qu'un programme de formation destiné aux réservistes, dans le but d'augmenter leurs chances d'emploi, une fois leur service militaire terminé.

Ce que le Comité recommande

Le Comité croit que des collectivités fortes sont à la base d'entreprises et de personnes solides, et contribuent à la prospérité et à la résilience de la nation. C'est dans les collectivités que les gens vivent et les entreprises exploitent leur commerce; il est donc important qu'elles détiennent des caractéristiques appropriées et fonctionnelles sur les plans de l'infrastructure, des investissements dans le développement et l'utilisation d'énergie propre et renouvelable, d'un marché immobilier viable, de dons de bienfaisance qui appuient les priorités nationales et internationales, et de l'absence de comportements illégaux ou indésirables, comme ceux que l'on trouve dans le contexte de la contrebande du tabac. Convaincus de la nécessité d'adopter des mesures politiques dans chacun de ces domaines pour assurer à nos collectivités un avenir prospère et résilient, dont tous, entreprises et personnes profiteraient, nous présentons un certain nombre de recommandations.

Pour ces raisons, le Comité fait les recommandations suivantes :

Que le gouvernement fédéral, conformément à son engagement dans le cadre du budget 2011, continue à travailler de concert avec les provinces, les territoires, la Fédération canadienne des municipalités et autres intervenants pour élaborer un plan à long terme visant une infrastructure publique qui se poursuive même à l'expiration du plan Chantiers Canada, et qui intègre le soutien aux collectivités rurales.

Que le gouvernement fédéral continue à faire progresser les partenariats public-privé pour servir les intérêts des contribuables dans le contexte de l'exécution de projets d'infrastructures publiques.

Que le gouvernement fédéral travaille de concert avec les municipalités, particulièrement les municipalités rurales, pour revoir sans cesse la *Loi sur la protection des eaux navigables*.

Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, continue à soutenir des projets durables et rentables d'énergie propre qui, comme le projet hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill, aideront les régions et les provinces à remplacer les combustibles fossiles par des sources de combustibles renouvelables.

Que le gouvernement fédéral soutienne l'établissement et le maintien de normes et de codes relativement à la technologie canadienne de l'énergie solaire.

Que le gouvernement fédéral continue à rechercher des façons rentables de favoriser la réduction des coûts énergétiques, notamment en ce qui a trait aux collectivités nordiques et éloignées et les choix de transport pour les Canadiens et Canadiennes.

Que le gouvernement fédéral favorise le développement de l'industrie des véhicules fonctionnant au gaz naturel en établissant un partenariat avec l'industrie canadienne du transport et en examinant des moyens de soutenir les transports durables.

Que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les technologies et les entreprises vertes, l'efficacité énergétique des maisons et le développement des énergies renouvelables.

Que le gouvernement fédéral continue de recourir aux incitatifs fiscaux pour stimuler le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Que le gouvernement fédéral continue de surveiller le marché canadien de l'habitation et d'en assurer la stabilité à long terme.

Que le gouvernement fédéral s'engage sans cesse à rendre son aide internationale plus responsable et transparente afin d'améliorer l'efficacité de tels investissements, notamment la participation soutenue et croissante à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

Que le gouvernement fédéral continue d'examiner des moyens d'inciter les Canadiens et Canadiennes à faire davantage de dons de charité, notamment en appuyant des initiatives comme l'étude du Comité des finances de la Chambre des communes sur les incitatifs fiscaux accordés au titre des dons de charité.

Que le gouvernement fédéral étudie le concept d'une *Loi sur le droit de propriété des premières nations* tel que proposé par la Commission de la fiscalité des Premières nations.

Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, soutienne l'industrie agricole canadienne grâce à l'élaboration du cadre stratégique agricole « Cultivons l'avenir 2 » et veille à son examen fréquent afin de contribuer de la manière la plus efficace qui soit à la compétitivité et au succès de l'industrie.

Que le gouvernement fédéral continue de reconnaître le problème de la contrebande de tabac et aide à lutter contre son trafic, puisque cela est devenu une industrie au noir qui expose les enfants au risque de commencer à fumer plus facilement, qui fait perdre des revenus fiscaux et qui fait augmenter les coûts des soins de santé.

CHAPITRE 5 : DES GENS SOLIDES

Des gens solides sont un gage de résilience — à titre de membres d'une famille et d'amis, d'employés et de participants dans leurs collectivités — et, en période d'incertitude économique, ils sont essentiels pour assurer la reprise économique et un niveau de vie élevé. Des témoins ont exprimé leurs points de vue sur une gamme d'enjeux pour les Canadiens et Canadiennes : un régime équitable d'imposition du revenu des particuliers qui ne crée pas un lourd fardeau de conformité, l'accès aux soins de santé et à un nombre suffisant de professionnels de la santé, l'appui aux aidants et aux personnes qui ont des états pathologiques particuliers, l'accès aux études à un prix abordable et un appui suffisant aux établissements d'enseignement et aux étudiants, divers appuis à ceux qui entrent dans la population active rémunérée ou qui en sortent, et des mesures d'épargne-retraite et des dispositions de régimes de retraite qui contribuent à assurer un revenu de retraite suffisant.

Ce que les témoins ont demandé

5.1 Impôt sur le revenu des particuliers

Le niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers et le mode d'imposition de ce revenu sont importants pour diverses raisons. Ainsi, ces facteurs peuvent influencer les choix quant au lieu où vivre, l'effort de travail, les montants à épargner et d'autres décisions. Des témoins ont soulevé diverses questions touchant à l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris la réforme fiscale, la conformité et des mesures spéciales pour des groupes comme les personnes à faible revenu, les personnes qui élèvent les enfants ou s'occupent d'autres personnes à charge, les personnes handicapées et les personnes dont le revenu fluctue — parfois beaucoup — d'une année à l'autre.

A. Réforme fiscale

Convaincus que le Canada devrait avoir un régime de l'impôt sur le revenu des particuliers caractérisé par l'équité, certains témoins ont proposé des mesures qui, selon eux, permettraient d'atteindre cet objectif. Par exemple, chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : une refonte du régime afin de mieux redistribuer le revenu, des mesures pour réduire l'impôt relativement plus élevé sur le revenu salarial par rapport aux revenus de dividendes lorsqu'on tient compte des retenues sur le salaire, la prise en considération de l'effet du régime fiscal sur les parents qui touchent un revenu et sur ceux qui choisissent de ne pas participer à la population active rémunérée, l'utilisation de l'unité familiale aux fins de l'impôt, un examen de l'effet du régime fiscal actuel sur les familles à un seul revenu et un examen complet des dispositions fiscales relatives aux successions et à la planification successorale, en particulier l'imposition des transferts d'entreprises familiales.

Quelques témoins ont présenté au Comité des points de vue divers sur les modifications de l'impôt sur le revenu des particuliers. Par exemple, certains témoins ont proposé une hausse du taux d'imposition des contribuables à revenu élevé, tandis que

d'autres préconisaient une diminution graduelle du taux d'imposition des contribuables dont le revenu se situe dans les deux tranches d'imposition les plus élevées. D'autres suggestions ont été chacune soutenues par un témoin : dont l'augmentation du nombre de tranches d'imposition, la réduction plus générale des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers afin de faciliter l'épargne-retraite et la réduction de taux pour les contribuables à revenu élevé afin d'encourager l'immigration et de garder les travailleurs au Canada.

Un témoin a demandé que l'on réduise les encouragements fiscaux relatifs à l'investissement, tels que le taux d'inclusion des gains en capital, ainsi que la déduction et le report de l'impôt pour les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Un témoin a comparé le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers du Canada à ceux d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et préconisé de modifier l'impôt sur le revenu des particuliers et les taxes à la consommation au Canada.

Certains témoins ont fait des suggestions concernant des groupes de contribuables particuliers. Par exemple, chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : porter la prestation fiscale pour le revenu de travail à un niveau qui permettrait à tous les Canadiens et Canadiennes ayant un emploi à plein temps d'atteindre l'indicateur pertinent de faible revenu, majorer l'exemption personnelle afin de refléter l'indicateur pertinent de faible revenu pour tous ceux qui vivent dans la pauvreté et relever le plafond de la tranche d'impôt la plus basse afin de l'aligner sur le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension prévu dans le Régime de pensions du Canada.

B. Conformité

Quelques témoins ont soutenu que les coûts de conformité liés aux déclarations de revenu des particuliers sont trop élevés et ils ont demandé la simplification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de réduire la paperasserie pour les particuliers et les coûts de l'administration de l'impôt pour le gouvernement fédéral. Afin d'aider les particuliers dont les déclarations de revenus sont complexes, certains témoins ont proposé que la date limite pour produire les déclarations soit reportée au 15 juin, ce qui donnerait plus de temps pour obtenir les documents officiels de tierces parties, comme les administrateurs de placements. Selon un témoin, la simplification de la loi accroîtrait la transparence, réduirait l'incertitude pour les préparateurs de déclarations et pour les contribuables et réduirait la probabilité de planification fiscale abusive.

C. Mesures pour des groupes particuliers

Des témoins ont suggéré des mesures relatives aux aidants naturels et aux crédits d'impôt et certains d'entre eux ont félicité le gouvernement pour les crédits d'impôt instaurés, tels que le crédit d'impôt pour aidants familiaux, le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le crédit d'impôt en raison de l'âge; d'autres témoins ont suggéré que ces crédits d'impôt deviennent remboursables. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : la consolidation des crédits d'impôt aux aidants naturels afin d'empêcher les chevauchements, la simplification des avantages fiscaux afin

d'atténuer les pertes de revenu et d'accumulation de droits à pension lorsqu'on quitte la population active pour s'occuper d'un membre de la famille à charge, l'élargissement de l'admissibilité aux prestations fiscales aux aidants qui ne vivent pas avec la personne aidée et l'élimination de la limite sur les dépenses que les aidants naturels peuvent se faire rembourser au titre du crédit d'impôt pour frais médicaux pour un parent à charge.

D'après certains témoins, il faut modifier des mesures fiscales particulières concernant la garde des enfants et les enfants. Par exemple, ils ont préconisé des subventions directes pour la garde des enfants à l'intention des parents au lieu de prestations fiscales, afin de permettre d'entrer ou de rentrer dans la population active, une hausse de la valeur de la prestation fiscale canadienne pour enfants et du supplément de la prestation nationale pour enfants, ainsi que le fractionnement du revenu familial aux fins de l'impôt sur le revenu.

Reconnaissant que les revenus de certaines personnes peuvent varier d'une année à l'autre, quelques témoins ont suggéré d'étaler le revenu des artistes autonomes et de permettre aux artistes et créateurs professionnels d'utiliser le revenu de l'année en cours afin d'établir leur marge de cotisation aux régimes enregistrés d'épargne-retraite. Ils ont aussi proposé un crédit d'impôt pour la production de spectacles (théâtre, danse et opéra), des exonérations d'impôt sur le revenu tiré des droits d'auteur et les paiements résiduels et subventions artistiques, ainsi que des mesures fiscales qui permettraient aux écrivains et à d'autres créateurs de mieux vivre de leur travail créatif.

5.2 Santé

Une population en santé est un indicateur et un facteur de la santé et de la prospérité d'un pays. Des témoins ont parlé au Comité de certains aspects de la santé comme les médicaments, les aidants et les établissements de soins, la promotion de la santé et la prévention des maladies, la santé mentale et buccodentaire, les professionnels de la santé et les établissements de santé, la recherche et l'innovation en santé, l'avenir des soins de santé et leurs coûts, et les besoins des personnes handicapées et ayant d'autres problèmes médicaux.

A. Médicaments

Un certain nombre de témoins ont décrit au Comité le besoin d'améliorer le processus d'examen réglementaire de Santé Canada applicable aux médicaments et à d'autres produits médicaux, y compris les produits de santé naturels, et proposé quelques changements. Par exemple, ils ont appuyé le financement de la Direction des produits de santé naturels et de l'Inspectorat de la Direction générale des produits de santé et des aliments du Ministère afin de lui permettre de mettre en place et d'appliquer une réglementation sur les produits de santé naturels. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : que les produits de santé naturels ne soient plus définis comme un médicament dans la *Loi sur les aliments et drogues*, du financement supplémentaire pour l'Agence des services frontaliers du Canada et la Société canadienne des postes, afin d'empêcher l'entrée au Canada de produits de santé naturels illégaux et une modification du système d'approbation de Santé Canada, afin de se diriger

vers un système de « gestion par exception » fondé sur la conformité après la mise en marché, ce qui ferait en sorte que les produits de soins de santé à faible risque et ceux à haut risque seraient réglementés différemment.

Quelques témoins ont suggéré la création d'un régime national d'assurance-médicaments afin que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès aux médicaments nécessaires; certains ont proposé une entente de partage des coûts avec les provinces et les territoires pour financer ce régime. Un témoin a expliqué au Comité la nécessité d'élaborer un plan de mise en œuvre afin de réaliser les éléments de la Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques de l'*Accord sur la santé de 2004*.

Certains témoins ont fait des suggestions relatives à la Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada, aux exigences proposées sur l'étiquetage des médicaments à usage humain et à la production de marijuana à des fins médicales. En particulier, un témoin a proposé que, pour appuyer la mise en œuvre réussie du cadre de recouvrement des coûts révisé, les ressources à la Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada ne soient pas touchées par l'examen stratégique et fonctionnel. Un autre témoin a préconisé que certaines modifications décrites dans l'*Ébauche de la ligne directrice : L'étiquetage des médicaments à usage humain* ne soient pas mises en œuvre, et un autre encore était d'avis que la production de marijuana à des fins médicales devrait être surveillée de près.

Un témoin a présenté au Comité des mesures qui reconnaissent et encouragent les partenariats globaux, telles que l'appui visant à mettre en place des corridors biopharmaceutiques régionaux ciblés au Canada.

B. Aidants et établissements de soins

Quelques témoins ont demandé l'élaboration d'une stratégie nationale sur les aidants naturels, afin d'encadrer et de coordonner les mesures d'appui aux aidants familiaux, convaincus qu'un tel cadre pourrait jeter les bases d'un dialogue avec les provinces et les territoires sur des mesures ciblées à l'intention des aidants familiaux. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : la création d'encouragements aux employeurs afin de récompenser les aidants familiaux; le financement et l'appui des soins à domicile et des maisons médicales, où chaque patient a un médecin de famille; l'adoption de systèmes perfectionnés de planification des rendez-vous et de stratégies concernant les services en dehors des heures de bureau; et l'appui aux systèmes d'information sur la santé et aux technologies connexes.

C. Promotion de la santé et prévention des maladies

Reconnaissant que l'activité physique contribue à la bonne santé et à la prévention des maladies et peut aussi permettre un recours moins fréquent ou moins intensif aux services de santé, des témoins ont proposé la modification du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, qui, selon certains d'entre eux, devrait être pleinement remboursable pour les non contribuables, ainsi que la création d'une initiative nationale visant à récompenser par des prix les réalisations en matière de savoir-faire physique pour

les enfants. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : la création d'un crédit d'impôt pour la condition physique des adultes relié à des exigences comme l'éducation pour une alimentation saine et la modification du comportement, l'élaboration d'un système de surveillance pour améliorer la santé et le bien-être des enfants et le financement de participACTION.

Certains témoins appuyaient des investissements dans de nouveaux vaccins, dans un fonds national fiduciaire d'immunisation permanent qui serait distinct du Transfert canadien en matière de santé et dans une stratégie nationale d'immunisation afin d'assurer l'adoption rapide de nouveaux vaccins recommandés. Un témoin a souligné le besoin de mettre en place un programme public d'immunisation contre le zona.

Quelques témoins ont proposé des stratégies afin d'appuyer la promotion de la santé et la prévention des maladies. Par exemple, chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : l'élaboration d'un guide national d'activité, une campagne d'éducation afin de sensibiliser les Canadiens et Canadiennes au sel et aux bienfaits d'une réduction de leur consommation de sel, ainsi que des mesures pour réduire le diabète, dont une stratégie pancanadienne de promotion du poids-santé, une stratégie canadienne de lutte contre le diabète et une initiative de lutte contre le diabète chez les Autochtones.

D. Santé mentale et santé buccodentaire

Certains témoins se sont exprimés sur des questions relatives à la santé mentale et à la santé buccodentaire, de manière générale et par rapport à certains groupes particuliers. Par exemple, des témoins ont expliqué au Comité les besoins en programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'intention des jeunes des Premières nations et des communautés inuites, et un témoin a insisté sur le besoin d'élargir la promotion de la santé buccodentaire et la prévention des maladies chez les Inuits et les Premières nations par l'Initiative en santé buccodentaire des enfants du programme des Services de santé non assurés.

Quelques témoins ont demandé la création d'un réseau national de centres de recherche et d'intervention en matière de dépression, ainsi que des investissements afin d'appuyer des programmes de désintoxication à l'intention des personnes des Premières nations, des militaires et des jeunes qui souffrent de toxicomanie. Un témoin a demandé qu'on élabore un régime qui offrirait des programmes pancanadiens de santé publique axés sur la promotion de la santé buccodentaire et de la création d'un régime de santé public répondant aux besoins des Canadiens et Canadiennes en matière de santé buccodentaire.

E. Professionnels de la santé et établissements de santé

Quelques témoins ont exprimé leurs points de vue sur les ressources humaines en santé et ont demandé l'établissement d'un plan durable sur les ressources humaines du secteur de la santé, notamment pour les médecins, et un centre national de collecte et d'analyse de données sur les ressources humaines du secteur de la santé. Un témoin a

proposé la création d'un identificateur unique pour chaque professionnel de la santé canadien afin de quantifier les ressources humaines en santé au Canada, la mise en place d'un système reliant ces identificateurs uniques aux dossiers de santé électroniques des patients, et des améliorations qui faciliteraient l'intégration de l'information sur la santé provenant de sources différentes.

Selon un des témoins entendus par le Comité, le gouvernement fédéral devrait majorer le remboursement de la TPS pour toutes les dépenses admissibles effectuées par des établissements de santé sans but lucratif financés par les pouvoirs publics.

Un témoin a proposé la création d'un fonds national pour l'infrastructure des ressources humaines en santé afin d'appuyer les professionnels de la santé, de déployer de nouveaux modèles de prestation des services de santé et de soutenir la pratique interprofessionnelle ainsi que la recherche et l'innovation, tandis qu'un autre a encouragé le gouvernement à renforcer et appuyer les soins primaires en s'assurant qu'il existe un nombre suffisant de professionnels de la santé et de fournisseurs de services de santé, ainsi qu'une bonne infrastructure et gouvernance.

Chacune des suggestions suivantes a été soutenue par un témoin : la création d'un fonds national pour l'infrastructure de la prestation de services de santé afin d'inciter les institutions de santé universitaires à accroître leur capacité de fournir aux Canadiens et Canadiennes un accès prompt à des services qui exploitent les marchés écologiques et numériques du Canada; l'établissement d'un ensemble exhaustif d'indicateurs pancanadiens du système de santé, pour démontrer l'amélioration de la qualité dans le continuum des soins; la création d'un centre national de gestion des médicaments afin de réduire le risque d'incidents relatifs aux médicaments et d'aider les patients à mieux gérer leurs médicaments; un appui à l'infrastructure liée à la déclaration des données sur les médicaments; et la création d'un lien entre l'Inforoute Santé du Canada et la stratégie numérique du Canada. Les témoins ont aussi fait des propositions individuelles concernant les écoles de médecine et les étudiants en médecine, comme la création d'un fonds d'accès aux études de médecine afin de promouvoir les carrières en médecine, l'octroi de bourses, la création de bases de données pour mieux comprendre les caractéristiques démographiques des étudiants en médecine du Canada, et le financement de mesures comme des programmes de l'Initiative relative aux professionnels de la santé formés à l'étranger, des programmes ciblés d'enseignement et de formation axée sur les compétences à l'intention des travailleurs de la santé et des possibilités d'emploi après l'obtention du diplôme.

Un témoin a félicité le gouvernement d'avoir instauré des stratégies d'annulation des prêts d'études pour les professionnels des soins de santé qui exercent en région rurale et éloignée, et certains témoins ont demandé qu'on applique cette exonération à ces professionnels travaillant dans d'autres régions.

Quelques témoins ont demandé une approche pangouvernementale plus intégrée des questions touchant aux personnes du troisième âge, gravement malades et mourantes. D'autres suggestions ont aussi été chacune soutenues par un témoin, dont les suivantes : investir pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des

services de soins palliatifs de « type hospice » en fin de vie; encourager les Canadiens et Canadiennes à discuter des soins en fin de vie avec leur famille; et financer de nouvelles approches communautaires intégrées en matière de soins palliatifs.

F. Recherche et innovation en santé

Des témoins ont expliqué au Comité le besoin de politiques fiscales efficaces qui appuient les soins de santé ainsi que de recherche et d'innovation en santé. Certains témoins ont exprimé leurs opinions sur les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et ils ont appuyé l'accélération de recherches et innovations de pointe dans le système de santé par l'entremise de la Stratégie axée sur le patient des IRSC; un témoin a proposé un appui accru aux IRSC. Un autre témoin a informé le Comité de la nécessité d'établir une stratégie nationale pour les dispositifs médicaux afin d'atteindre les objectifs à long terme du régime de santé, et un autre encore a soutenu que l'on devrait faire la promotion du partage, à l'échelle nationale, de mesures novatrices en matière de prestation des soins de santé.

«Autrement dit, nous pouvons réduire la pénurie de personnel infirmier et tous les coûts qui en découlent et améliorer les résultats obtenus sur les patients simplement grâce à des innovations qui donneront lieu à des effectifs plus élevés et à une productivité accrue.»

Pauline Worsfold (secrétaire-trésorière,
Fédération canadienne des syndicats
d'infirmières et d'infirmiers),
19 Octobre 2011

Dans le domaine des maladies chroniques, un témoin a indiqué au Comité qu'il conviendrait d'investir dans la recherche, notamment l'étude des cas et de l'évolution des maladies, l'utilisation des établissements de santé, l'efficacité des diverses interventions, les résultats sur le plan de la santé aux niveaux individuel et collectif et la rentabilité.

G. L'avenir des soins de santé et leurs coûts

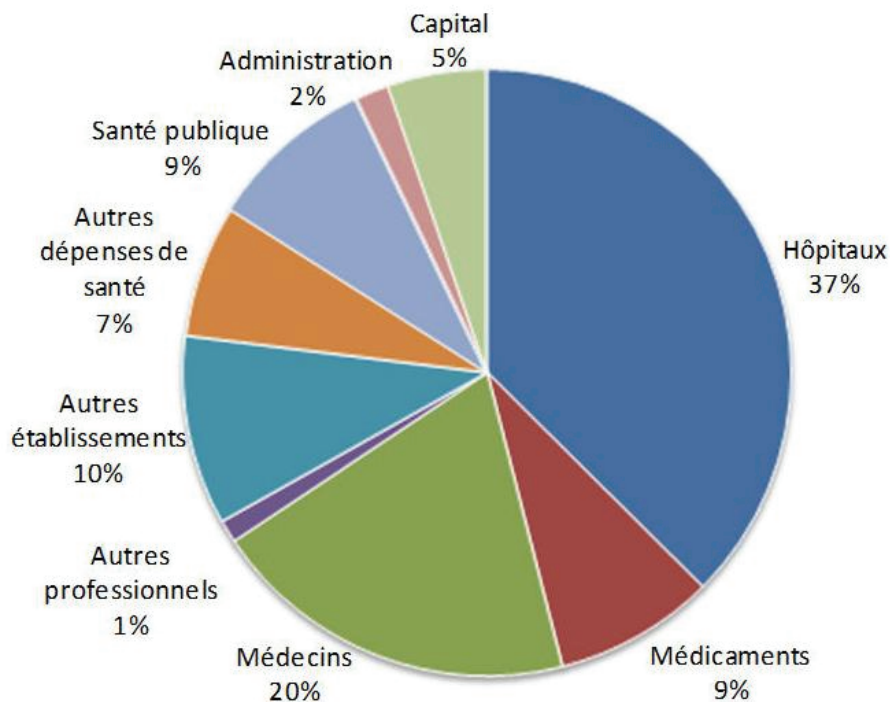
Vu que l'Accord sur la santé de 2004 expire en 2014, quelques témoins ont parlé des négociations en vue du prochain accord et des éléments qu'il devrait contenir. Un témoin a préconisé une hausse du financement de la santé, tandis qu'un autre a appuyé l'établissement d'une stratégie de soins à domicile, insisté sur les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* et souligné l'importance d'établir un processus de consultation

visant tous les principaux intervenants, y compris les malades chroniques, et un dialogue national sur le régime de santé.

Un témoin a expliqué au Comité le besoin d'incitatifs fiscaux par rapport aux rendements public et privé du financement à impact social qui pourrait attirer du capital privé dans la recherche et l'implantation d'innovations de prestation des services.

Plusieurs propositions portant sur le financement des programmes ou agences en particulier ont été soumises au Comité. Chacune des propositions suivantes a été

Figure 8 – Dépenses totales de santé par tous les ordres de gouvernement, par affectation de fonds, Canada, 2011 (%)



Note : les données sont des projections. Par « capital », on entend les infrastructures physiques des hôpitaux, des cliniques, des postes de premiers soins et des installations de soins à domicile. Les dépenses consacrées aux hôpitaux et aux autres établissements incluent le salaire des professionnels de la santé, y compris les médecins, pour les services fournis par l'établissement, l'administration, les médicaments et les régimes d'assurance médicale des provinces et territoires.

Source – Figure produite à l'aide de données de l'Institut canadien d'information sur la santé, « Dépenses de santé des secteurs public et privé par affectation de fonds », *Base de données sur les dépenses nationales de santé*, 2011.

soutenue par un témoin : maintenir le budget actuel de l'Agence de santé publique du Canada; accroître le financement et l'appui à des programmes existants qui aident les Canadiens et Canadiennes autochtones, notamment la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, le programme SSNA et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones; majorer le financement des programmes d'appui aux familles, y compris le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme canadien de nutrition prénatale; accroître le financement des réseaux de santé des Autochtones; fixer des objectifs spécifiques en vue d'améliorer la santé physique et mentale des Autochtones.

Faisant remarquer que les coûts des soins de santé continuent à augmenter, quelques témoins ont demandé que le gouvernement fédéral encourage le contrôle des coûts et la productivité dans les soins de santé. Chacune des propositions soutenues par un témoin portaient sur la nécessité de faire appel aux fournisseurs privés de soins de santé, d'associer le financement au patient, de créer un régime enregistré d'épargne-santé pour aider les employeurs et les employés à se préparer en vue des dépenses qu'ils devront engager pendant la retraite, y compris l'achat de polices d'assurance de soins de longue durée ou des cotisations à un régime enregistré d'épargne à cette fin.

Enfin, chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : l'utilisation de la science actuarielle pour assurer une analyse objective; l'importance de suivre les conseils d'experts pour concevoir des programmes de soins de santé et pour déterminer les prestations et le financement; le besoin de consultations sur l'élaboration d'une politique en matière de continuum de soins; et la valeur des partenariats entre les secteurs privé et public, comme celui qui existe entre la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

H. Personnes handicapées ou ayant d'autres problèmes médicaux

Des témoins ont fait des suggestions concernant les personnes handicapées ou ayant d'autres pathologies médicales. Ainsi, un témoin a indiqué que le gouvernement fédéral devrait renouveler le Programme de partenariats pour le développement social et l'Initiative pour l'intégration communautaire des personnes handicapées.

Les témoins ont également présenté des demandes relatives à des handicaps particuliers. Par exemple, quelques témoins ont réclamé le renouvellement du financement de la recherche sur le traitement des lésions de la moelle épinière, afin d'améliorer l'accessibilité et l'intégration des personnes souffrant de ces lésions et d'appuyer des innovations sociales.

Un témoin a appuyé la création d'un conseil national de l'autisme et d'une stratégie nationale sur l'autisme.

Dans le but de réduire le fardeau social, économique et sanitaire des Canadiens et Canadiennes lésés cérébraux, un témoin a indiqué au Comité qu'il faudrait accroître le financement de l'Association canadienne des lésés cérébraux afin de permettre la création

d'un mouvement national des lésés cérébraux, d'appuyer la recherche dans le domaine des lésions cérébrales et de sensibiliser la population à ces lésions.

Un témoin a déclaré au Comité qu'il faudrait financer un programme national de recherche sur la santé des anciens combattants et des autres militaires et encourager l'investissement dans la recherche sur la santé des militaires et des anciens combattants.

Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin et visaient à aider les personnes handicapées ou ayant d'autres problèmes médicaux : programme national visant à faciliter le diagnostic et le traitement précoces des troubles de la parole et du langage chez les jeunes enfants; programme de traitement préventif du virus respiratoire syncytial chez les nourrissons inuits nés dans les collectivités éloignées du Nunavut; investissements visant à accélérer le partage des pratiques exemplaires afin d'améliorer le diagnostic et le traitement des maladies respiratoires; appui aux personnes âgées fragiles; financement pour accélérer le dépistage précoce des maladies pulmonaires; mesures qui réduiraient l'exposition aux polluants toxiques et aux sources d'exposition.

5.3 Éducation

L'éducation est précieuse à cause notamment de sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie, de sa manière d'améliorer la productivité des employés et de son incidence sur les décisions des étrangers et des entreprises étrangères concernant le lieu où ils veulent vivre ou investir. Des témoins ont exprimé leurs points de vue sur l'appui fédéral aux provinces, aux territoires et aux Premières nations dans le domaine de l'éducation, de l'appui aux étudiants et des mesures concernant les étudiants étrangers au Canada et les étudiants canadiens à l'étranger.

A. Appui fédéral aux provinces, aux territoires et aux Premières nations

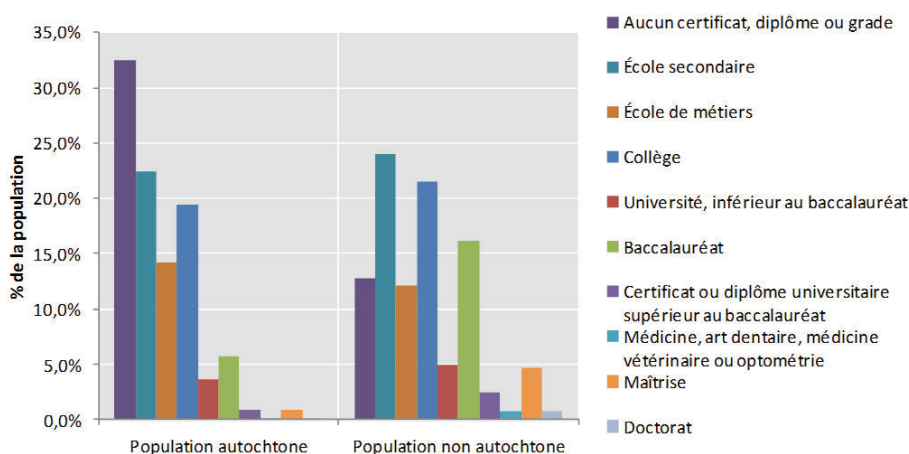
Des témoins ont présenté des suggestions concernant l'appui fédéral à l'éducation, qui est fourni aux provinces et aux territoires par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Par exemple, certains ont proposé la création d'un transfert distinct pour l'enseignement postsecondaire, affecté selon le nombre d'étudiants, et l'adoption d'une loi sur l'éducation postsecondaire inspirée des principes de la *Loi canadienne sur la santé*. Un témoin a préconisé la création d'un conseil consultatif de l'éducation postsecondaire où les provinces seraient représentées et un autre a demandé l'augmentation du financement fédéral destiné à l'enseignement postsecondaire.

De plus, quelques témoins ont préconisé des investissements dans les établissements d'enseignement afin que le matériel réponde aux normes de l'industrie. Un témoin a appuyé le maintien des investissements du gouvernement fédéral dans les programmes de littératie, de numératie et de résolution de problèmes — soit directement, soit avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux, de même qu'en collaboration avec des partenaires du secteur privé — et un autre a fait des suggestions concernant l'appui financier au réseau collégial. Chacune des propositions suivantes a été

soutenue par un témoin : établissement d'une stratégie nationale en matière de compétences afin d'accroître les inscriptions dans les établissements postsecondaires; élaboration d'une stratégie pancanadienne pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire; appui à la mission entrepreneuriale des établissements d'enseignement supérieur.

Quelques témoins ont évoqué les besoins particuliers des étudiants autochtones. Afin de répondre à ces besoins, ils ont proposé une hausse des investissements dans l'éducation des Autochtones, y compris par l'abolition du plafond de 2 % imposé à l'égard de l'augmentation des fonds consacrés au Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et une aide financière suffisante pour tous les apprenants autochtones admissibles. Un témoin a expliqué au Comité qu'il faut appuyer les métis et les indiens non inscrits au moyen d'une initiative établie par le gouvernement fédéral et les organismes autochtones afin de les rendre admissibles aux programmes d'aide non remboursable.

Figure 9 – Niveau d’instruction des Canadiens et Canadiennes autochtones et non autochtones âgés de 25 à 54 ans, 2006



Source - Figure produite à l'aide de données de Statistique Canada, « Produits de données du Recensement de 2006 ».

Des témoins ont également demandé la majoration du financement de base des établissements autochtones. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : cadre budgétaire qui soutiendrait les réseaux des Premières nations et les encouragerait à viser l'excellence en éducation; amélioration de l'éducation postsecondaire pour les Autochtones grâce à du financement continu; mise en œuvre d'une stratégie nationale sur l'éducation des Inuits.

Quelques témoins ont exhorté le gouvernement fédéral à prendre les mesures nécessaires pour élever le taux de réussite des étudiants autochtones, inuits et métis et le porter jusqu'aux moyennes nationales et pour accroître les compétences des Canadiens et Canadiennes autochtones. Un témoin a demandé que l'on élabore une stratégie globale et un plan d'action complet afin de combler l'écart de scolarisation entre les Autochtones et les autres Canadiens et Canadiennes, et que l'on présente au Parlement

et aux Premières nations des rapports périodiques sur les progrès accomplis. Un autre témoin a également décrit au Comité le besoin de faire participer les universités aux discussions sur l'atteinte de résultats positifs pour les étudiants autochtones et le sous-financement de l'éducation des Premières nations.

B. Appui aux étudiants

Quelques témoins ont présenté au Comité des suggestions visant à appuyer les étudiants par des modifications au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE). Par exemple, ils ont proposé une hausse du seuil de revenu qui sert à établir l'admissibilité des étudiants à une exemption des intérêts sur leurs prêts, une augmentation du nombre de bourses fondées sur les besoins et de prêts à faible taux d'intérêt, la révision des prêts maximums, la prolongation de la période de paiement différé du capital et des intérêts, la nomination d'un ombudsman indépendant pour résoudre les différends, une réduction du taux d'intérêt sur le remboursement des prêts, une hausse du plafond de réduction de la dette pour les emprunteurs qui ont de la difficulté à rembourser leur prêt et une modification de l'évaluation des actifs de l'emprunteur dans le PCPE afin d'exclure une voiture.

En outre, plusieurs témoins ont préconisé la réaffectation des dépenses fiscales fédérales existantes relatives à l'éducation postsecondaire vers des subventions et des bourses administrées par le Programme canadien de subventions aux étudiants (PCSE). Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : exonération d'impôt pour la subvention incitative aux apprentis; hausse du montant maximal par étudiant offert dans le cadre du PCSE; le maintien, voire l'augmentation de l'appui au Programme de bourses d'études supérieures du Canada; mesures visant à encourager les jeunes à poursuivre et à terminer leurs études secondaires; examen des mesures fiscales fédérales visant à aider les étudiants ayant les plus grands besoins et les groupes sous-représentés, tels que les étudiants de familles à faible revenu, les étudiants handicapés, les étudiants autochtones et les apprenants adultes. Le Comité a aussi reçu des propositions visant à aider les étudiants à faire leur entrée sur le marché du travail et à y rester. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : programmes d'orientation professionnelle; création d'un programme fédéral de travail-études afin d'aider les étudiants à passer des études postsecondaires à un emploi à plein temps; expansion des programmes de stage parallèlement à la création de programmes complémentaires, comme des bourses de l'industrie et des échanges.

Un témoin a également encouragé des investissements dans des programmes qui permettent à tous les étudiants d'aller à l'université au Canada et des programmes qui permettent à tous les étudiants canadiens et étrangers de faire des études universitaires abordables et de qualité supérieure au Canada; en particulier, il a insisté sur la nécessité de recruter des étudiants autochtones.

C. Étudiants étrangers au Canada et étudiants canadiens à l'étranger

Des témoins ont expliqué au Comité le besoin d'appuyer les étudiants canadiens qui souhaitent étudier à l'étranger et les étudiants étrangers qui souhaitent étudier au

Canada. En particulier, un témoin a préconisé des mesures visant à renforcer et à promouvoir l'éducation canadienne dans le monde et à rendre les étudiants étrangers admissibles aux bourses canadiennes d'études supérieures. De plus, un autre témoin a exprimé son appui à des programmes et politiques visant à attirer les étudiants étrangers.

5.4 Emploi et autres mesures de soutien

Pour leur bien personnel et pour celui de leurs familles et de leurs collectivités ainsi que du pays, les citoyens ont besoin d'appuis pour les aider à participer pleinement dans la société, qu'ils fassent partie ou non de la population active. Des témoins ont présenté leurs points de vue sur quelques mesures qui appuient la participation à la population active, y compris les services de garde des enfants, la formation en cours d'emploi et l'assurance-emploi, ainsi que sur les pénuries de main-d'œuvre et les appuis à ceux qui ne font pas partie de la main-d'œuvre rémunérée.

A. Garde d'enfants

D'après plusieurs témoins, l'absence de services de garde est souvent un important obstacle à l'entrée sur le marché du travail et au maintien d'un emploi pour les parents canadiens et pour les personnes qui élèvent de jeunes enfants. Quelques témoins ont exprimé leur appui à la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE). Certains témoins ont demandé la bonification de la PUGE et de la PFCE et la création d'un nouvel avantage fiscal qui procurerait aux parents d'enfants de moins de 18 ans un crédit d'impôt remboursable.

Reconnaissant que la garde des enfants est souvent examinée dans le contexte plus général des services de garde et de l'apprentissage de la petite enfance, des témoins ont insisté sur l'importance d'un niveau d'investissement adéquat à cet égard de la part de chaque palier de gouvernement, Premières nations, provinces, territoires et municipalités, et ont suggéré que tous collaborent pour trouver des solutions aux lacunes des services de garde et d'apprentissage de la petite enfance.

B. Formation en cours d'emploi

Des témoins ont présenté des propositions relatives à la formation en cours d'emploi. Par exemple, ils appuient la création d'un crédit d'impôt pour les employeurs qui participent à l'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles en milieu de travail, y compris la formation linguistique, et d'un crédit d'impôt pour la formation réduisant les primes d'assurance-emploi. Un témoin a proposé un crédit d'impôt pour les dépenses de formation officielle des apprentis.

Des témoins ont encouragé le gouvernement à investir dans les compétences numériques de tous les Canadiens et Canadiennes, à accroître les connaissances en finance, à promouvoir l'importance des compétences essentielles au travail et à financer à long terme les ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires, en plus de les examiner et de les réviser, afin de permettre un plus grand accès à des cours offerts dans des centres de formation agréés et d'assurer des modes de financement normalisés entre les régions.

Un témoin a fait l'éloge du Programme d'infrastructure du savoir et a préconisé son maintien et l'élargissement de son mandat.

Des témoins ont également décrit le besoin d'augmenter le soutien à l'enseignement et au développement des compétences, d'encourager les employeurs à embaucher et à former les travailleurs, et d'offrir des programmes d'acquisition de compétences aux étudiants et aux diplômés des établissements postsecondaires. Enfin, un témoin a recommandé au gouvernement d'investir dans des programmes efficaces de développement de la main-d'œuvre et d'élargir les programmes offerts.

C. Pénuries de main-d'œuvre

D'après certains témoins, il y a des pénuries de main-d'œuvre qualifiée au Canada qui devraient s'aggraver avec le vieillissement de la population canadienne; les conséquences pour les citoyens et les employeurs devraient devenir plus prononcées avec le temps. Ils ont indiqué que les travailleurs âgés qui ont déjà quitté la population active possèdent peut-être les compétences nécessaires pour certains emplois et un témoin a demandé au gouvernement fédéral d'éliminer les obstacles au retour dans la population active, comme l'obligation de rembourser les prestations de sécurité de la vieillesse lorsque le revenu gagné dépasse un certain montant.

Des témoins ont insisté sur l'importance de la mobilité de la main-d'œuvre pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, surtout dans les secteurs qui ont tendance à employer des travailleurs au moyen de contrats à court terme. Ils ont suggéré que le gouvernement fédéral crée un crédit d'impôt qui permettrait aux travailleurs itinérants de déduire les dépenses d'emploi, notamment leurs frais de déplacement, pendant un déménagement temporaire. Ils ont aussi proposé une stratégie nationale sur les compétences qui corrigerait les lacunes entre les divers bailleurs de fonds et fournisseurs de programmes relatifs au marché du travail au Canada et qui apporterait des solutions aux pénuries de main-d'œuvre.

«Si l'on examine l'information disponible sur le marché du travail, l'on constate que dans des régions comme Terre-Neuve-et-Labrador il y a des pénuries considérables de main-d'oeuvre qui persisteront jusqu'en 2014. L'Ontario connaîtra un plateau jusqu'en 2015. L'Alberta, la Nouvelle-Écosse et le Québec ont besoin de nombre de travailleurs. [...] La génération des baby-boomers, qui semblait ne jamais devoir prendre sa retraite, va commencer à quitter le marché du travail. Il y aura de la place pour près de 2 500 nouveaux travailleurs de la construction au cours des cinq prochaines années et un autre 163 000 travailleurs seront requis au cours des cinq années suivantes. C'est une industrie qui va connaître du changement. Si nous avons des travailleurs qualifiés un peu partout au pays, nous devons encourager leur mobilité.»

*Robert Blakely (directeur, Affaires canadiennes, Département des métiers de la construction, FAT-COI, Bureau Canadien),
3 Octobre 2011*

Une autre solution proposée par certains témoins pour pallier les pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre était l'immigration; le Canada rivalisant avec d'autres pays pour attirer des étudiants et des travailleurs étrangers. Ils ont préconisé des améliorations aux formalités d'immigration afin de permettre à un plus grand nombre d'immigrants qui ont certaines compétences professionnelles de s'établir au Canada plus rapidement et ils ont demandé au gouvernement fédéral d'améliorer les processus à Citoyenneté et Immigration Canada pour accélérer les démarches pour l'obtention de la résidence permanente et d'améliorer le processus de demande de visa canadien pour les travailleurs des pays émergents. Ils ont aussi préconisé un meilleur appui pour les immigrants qui entrent sur le marché du travail. Un témoin a proposé que le gouvernement assouplisse les listes de métiers aux fins de l'admissibilité à l'immigration et de les adapter en fonction de l'évolution des besoins dans certains secteurs de l'économie.

Un certain nombre de témoins ont décrit au Comité le besoin de faciliter l'intégration des immigrants sur le marché du travail après leur arrivée au Canada. Chacune des propositions suivantes a été soutenue par un témoin : expansion des services offerts outre-mer aux immigrants avant leur arrivée au Canada pour la reconnaissance des titres de compétence étrangers qui font partie du Projet canadien d'intégration des immigrants, financement d'un programme de reconnaissance mutuelle des titres de compétence professionnelle et mise sur pied d'un programme de mentorat en recherche pour les professionnels formés à l'étranger dans les collèges et les écoles polytechniques, qui serait financé par les agences de développement régional, renouvellement des ententes fédérales provinciales sur l'immigration, financement continu – aux niveaux de 2011-2012 – des services d'installation et d'intégration, et l'expansion des services offerts dans les collèges afin d'aider les étudiants étrangers à devenir résidents permanents.

Estimant que les personnes handicapées sont un autre groupe qui pourrait contribuer à pallier les pénuries de main-d'œuvre, en particulier si des soutiens à l'emploi pertinents sont fournis, certains témoins ont proposé de rendre remboursable le crédit d'impôt pour personnes handicapées. D'autres propositions ont chacune reçu l'appui d'un témoin : encouragement fiscal qui inciterait les petites entreprises à effectuer des installations et des modifications visant à accroître l'accessibilité des personnes handicapées, investissement dans des initiatives relatives au marché du travail permettant aux personnes ayant une déficience intellectuelle d'entrer sur le marché du travail et d'y rester quand elles le peuvent, mise sur pied d'un organisme national chargé de surveiller et rendre compte de la coordination entre les programmes et services de soutien des personnes handicapées et d'établir des options pour les personnes atteintes d'invalidités épisodiques dans le cadre des programmes de prestations d'invalidité.

D. Assurance-emploi

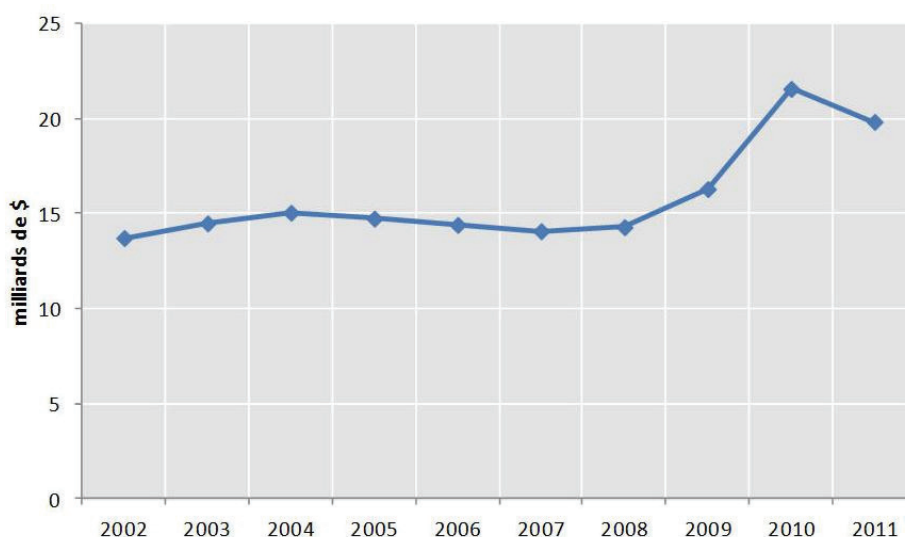
Le Comité a entendu des suggestions qui, de l'avis de certains témoins, renforceraient le programme de l'assurance-emploi (AE). Un certain nombre de témoins ont suggéré une réforme du régime pour améliorer l'admissibilité, réduire le nombre d'heures nécessaires pour devenir admissible, éliminer la période de carence de deux semaines, bonifier les prestations de compassion, calculer les niveaux des prestations sur un nombre moins élevé de meilleures semaines de rémunération, créer une exemption de base annuelle minimale, assurer la permanence du crédit à l'embauche de l'AE, et accroître le taux de

remplacement du revenu. Un autre témoin a proposé de prolonger les prestations si le prestataire est disposé à déménager pour occuper un emploi.

Quelques témoins se sont exprimés sur les charges sociales, dont font partie les primes d'AE, et ils ont proposé de ne pas augmenter les primes d'AE et

les taux de cotisation au Régime de pensions du Canada (RPC). Un témoin a proposé de fixer un revenu de base au-dessous duquel on considérerait que les travailleurs ont un emploi temporaire et que les employeurs versent les charges sociales correspondantes, alors qu'un autre a proposé la mise sur pied d'un conseil arbitral pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut et qu'un autre a avancé que le gouvernement devrait contribuer au fonds de l'AE.

Figure 10 – Prestations d'assurance-emploi, Canada, 2002-2011



Note – Les données reflètent l'année se terminant le 31 mars.

Source – Figure produite à l'aide de données provenant des *Comptes publics du Canada 2011*, « Revue et États financiers », 2011.

E. Appui à ceux qui ne sont pas dans la population active

Certains des témoins du Comité ont préconisé une stratégie de lutte contre la pauvreté, des mesures de dépenses de programmes visant à offrir des possibilités d'emploi aux Canadiens et Canadiennes démunis, et des stratégies nationales assorties

de cibles mesurables, de délais et d'indicateurs visant à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité du logement, en particulier pour les personnes handicapées.

5.5 Pensions

Avec le vieillissement de la population du Canada, les inquiétudes constantes au sujet de l'endettement des particuliers au Canada et les taux d'intérêt exceptionnellement bas sur les placements, les politiques publiques s'intéressent de plus en plus à la manière dont les Canadiens et les Canadiennes assureront leur subsistance à la retraite. Des témoins se sont exprimés sur trois grandes sources de revenu de retraite au Canada : l'épargne personnelle, les régimes de retraite professionnels, et les prestations de retraite fournies par le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec (RPC/RRQ) et la sécurité de la vieillesse.

A. Épargne personnelle

Quelques suggestions concernant des mesures existantes et proposées afin d'améliorer l'épargne-retraite ont été présentées au Comité. Chacune des propositions suivantes a reçu l'appui d'un témoin : relèvements des plafonds de cotisations dans les comptes d'épargne libres d'impôt et dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), imposition des retraits dans les REER en fonction de la nature du revenu sous-jacent, création d'une subvention pour l'épargne-retraite à l'intention des jeunes Canadiens et Canadiennes, selon laquelle le gouvernement fédéral ajouterait une contrepartie partielle aux cotisations de retraite, et exclusion de l'application de la TPS aux services de gestion de portefeuille liés à des régimes d'épargne-retraite, fiducie qui accorderait des avantages fiscaux aux parents souhaitant léguer une partie de leurs actifs à leurs enfants à des fins de retraite, expansion de la liste des bourses dans lesquelles des placements approuvés aux fins des REER pourraient être effectués et ajout des prestations variables dans la définition de « revenu de pension admissible » dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de permettre le fractionnement des prestations non périodiques avec un conjoint ou un conjoint de fait.

Des témoins ont également appuyé le fractionnement du revenu à l'âge de 55 ans dans le cas de trois sources supplémentaires de revenu de retraite : les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR); les régimes de pension transférés dans un régime immobilisé; les montants transférés de FERR et de fonds de revenu viager (FRV) au décès d'un investisseur à un autre régime du conjoint.

Un témoin a proposé que, pour donner aux Canadiens et Canadiennes des indications claires sur la nature et l'ampleur de leur épargne-retraite, l'Agence du revenu du Canada communique aux contribuables un relevé personnalisé qui indiquerait l'état actuel de leur épargne-retraite et donnerait une projection du revenu de retraite.

B. Régimes de retraite d'employeurs

Quelques témoins ont donné leur point de vue sur divers régimes de retraite d'employeurs, y compris les REER collectifs. En particulier, un témoin a dit que les cotisations des employeurs dans des REER collectifs devraient être exclues des charges sociales et que ces cotisations devraient être immobilisées jusqu'à la retraite, alors qu'un autre a avancé l'idée que les particuliers devraient être autorisés à verser leurs indemnités de départ dans un REER sans conséquence pour leurs droits de cotisation.

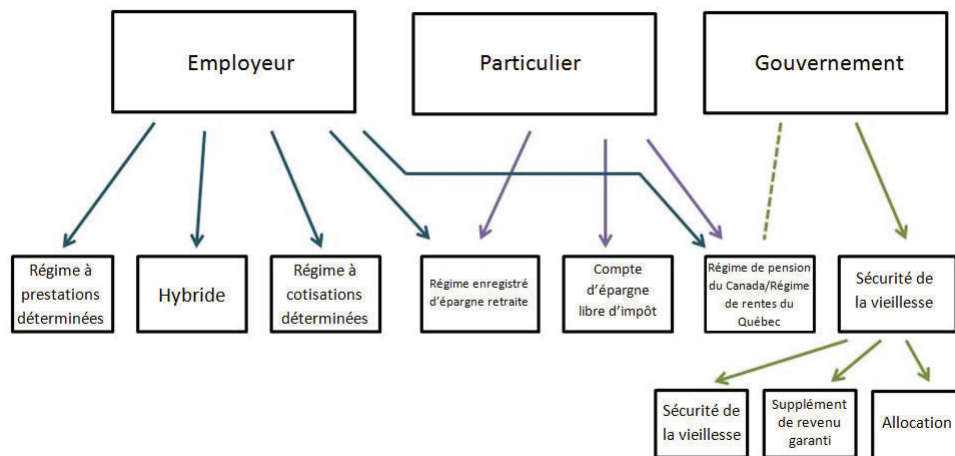
«La deuxième mesure, que j'aborderai brièvement, est le système de pension du Canada. Nous appuyons pleinement la proposition du gouvernement d'instaurer un régime de retraite agréé collectif ou un RRAC. Nous sommes d'avis que ces régimes fourniront aux Canadiens une option simple, efficace et abordable pour se constituer une épargne-retraite. Si nous avons bien compris, l'objectif de politiques générales des RRAC est d'offrir un mécanisme d'épargne-retraite aux personnes qui ne participent pas actuellement à un régime de retraite, plus particulièrement les travailleurs autonomes et les employés des petites entreprises.»

Terry Campbell (président et chef de la direction, Association des banquiers canadiens), 18 Octobre 2011

Des témoins ont présenté des demandes concernant les régimes de pension agréés collectifs (RPAC) qui, à leur avis, accroîtraient l'épargne-retraite, s'ils étaient mis en place. Afin d'assurer une utilisation efficace et graduelle de cette mesure proposée, des témoins ont suggéré un mécanisme qui inscrirait automatiquement les employeurs et les employés mais qui leur donnerait la possibilité de se retirer s'ils le choisissaient. D'autres propositions relatives aux REER ont chacune reçu l'appui d'un témoin : immobilisation des fonds jusqu'à la retraite, relèvement graduel et automatique du plafond des cotisations au fil du temps, exigence que les droits à cotisation à un REER ne soient pas touchés par la cotisation initiale à un RPAC, capacité de transférer des actifs entre les RPAC et les REER sans conséquences fiscales, ajout d'une disposition dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de désigner les RPAC comme un type de mécanisme d'épargne-retraite enregistré et de les soumettre ainsi à la réglementation fédérale, et obligation de confier à un administrateur indépendant la plupart des responsabilités administratives à l'égard du RPAC.

Des témoins ont également demandé au gouvernement de prendre l'une des trois mesures suivantes : mettre en place une subvention d'épargne-retraite pour les employeurs et les employés, ajouter une subvention de contrepartie aux premières cotisations au RPAC proposé, ou offrir un crédit d'impôt temporaire aux employeurs qui cotisent aux RPAC de leurs employés.

Figure 11 – Économies de retraite et instruments de revenu



Note

1. Le régime enregistré d'épargne retraite (REÉR) inclut les REÉR individuels et collectifs.
2. Les employeurs peuvent aussi offrir d'autres arrangements, comme des régimes de participation différée aux bénéfices et des options d'achat d'actions accordées aux employés.
3. Le Régime de pension du Canada et le Régime de rentes du Québec, qui sont établis par la loi, sont financés par les particuliers et les employeurs.

Source – Figure produite par les auteurs à l'aide de renseignements provenant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, « Système de pensions publiques du Canada », http://www.rhdcc.gc.ca/fra/publications_ressources/fournisseurs_services/enseignements_pensions/presentation/paqe00.shtml.

Un témoin a également demandé au gouvernement fédéral de confirmer que les REER collectifs sont des « solutions de rechange convenables » aux RPAC tandis qu'un autre a proposé de réduire la règle des 150 détenteurs d'unités pour le statut de « fiducie de fonds commun de placement » afin de la ramener à un minimum de 50 détenteurs d'unités, et de désigner comme détenteur d'unité les personnes qui investissent directement dans le fonds ou au moyen d'un fonds distinct d'une compagnie d'assurance.

Des témoins se sont exprimés sur les pensions des fonctionnaires fédéraux. Ils ont suggéré l'abolition des dispositions relatives au départ à la retraite anticipé dans le régime de retraite de la fonction publique fédérale et le calcul des prestations de retraite en fonction du salaire moyen du fonctionnaire durant sa carrière dans la fonction publique. Un témoin a également proposé que les retraites à prestations déterminées du secteur public fédéral soient remplacées par des RPAC.

C. Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et sécurité de la vieillesse

Des témoins ont parlé au Comité de questions relatives au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Par exemple, ils appuyaient une hausse du taux de remplacement lorsque le revenu est inférieur à un certain montant, la multiplication par deux des prestations du RPC, la capacité d'accroître les cotisations afin de compenser les périodes de chômage, la création d'une disposition d'exclusion pour certains aidants, et une bonification des prestations au survivant du RPC/RRQ. D'autres témoins ont préconisé le statu quo ou une réduction des cotisations au RPC/RRQ.

Un témoin a dit au Comité que le gouvernement fédéral devrait créer un service administratif où l'hôpital, la maison de retraite ou le salon funéraire pourrait envoyer le certificat de décès afin d'éviter que des prestations de RPC/RRQ soient versées après le décès.

Des témoins ont formulé des observations sur les programmes de sécurité de la vieillesse et plaidé en faveur d'augmentations et d'un élargissement des prestations pour toutes les personnes à faible revenu âgées de 60 à 64 ans.

Ce que le Comité recommande

Le Comité estime que la population devrait être en bonne santé, instruite et imposée équitablement. Il est important que les Canadiens et les Canadiennes soient en bonne santé non seulement dans leur intérêt propre et celui de leur famille, mais aussi afin qu'ils exploitent leur plein potentiel et apportent leur pleine contribution à leur lieu de travail, le cas échéant, et à leur collectivité. En conséquence, il formule des recommandations qui portent sur les soins de santé, l'éducation, l'impôt des particuliers, les soutiens en matière d'emploi pour certains groupes, le revenu de retraite et l'épargne. À signaler que sa recommandation dans l'un des domaines énumérés plus loin, celui des régimes de pension agréés collectifs, fait l'objet du projet de loi C-25, Loi concernant les régimes de pension agréés collectifs et apportant des modifications connexes à certaines lois.

En conséquence, le Comité recommande :

À condition que les budgets redeviennent équilibrés, le gouvernement fédéral devrait continuer de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers par des mesures comme le fractionnement du revenu et le doublement des plafonds de cotisation dans les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI).

Le gouvernement fédéral devrait revoir la date limite pour la production des déclarations de revenu des particuliers et les modes de production de ces déclarations, et envisager notamment l'harmonisation avec la date limite pour la production des déclarations des petites entreprises afin d'améliorer l'efficacité, et explorer le

recours accru à de nouveaux mécanismes de contrôle de l'observation comme des vérifications téléphoniques.

Le gouvernement fédéral devrait convoquer un comité d'experts en vue d'examiner, de moderniser et de simplifier le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à appuyer des améliorations des ressources humaines en santé et de la recherche en santé pour toutes les professions de la santé, y compris les sciences infirmières, par l'utilisation continue et croissante de nouvelles technologies novatrices comme les dossiers de santé électroniques.

Le gouvernement fédéral devrait continuer son examen du Régime enregistré d'épargne-invalidité afin de s'assurer qu'il répond aux besoins des Canadiens et Canadiennes gravement handicapés et de leurs familles.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à collaborer avec les provinces et les territoires en vue de renouveler l'Accord sur la santé.

Le gouvernement fédéral devrait continuer de collaborer avec les provinces et les territoires en vue de remédier à la pénurie de médecins, de personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé, principalement dans les zones rurales et les régions éloignées.

Le gouvernement fédéral devrait poursuivre les recherches afin de promouvoir la santé chez les militaires et les anciens combattants.

Le gouvernement fédéral devrait étudier le traitement des voitures personnelles dans l'évaluation des actifs de l'emprunteur aux fins du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le gouvernement fédéral devrait progresser vers l'adoption d'une nouvelle approche du soutien aux étudiants des Premières nations et inuits au niveau postsecondaire pour que ceux-ci reçoivent l'aide nécessaire pour faire des études postsecondaires et accéder au marché du travail. La nouvelle approche devrait être efficace, responsable et coordonnée avec les autres programmes fédéraux d'aide aux étudiants.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à soutenir et à promouvoir les métiers spécialisés afin que les Canadiens et Canadiennes puissent tirer parti des débouchés dans ces domaines, notamment en aidant les travailleurs spécialisés au moyen d'incitatifs fiscaux ou d'autres incitatifs pour faciliter la mobilité interprovinciale.

Le gouvernement fédéral devrait continuer d'aider les travailleurs formés à l'étranger, dont les immigrants qualifiés et les Canadiens et Canadiennes qui ont étudié ou pris une formation à l'étranger, à contribuer au marché du travail et à l'économie du Canada, notamment en accordant des prêts aux immigrants arrivés récemment pour qu'ils puissent payer leur formation professionnelle et leur accréditation.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à appuyer tous les membres des Forces canadiennes lorsqu'ils font la transition vers la vie civile, notamment au moyen d'initiatives comme le programme Helmets to Hardhats, tout en poursuivant la recherche de moyens d'améliorer les occasions d'emploi pour les réservistes.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à collaborer avec les provinces et les territoires dans les domaines du revenu de retraite et des pensions, et plus précisément, mettre en place le Régime de pension agréé collectif.

Le gouvernement fédéral devrait examiner les pensions du secteur public afin d'assurer leur financement et leur viabilité continus.

Le gouvernement fédéral devrait examiner les règles relatives aux Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) afin de mieux appuyer l'épargne-retraite.

CHAPITRE 6: CONCLUSION

Le Comité a lancé ses consultations prébudgétaires en juin 2011. Le présent rapport met un terme à ces consultations alors que, sur la scène internationale, plusieurs pays et régions se retrouvent dans la tourmente économique. Comme le Canada est une petite économie ouverte, les événements qui se produisent à l'étranger ont une incidence sur lui, ainsi que sur ses citoyens et sur ses entreprises.

Comme il en a été question au chapitre 1, le gouvernement fédéral adopte souvent des mesures publiques pour renforcer les finances fédérales, les entreprises, les collectivités et la situation des gens. De plus, comme il est mentionné dans ce chapitre, le Comité croit que la force de chacun de ces quatre éléments contribue à la résilience de la nation et à une reprise soutenue après un ralentissement économique à l'échelle mondiale. En période d'agitation, et avec de nouveaux défis économiques qui se profilent à l'étranger, des mesures doivent être prises pour promouvoir des finances fédérales, des entreprises, des collectivités et des gens solides.

La résilience d'un pays dépend de finances fédérales saines. Dans ce contexte, le Comité a recommandé de continuer à soutenir l'emploi et la croissance, ainsi que la littératie financière, de restreindre les dépenses, de procéder à un examen de ces dépenses afin de garantir leur efficacité et leur rentabilité, et de rétablir l'équilibre budgétaire. Ces recommandations visent à faire en sorte que les finances fédérales permettent au gouvernement de stimuler la croissance économique, comme il se doit, et que les générations futures n'aient pas à porter le poids d'une dette toujours plus grande.

La prospérité des entreprises canadiennes influera sur la résilience du pays et sur la reprise économique. Les entreprises d'un pays constituent le moteur de la croissance économique, en partie parce qu'elles emploient des gens, fournissent les biens et les services que veut la société et font des investissements qui augmentent la capacité productive ainsi que la productivité. Soucieux d'appuyer les entreprises canadiennes, le Comité a formulé des recommandations au sujet de l'imposition des sociétés, de l'évitement fiscal, de la réglementation et du soutien des industries en particulier, du commerce intérieur et international, de la recherche et du développement. Le Comité croit que l'application de ces recommandations améliorerait la capacité des entreprises canadiennes à prospérer, dans leur propre intérêt comme dans celui du pays.

Par ailleurs, le Canada est plus résilient lorsque les collectivités appuient les gens qui y vivent et y travaillent, ainsi que les entreprises qui y exercent leurs activités. Qui parle de collectivités parle d'infrastructures, d'environnement, de logement et de droit de propriété, d'aide des organismes de bienfaisance nationaux et internationaux, du soutien de certaines industries et de la limitation de certaines activités illégales ou indésirables. Le Comité a formulé des recommandations dans chacun de ces domaines, parce qu'il croit que leur application rendrait les collectivités plus solides.

La reprise soutenue de l'économie canadienne dépend en partie de la capacité des gens à contribuer à l'économie canadienne et tant que membres de leur famille, employés

et membres de la collectivité. Afin de soutenir les Canadiens et Canadiennes, le Comité a formulé des recommandations dans les domaines de la fiscalité des particuliers, de la santé, de l'éducation, du soutien de l'emploi, de l'épargne-retraite et des revenus de retraite. Ces recommandations visent à augmenter la prospérité de notre pays.

En conclusion, le Comité estime que des finances fédérales, des entreprises, des collectivités et des gens solides renforcent le Canada et que la résilience de notre pays contribuera à soutenir la reprise économique qui est en cours, mais qui demeure fragile en raison de la tourmente qui secoue un certain nombre de pays. Le Canada a besoin d'une reprise soutenue pour ses entreprises, ses collectivités et ses gens, et le Comité est d'avis que l'application des recommandations contenues dans le présent rapport aidera le pays à acquérir la force nécessaire à sa prospérité future.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 2 : FINANCES FÉDÉRALES SOLIDES

Que le gouvernement fédéral poursuive la mise en œuvre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada pour appuyer l'emploi et la croissance économique.

Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir la littératie financière.

Que le gouvernement fédéral limite les nouveaux engagements en matière de dépenses dans son prochain budget. Dans le contexte financier actuel, toutes nouvelles dépenses imposantes relèveraient d'une conduite irresponsable sur le plan financier. Le gouvernement devrait néanmoins continuer de surveiller de près sur la situation économique mondiale et nationale et, si l'économie canadienne faiblissait de façon inquiétante, il devrait au besoin intervenir avec souplesse et pondération pour soutenir l'emploi et la croissance économique au Canada.

Que le gouvernement fédéral maintienne son projet de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme et qu'il poursuive jusqu'au bout son plan d'action visant à réduire le déficit afin de réaliser des économies annuelles d'au moins 4 milliards de dollars d'ici 2014-2015.

Que le gouvernement fédéral revoie sans cesse ses dépenses pour éliminer le gaspillage et les manques d'efficacité afin que les contribuables en aient pour leur argent, en soumettant à tour de rôle chacun des ministères à une vérification pour en assurer l'efficacité.

En s'acquittant de son engagement à rétablir l'équilibre budgétaire, que le gouvernement fédéral s'abstienne de hausser les taxes et de réduire les transferts aux particuliers, notamment aux aînés, aux enfants et aux chômeurs, ou encore les transferts à d'autres ordres de gouvernement, tels les transferts en matière de santé et de services sociaux, les paiements de péréquation et le transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités.

CHAPITRE 3 : DES ENTREPRISES SOLIDES

Que le gouvernement fédéral continue de veiller à la compétitivité du régime fiscal de manière à attirer au Canada des investissements et des emplois et, à cet égard, qu'il mette en œuvre toutes les réductions de l'impôt des sociétés prévues jusqu'en 2012.

Que le gouvernement fédéral cherche d'autres manières de rendre la fiscalité des entreprises plus compétitive au niveau international et, notamment, qu'il poursuive les consultations au sujet la révision des règles concernant l'impôt des groupes de sociétés, qu'il étudie les répercussions des articles 105 et 102 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* sur l'accès des non-résidents aux services spécialisés au Canada

et qu'il poursuive la mise en œuvre des recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale.

Pour lutter contre l'évasion fiscale, le gouvernement fédéral devrait envisager d'exiger de toutes les entreprises et tous les particuliers actifs dans le secteur de la construction qu'ils obtiennent un numéro d'entreprise et accroître le nombre de vérificateurs.

Que le gouvernement fédéral continue d'aider à protéger, à appuyer et à promouvoir les secteurs d'activité traditionnels du Canada comme les mines, les forêts et la fabrication en maintenant les programmes d'appui et les mesures fiscales conçus pour les soutenir.

Que le gouvernement fédéral examine la question du transfert intergénérationnel des entreprises familiales, y compris les entreprises agricoles, dans un souci d'équité fiscale.

Que le gouvernement fédéral continue d'élaguer la réglementation, en particulier par le biais de la Commission sur la réduction de la paperasse.

Que le gouvernement fédéral poursuive ses travaux en vue de l'établissement d'un organisme national de réglementation du commerce des valeurs mobilières pour mieux protéger les Canadiens et les Canadiennes.

Que le gouvernement fédéral continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la résilience des systèmes bancaires et des marchés financiers au Canada et à l'étranger, notamment par la mise en œuvre des réformes de Bâle III.

Que le gouvernement fédéral réunisse un groupe d'experts chargé de moderniser et de simplifier le régime fiscal fédéral.

Que le gouvernement fédéral continue d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits et services canadiens en négociant des accords commerciaux avec des gouvernements étrangers et en cherchant à obtenir la suppression des obstacles qui entravent le commerce à la frontière canado-américaine.

Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir le commerce international et l'exportation des produits et services canadiens, notamment dans les secteurs des ressources naturelles, des services financiers et de l'éducation.

Que le gouvernement fédéral encourage les provinces et les territoires à supprimer les obstacles qui entravent le commerce intérieur, notamment en appuyant des modifications visant à permettre aux particuliers d'acheter du vin pour consommation personnelle dans un établissement vinicole et de le transporter ou le faire expédier dans une autre province.

Que le gouvernement fédéral révise la structure des coûts dans le secteur du transport aérien de manière à préserver la compétitivité du Canada vis-à-vis de ses concurrents internationaux.

Que le gouvernement continue de bien soutenir les travaux de recherche et de développement au Canada, en particulier les programmes réussis comme le programme des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier, le programme des Bourses postdoctorales Banting, la Fondation canadienne pour l'innovation et les Chaires d'excellence en recherche du Canada.

Que le gouvernement fédéral continue d'étudier le rapport du Groupe d'experts sur le soutien fédéral de la recherche-développement pour faciliter la modernisation des programmes de soutien de l'innovation et améliorer la productivité du Canada dans l'économie mondiale tout en préservant la réputation du Canada comme une destination intéressante pour les chercheurs de renom.

Que le gouvernement fédéral continue de s'efforcer d'optimiser les dépenses consacrées à la recherche, au développement et aux transferts de technologie dans le secteur agricole, et qu'il envisage notamment un retour à la production d'éthanol à partir de grains dans le respect des mécanismes du marché.

CHAPITRE 4 : DES COLLECTIVITÉS SOLIDES

Que le gouvernement fédéral, conformément à son engagement dans le cadre du budget 2011, continue à travailler de concert avec les provinces, les territoires, la Fédération canadienne des municipalités et autres intervenants pour élaborer un plan à long terme visant une infrastructure publique qui se poursuive même à l'expiration du plan Chantiers Canada, et qui intègre le soutien aux collectivités rurales.

Que le gouvernement fédéral continue à faire progresser les partenariats public-privé pour servir les intérêts des contribuables dans le contexte de l'exécution de projets d'infrastructures publiques.

Que le gouvernement fédéral travaille de concert avec les municipalités, particulièrement les municipalités rurales, pour revoir sans cesse la *Loi sur la protection des eaux navigables*.

Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, continue à soutenir des projets durables et rentables d'énergie propre qui, comme le projet hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill, aideront les régions et les provinces à remplacer les combustibles fossiles par des sources de combustibles renouvelables.

Que le gouvernement fédéral soutienne l'établissement et le maintien de normes et de codes relativement à la technologie canadienne de l'énergie solaire.

Que le gouvernement fédéral continue à rechercher des façons rentables de favoriser la réduction des coûts énergétiques, notamment en ce qui a trait aux collectivités nordiques et éloignées et les choix de transport pour les Canadiens et Canadiennes.

Que le gouvernement fédéral favorise le développement de l'industrie des véhicules fonctionnant au gaz naturel en établissant un partenariat avec l'industrie canadienne du transport et en examinant des moyens de soutenir les transports durables.

Que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les technologies et les entreprises vertes, l'efficacité énergétique des maisons et le développement des énergies renouvelables.

Que le gouvernement fédéral continue de recourir aux incitatifs fiscaux pour stimuler le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Que le gouvernement fédéral continue de surveiller le marché canadien de l'habitation et d'en assurer la stabilité à long terme.

Que le gouvernement fédéral s'engage sans cesse à rendre son aide internationale plus responsable et transparente afin d'améliorer l'efficacité de tels investissements, notamment la participation soutenue et croissante à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

Que le gouvernement fédéral continue d'examiner des moyens d'inciter les Canadiens et Canadiennes à faire davantage de dons de charité, notamment en appuyant des initiatives comme l'étude du Comité des finances de la Chambre des communes sur les incitatifs fiscaux accordés au titre des dons de charité.

Que le gouvernement fédéral étudie le concept d'une *Loi sur le droit de propriété des premières nations* tel que proposé par la Commission de la fiscalité des Premières nations.

Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, soutienne l'industrie agricole canadienne grâce à l'élaboration du cadre stratégique agricole « Cultivons l'avenir 2 » et veille à son examen fréquent afin de contribuer de la manière la plus efficace qui soit à la compétitivité et au succès de l'industrie.

Que le gouvernement fédéral continue de reconnaître le problème de la contrebande de tabac et aide à lutter contre son trafic, puisque cela est devenu une industrie au noir qui expose les enfants au risque de commencer à fumer plus facilement, qui fait perdre des revenus fiscaux et qui fait augmenter les coûts des soins de santé.

CHAPITRE 5 : DES GENS SOLIDES

À condition que les budgets redeviennent équilibrés, le gouvernement fédéral devrait continuer de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers par des mesures comme le fractionnement du revenu et le doublement des plafonds de cotisation dans les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI).

Le gouvernement fédéral devrait revoir la date limite pour la production des déclarations de revenu des particuliers et les modes de production de ces déclarations, et envisager notamment l'harmonisation avec la date limite pour la production des déclarations des petites entreprises afin d'améliorer

l'efficience, et explorer le recours accru à de nouveaux mécanismes de contrôle de l'observation comme des vérifications téléphoniques.

Le gouvernement fédéral devrait convoquer un comité d'experts en vue d'examiner, de moderniser et de simplifier le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à appuyer des améliorations des ressources humaines en santé et de la recherche en santé pour toutes les professions de la santé, y compris les sciences infirmières, par l'utilisation continue et croissante de nouvelles technologies novatrices comme les dossiers de santé électroniques.

Le gouvernement fédéral devrait continuer son examen du Régime enregistré d'épargne-invalidité afin de s'assurer qu'il répond aux besoins des Canadiens et Canadiennes gravement handicapés et de leurs familles.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à collaborer avec les provinces et les territoires en vue de renouveler l'Accord sur la santé.

Le gouvernement fédéral devrait continuer de collaborer avec les provinces et les territoires en vue de remédier à la pénurie de médecins, de personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé, principalement dans les zones rurales et les régions éloignées.

Le gouvernement fédéral devrait poursuivre les recherches afin de promouvoir la santé chez les militaires et les anciens combattants.

Le gouvernement fédéral devrait étudier le traitement des voitures personnelles dans l'évaluation des actifs de l'emprunteur aux fins du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le gouvernement fédéral devrait progresser vers l'adoption d'une nouvelle approche du soutien aux étudiants des Premières nations et inuits au niveau postsecondaire pour que ceux-ci reçoivent l'aide nécessaire pour faire des études postsecondaires et accéder au marché du travail. La nouvelle approche devrait être efficace, responsable et coordonnée avec les autres programmes fédéraux d'aide aux étudiants.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à soutenir et à promouvoir les métiers spécialisés afin que les Canadiens et Canadiennes puissent tirer parti des débouchés dans ces domaines, notamment en aidant les travailleurs spécialisés au moyen d'incitatifs fiscaux ou d'autres incitatifs pour faciliter la mobilité interprovinciale.

Le gouvernement fédéral devrait continuer d'aider les travailleurs formés à l'étranger, dont les immigrants qualifiés et les Canadiens et Canadiennes qui ont étudié ou pris une formation à l'étranger, à contribuer au marché du travail et à l'économie du Canada, notamment en accordant des prêts aux immigrants arrivés récemment pour qu'ils puissent payer leur formation professionnelle et leur accréditation.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à appuyer tous les membres des Forces canadiennes lorsqu'ils font la transition vers la vie civile, notamment au moyen d'initiatives comme le programme Helmets to Hardhats, tout en poursuivant la recherche de moyens d'améliorer les occasions d'emploi pour les réservistes.

Le gouvernement fédéral devrait continuer à collaborer avec les provinces et les territoires dans les domaines du revenu de retraite et des pensions, et plus précisément, mettre en place le Régime de pension agréé collectif.

Le gouvernement fédéral devrait examiner les pensions du secteur public afin d'assurer leur financement et leur viabilité continus.

Le gouvernement fédéral devrait examiner les règles relatives aux Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) afin de mieux appuyer l'épargne-retraite.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Organisations et individus	Date	Réunion
<p>À titre personnel</p> <p>Marc Lavoie, Professeur titulaire, Département de science économique, Université d'Ottawa</p> <p>BMO Marchés des capitaux</p> <p>Douglas Porter, Économiste adjoint en chef</p> <p>Conference Board du Canada</p> <p>Glen Hodgson, Premier vice-président et économiste en chef</p> <p>Congrès du travail du Canada</p> <p>Sylvain Schetagne, Économiste principal, Service des politiques sociales et économiques</p> <p>Valeurs mobilières Banque Laurentienne</p> <p>Carlos Leitao, Économiste en chef</p>	2011/09/27	10
<p>À titre personnel</p> <p>Donald K. Johnson, Membre du conseil consultatif, BMO Marchés des capitaux</p> <p>Alliance canadienne des associations étudiantes</p> <p>Zachary Dayler, Directeur national</p> <p>Association canadienne de l'électricité</p> <p>Sandra Schwartz, Vice-présidente, Défense des politiques</p> <p>Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles</p> <p>Normand Lafrenière, Président</p> <p>Association de la construction navale du Canada</p> <p>Peter Cairns, Président</p> <p>Association des collègues communautaires du Canada</p> <p>James Knight, Président-directeur général</p> <p>Association des industries aérospatiales du Canada</p> <p>Maryse Harvey, Vice-présidente, Affaires publiques</p> <p>Jim Quick, Président et chef de la direction</p> <p>Association des infirmières et infirmiers du Canada</p> <p>Barb Mildon, Présidente désignée</p>	2011/09/29	11

Canada sans pauvreté

Harriett McLachlan, Directrice
Rob Rainer, Directeur général

Coalition nationale contre le tabac de contrebande

Gary Grant, Porte-parole

Conférence canadienne des arts

Alain Pineau, Directeur général

Conseil canadien pour la coopération internationale

Fraser Reilly-King, Analyste des politiques,
Aide au développement

Institut canadien des actuaires

James K. Christie, Président
Michel St-Germain, Membre

Institut des cadres fiscalistes, inc.

David Penney, Président

Association canadienne des lésés cérébraux

2011/10/03

12

Jeannette Holman-Price, Vice-présidente

Chambre de commerce de St. John's

Jo Mark Zurel, Président

Conseil des Canadiens avec déficiences

Susan Ralph, Vice-présidente

Département des métiers de la construction, FAT-COI, Bureau canadien

Robert Blakely, Directeur, Affaires canadiennes

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Terre-Neuve et Labrador)

Jessica McCormick, Présidente

Génome Canada

Pierre Meulien, Président et chef de la direction

Association canadienne de l'immeuble

2011/10/04

13

Gregory Klump, Économiste en chef

Gary Simonsen, Président et chef de la direction

Association des comptables généraux accrédités du Canada

Denis St-Pierre, Président du groupe consultatif sur la politique fiscale et budgétaire

Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique

Ken MacRae, Directeur général
Brian McMillan, Président, Collège Holland

Every Woman's Centre

Louise Smith-MacDonald, Coordonnatrice

Agence métropolitaine de transport

2011/10/05

14

Joël Gauthier, Président-directeur général

Association canadienne de soins palliatifs

Sharon Baxter, Directrice générale

Association des universités et collèges du Canada

Paul Davidson, Président-directeur général

Bell Canada

Wayne Tunney, Premier vice-président, Fiscalité

Confédération des syndicats nationaux

Pierre Patry, Trésorier

Conseil du patronat du Québec

Georges Dick, Vice-président du conseil d'administration

Norma Kozhaya, Directrice de la recherche et économiste en chef

Fédération canadienne de l'agriculture

Ron Bonnett, Président

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Yvon Bolduc, Président-directeur général,
Fonds de solidarité FTQ

Manufacturiers et Exportateurs du Québec

Audrey Azoulay, Directrice,
Recherche et relations gouvernementales, Région du Québec

Réseau action climat Canada

Graham Saul, Directeur administratif

Société de transport de Montréal

Marvin Rotrand, Vice-président du conseil d'administration

Union des consommateurs

Élisabeth Gibeau, Analyste en politiques sociales et fiscales

Alliance canadienne de véhicules au gaz naturel

2011/10/06

15

Alicia Milner, Présidente

Association canadienne du transport urbain

Michael Roschlau, Président-directeur général

Penny Williams, Vice-présidente,
Finances

Association des armateurs canadiens

Bruce Bowie, Président

Association des industries solaires du Canada

Patrick Bateman, Conseiller en politiques et en recherches

Association of Equipment Manufacturers

Howard Mains, Conseiller canadien en politique publique

Howard Sellick, Président,
Sellick Equipment Limitée

Chambre de commerce de Sarnia Lambton

Garry McDonald, Président

Debra Taylor, Présidente,
Conseil d'administration

Corporation Encana

Sam Shaw, Vice-président,
Élaboration des politiques sur le gaz naturel

**European Aeronautic Defence and Space Company
inc.**

Pierre Delestrade, Président-directeur général

Fair Pensions for All

William Tufts, Fondateur

Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce

Art Sinclair, Vice-président

**Spiritueux Canada / Association des distillateurs
canadiens**

Jan Westcott, Président et chef de la direction

Alliance de la Fonction publique du Canada

2011/10/18

16

John Gordon, Président national,
Bureau de direction

Association canadienne de la construction

Nadine Miller, Présidente

**Association canadienne des constructeurs
d'habitations**

Victor Fiume, Ancien président

Ron Olson, Président par intérim

Association canadienne des soins de santé

Pamela Fralick, Présidente et chef de la direction

Association canadienne des télécommunications sans fil

Bernard Lord, Président et chef de la direction

Association des banquiers canadiens

Terry Campbell, Président et chef de la direction

Association des coopératives du Canada

John Anderson, Directeur,
Affaires gouvernementales et politiques publiques

Association des hôtels du Canada

Tony Pollard, Président

Association médicale canadienne

John Haggie, Président

Congrès du travail du Canada

Andrew Jackson, Économiste en chef

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Corinne Pohlmann, Vice-présidente,
Affaires nationales

Fédération canadienne des municipalités

Berry Vrbanovic, Président

Institut canadien des comptables agréés

Gabe Hayos, Vice-président, Fiscalité

Syndicat canadien de la fonction publique

Paul Moist, Président national

Chambre de commerce de Calgary

2011/10/19

17

Ben Brunnen, Directeur,
Politiques et affaires gouvernementales et économiste principal

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Carmen Charette, Vice-présidente directrice,
Direction des affaires générales

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Suzanne Fortier, Présidente

Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers

Pauline Worsfold, Secrétaire-trésorière

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Marie-France Kenny, Présidente

Fondation canadienne pour l'innovation

Gilles Patry, Président-directeur général

Instituts de recherche en santé du Canada

Alain Beaudet, Président

Oxfam Canada

Mark Fried, Coordinateur des politiques

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

2011/10/20

18

Frank Swedlove, Président

Association des femmes autochtones du Canada

Jeannette Corbiere Lavell, Présidente

Association des produits forestiers du Canada

Avrim Lazar, Président et chef de la direction

Comptables en management accrédités

Richard Monk, Conseiller,
Affaires nationales et ancien président

Fédération canadienne des contribuables

Gregory Thomas, Directeur fédéral et de l'Ontario

Fédération canadienne des sciences humaines

Graham Carr, Président

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Nicholas Gazzard, Directeur général,
Bureau national

Fondation Rick Hansen

Mark Aston, Directeur principal des partenariats et des initiatives stratégiques, Rick Hansen Institute

Colin D. Ewart, Vice-président,
Relations stratégiques et du développement

Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans

Alice Aiken, Directrice

Institut Rideau sur les affaires internationales

Steven Staples, Président

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx & D)

Russell Williams, Président

New Economy Alliance

Jeff Passmore, Président

Polytechnics Canada

Nobina Robinson, Directrice générale

Table ronde nationale sur le tourisme et les voyages

David F. Goldstein, Président-directeur général,
Association de l'industrie touristique du Canada

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs

2011/10/25 19

Philip Bousquet, Directeur principal du programme
Tara Christie, Présidente,
Comité des finances et de la fiscalité

Chambre de commerce du Yukon

Sandy Babcock, Présidente

Tourism Industry Association of the Yukon

Krista Prochazka, Directrice générale

Administration portuaire de Prince Rupert

2011/10/26 20

Don Krusel, Chef de la direction

Association minière du Canada

Karina Briño, Présidente et chef de la direction,
Mining Association of British Columbia

Pierre Gratton, Président-directeur général

Clean Energy Association of British Columbia

Paul Kariya, Directeur administratif

First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition

Louisa Sanchez, Conseillère scolaire

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

2011/10/27 21

Ray Pekrul, Membre du conseil

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières

Ian Russell, Président et chef de la direction

BIOTECanada

John Hyshka, Directeur financier et chef des opérations,
Phenomenome Discoveries

Cate McCready, Vice-présidente,
Affaires extérieures

Chambre de commerce d'Edmonton

James Merkosky, Président,
Comité des finances et de la fiscalité

Martin Salloum, Président et directeur général

Conseil national des femmes du Canada

Carla Kozak, Vice-présidente

CropLife Canada

Dennis Prouse, Vice-président,
Affaires gouvernementales

Producteurs de grains du Canada

Todd Hames, Directeur et fermier

Saskatchewan Association of Rural Municipalities

David Marit, Président

Ray Orb, Vice-président

**Saskatchewan Institute of Applied Science and
Technology**

Robert G. McCulloch, Président et directeur général

University of Saskatchewan

Karen Chad, Vice-présidente, Recherche

Alliance canadienne du camionnage

2011/10/31

22

Stephen Laskowski, Premier vice-président

**Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la
télévision et de la radio**

Ferne Downey, Présidente nationale

Stephen Waddell, Directeur général national

Association canadienne de pipelines d'énergie

Brenda Kenny, Présidente et première dirigeante

**Association canadienne de soins et services à
domicile**

Marg McAlister, Directrice, Politiques et recherches

**Association canadienne des constructeurs de
véhicules**

Mark A. Nantais, Président

Association canadienne des individus retraités

Susan Eng, Vice-présidente, Défense des droits

Michael Nicin, Agent des relations gouvernementales et
d'élaboration des politiques

Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques

Sara Anghel, Directrice exécutive

Association canadienne pour l'intégration communautaire

Michael Bach, Vice-président à la direction

Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada

David Adams, Président

Caucus national des autochtones

Patrick Smoke, Représentant national des étudiants autochtones, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Chambre de commerce du Canada

Tina Kremmidas, Économiste en chef

Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels

Nadine Henningsen, Présidente

Conseil canadien du commerce de détail

Diane J. Brisebois, Présidente et directrice générale

Deloitte & Touche

Andrew Dunn, Associé directeur, Fiscalité

Dirigeants financiers internationaux du Canada

Michael Conway, Directeur général et président national

Peter Effer, Président, Comité sur la fiscalité

Fédération culturelle canadienne-française

Éric Dubeau, Directeur général

Festivals et événements majeurs

Janice Price, Première dirigeante,
Luminato, Toronto Festivals of Arts and Creativity

Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère

John Mills, Membre, Conseil d'administration

Ingénieurs sans frontières Canada

Ian Froude, Programmes canadiens (plaidoyer)

James Haga, Directeur du programme plaidoyer

Initiative boréale canadienne

Mary Granskou, Conseillère principale en politiques

Institut des fonds d'investissement du Canada

James Carman, Conseiller supérieur en politiques,
Taxation

Debbie Pearl-Weinberg, Avocate général en droit fiscal,
Banque Canadienne Impériale de Commerce

La Compagnie Canada

Blake C. Goldring, Président du conseil

Mobilité électrique Canada

Michael Elwood, Président du conseil d'administration et vice-
président, Marketing, Azure Dynamics

Chris Hill, Manager,
Flotte centrale, énergie, flotte et installations

Spectra Energy

Dennis Hebert, Directeur général, Fiscalité américaine et
canadienne

Tim Kennedy, Vice-président, Affaires du gouvernement
fédéral

Systemes d'énergie de qualité pour les villes de demain

Brent Gilmour, Directeur exécutif

Toronto Board of Trade

Richard Joy, Vice-président,
Politiques et relations gouvernementales

Vaughan Chamber of Commerce

Reza Ghazi, Membre, Comité des politiques

Michael Manett, Président du conseil d'administration

Lynne Wallace, Présidente, Comité des politiques

Ville de Revelstoke

Christina Benty, Mairesse, Village de Golden

David Raven, Maire

Assemblée des Premières Nations

2011/11/01

23

Richard Jock, Directeur général

Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires

Garth Whyte, Président-directeur général

Association canadienne des travaux publics

Darwin Durnie, Président

Commission de la fiscalité des Premières nations

Clarence T. Jules, Commissaire en chef et président-directeur
général

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Shannon Bittman, Vice-présidente

Inuit Tapiriit Kanatami

Mary Simon, Présidente

YWCA Canada

Ann Decter, Directrice,
Promotion des droits et de la politique générale

Association canadienne des producteurs pétroliers

2011/11/03

27

David Collyer, Président

Association canadienne du ciment

Michael McSweeney, Président et chef de la direction

Association canadienne du gaz

Timothy M. Egan, Président et chef de la direction

Association des vignerons du Canada

Paul Bosc, Président du conseil d'administration

Canadian Cattlemen's Association

Travis Toews, Président

CANARIE inc.

Jim Roche, Président et chef de la direction

Coalition du budget vert

Andrew Van Iterson, Gestionnaire

Guilde canadienne des réalisateurs

Gerry Barr, Directeur général national et chef de la direction

Mouvement des caisses Desjardins

Bernard Brun, Directeur, Relations gouvernementales

Prospérité durable

Alexander Wood, Directeur principal, Politiques et marchés

REAL Women of Canada

Diane Watts, Recherchiste

Technologies du développement durable Canada

Vicky J. Sharpe, Présidente-directrice générale

ANNEXE B RÉFÉRENCES

CHAPITRE 2: FINANCES FÉDÉRALES SOLIDES

2.1 Économie canadienne

A. Croissance économique

Genome Canada
Kids First Parent Association of Canada
Klaiber, Grant
Sustainable Prosperity
Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi
Canadian Bank Machine Association
Calgary Chamber of Commerce
Canadian Bankers Association
Toronto Board of Trade
Conference Board of Canada
Lavoie, Marc
Laurentian Bank Securities
BMO Capital Markets
Canadian Labour Congress

B. Investissement des entreprises

Canadian Vehicle Manufacturers' Association

Chemistry Industry Association of Canada
Canadian Restaurant and Foodservices Association
Association of International Automobile Manufacturers of Canada
Canadian Steel Producers Association
Shipbuilding Association of Canada

2.2 Dépenses fédérales

A. Dépenses fédérales

REAL Women of Canada
White, B. Jean
Canadian Chamber of Commerce
Conference Board of Canada
Make Poverty History
Professional Institute of the Public Service of Canada
Canadian Union of Public Employees
Canadian Labour Congress
Waite, Paul
Calgary Chamber of Commerce
Canadian Taxpayers Federation
Fédération des femmes du Québec
St. John's Board of Trade
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce
Conseil du patronat du Québec

Bikman, Gary
Canadian Chamber of Commerce
Brooks & District Chamber of Commerce
Association for Reformed Political Action
Armishaw, Cheryl
Enterprise Rent-a-Car
Harwood, Paul

B. Prise de décisions budgétaires

Women's Action Coalition of Nova Scotia
Every Woman's Centre
Fédération des femmes du Québec
Canadian Federation of University Women
Lahey, Kathleen A.
YWCA Canada
Baker Jervis, Debbie
Colour of Poverty-Colour of Change
Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic
Latin American Tenant Association
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Canadian Community Economic Development Network
First Call BC Child and Youth Advocacy Coalition
Fédération des femmes du Québec
Sustainable Prosperity

C. Pratiques d'approvisionnement fédérales

Merit Canada
Harwood, Paul
Conseil du patronat du Québec

D. Paiements de transfert aux provinces et aux territoires

Bikman, Gary
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce
Face of Poverty Consultation
Desjardins Group
Social Planning Council of Winnipeg
Calgary Chamber of Commerce

CHAPTER 3: DES ENTREPRISES SOLIDES

3.1 Financement

A. Crédits d'impôt

Deloitte & Touche
Communitech
Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi
Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec

B. Gains en capital et actions privilégiées

Acorn Partners
Spectra Energy
Canadian Life and Health Insurance Association Inc.

C. Capital étranger

Canadian Life and Health Insurance Association Inc.
Canadian Bankers' Association

D. Coopératives

Canadian Cooperative Association
Canadian Worker Co-operative Federation
Conseil canadien de la coopération et de la mutualité
Credit Union Central of Canada

E. Entreprises à vocation sociale

Social Innovation Generation
Dexterity Ventures Inc.
Social Planning Council of Winnipeg

F. Mesures visant des secteurs d'activité particuliers

BIOTECanada
Information Technology Association of Canada
Small Explorers and Producers Association of Canada
Prospectors and Developers Association of Canada
Mining Association of British Columbia

3.2 Fiscalité des sociétés

A. Taux d'impositions des sociétés

Professional Institute of the Public Service of Canada
Brooks & District Chamber of Commerce
Canadian Fertilizer Institute
Recreation Vehicle Dealers Association of Canada
Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
Lalonde, Marc
Conseil du patronat du Québec
Bikman, Gary
Canadian Institute of Chartered Accountants
Desjardins Group

B. Déduction accordée aux petites entreprises

Acorn Partners
Recreation Vehicle Dealers Association of Canada
Canadian Vintners Association
Canadian Institute of Chartered Accountants
Canadian Automobile Dealers Association

Association of Professional Computer Consultants

C. Imposition des groupes de sociétés et impôt international

Canadian Bankers Association
Financial Executives International Canada
Tax Executives Institute, Inc.
Canadian Institute of Chartered Accountants
Union des consommateurs

D. Déductibilité des dépenses dans certains secteurs

Canadian Association of Petroleum Producers
Canadian Federation of Apartment Associations

E. Gains en capital

Canadian Federation of Apartment Associations
Credit Union Central of Canada

3.3 Déduction pour amortissement

A. Déduction pour amortissement accéléré des machines et du matériel

Canadian Manufacturers and Exporters
Canadian Fertilizer Institute
Canadian Steel Producers Association
Chemistry Industry Association of Canada
Japan Automobile Manufacturers Association of Canada
Cement Association of Canada
Canadian Trucking Alliance
Canadian Construction Association
Association of Equipment Manufacturers
Bell Canada

B. Mesures concernant des secteurs particuliers

Bell Canada
Canadian Wireless Telecommunications Association
Clean Energy Association of British Columbia
Canadian Home Builders' Association
Canadian Federation of Apartment Associations
Grain Growers of Canada
Railway Association of Canada
Surrey Board of Trade
Shipbuilding Association of Canada

3.4 Réglementation, observation fiscal et simplification de l'impôt

A. La réglementation applicable aux démutualisations

Canadian Association of Mutual Insurance Companies

B. La réglementation, le fardeau qu'elle fait peser sur les entreprises et la nouvelle réglementation

Canadian Federation of Independent Business
CropLife Canada
Investment Industry Association of Canada
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce
Canadian Institute of Chartered Accountants
Sarnia Lambton Chamber of Commerce
Genome Prairie
Canadian Wireless Telecommunications Association
Aerospace Industries Association of Canada
Canadian Federation of University Women
Canadian Feminist Alliance for International Action
Canadian Association of Elizabeth Fry Societies
Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
Port Metro Vancouver
Bikman, Gary
Retail Council of Canada
U.S. Bank Canada
Canadian Bank Machine Association
Desjardins Group

C. Observation fiscale et simplification de l'impôt

Certified General Accountants Association of Canada
Canadian Institute of Chartered Accountants
Tax Executives Institute, Inc.
Edmonton Chamber of Commerce
Financial Executives International Canada

3.5 Taxes, accords et facilitation en matière de commerce

A. Droits de douane et taxes d'accise

Global Container Terminals
Halifax International Airport Authority
Vancouver International Airport Authority
National Marine Manufacturers Association of Canada
Japan Automobile Manufacturers Association of Canada
Retail Council of Canada
Association of International Automobile Manufacturers of Canada
Spirits Canada/Association of Canadian Distillers

B. Accords commerciaux

Association of Equipment Manufacturers
Japan Automobile Manufacturers Association of Canada
Conseil du patronat du Québec
Brooks & District Chamber of Commerce
Prince Rupert Port Authority

CropLife Canada
Canadian Chamber of Commerce

C. Prix à l'importation

Campus Stores Canada
Canadian Alliance of Student Associations

D. Mouvements de personnes et de biens

Port Metro Vancouver
Association of Equipment Manufacturers
Brooks & District Chamber of Commerce
Ridley Terminals Users Group
Prince Rupert Port Authority
Canadian Shipowners Association
St. Lawrence Economic Development Council
GS1 Canada
Canadian Border Services Agency
Canadian Fertilizer Institute
Teekay Shipping (Canada) Ltd.
Association québécoise de l'industrie touristique
Festivals and Major Events
Halifax International Airport Authority
Hospitality Newfoundland and Labrador
Hotel Association of Canada
National Airlines Council of Canada
National Roundtable on Travel and Tourism
Surrey Board of Trade
Tourism Industry Association of the Yukon

E Commerce intérieur

Alliance of Canadian Wine Consumers
Canadian Vintners Association
Harwood, Paul
Conference Board of Canada

3.6 Recherche et innovation

A. Offre de données

Canadian Association of University Teachers
Canadian Association of Family Resource Programs
National Council of Women of Canada

B. Subventions de recherche et conseils subventionnaires fédéraux

Genome Canada
Canadian Association for Graduate Studies
Canadian Federation for the Humanities and Social Sciences
University of Saskatchewan
McGill University

National Graduate Caucus
University of British Columbia
University of Toronto
Mining Association of Canada
Canadian Consortium for Research
Canadian Federation of Students (Newfoundland and Labrador)
Canadian Federation of Students (Nova Scotia)
Canadian Federation of Students (Ontario)
Canadian Association of Physicists
Canadian Association of University Teachers
Association of Universities and Colleges of Canada
Association of Nova Scotia University Teachers

C. Recherche coopérative

Canadian Federation for the Humanities and Social Sciences
MITACS
Canadian Institutes of Health Research
Canada Foundation for Innovation
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Genome Canada
Red River College
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
Association of Canadian Community Colleges
Atlantic Provinces Community College Consortium
University of Saskatchewan
Association of Universities and Colleges of Canada
Council of Ontario Universities
University of Manitoba
University of Alberta
University of British Columbia
Canadian Association for Graduate Studies
Partnership Group for Science and Engineering
Canadian Propane Association
Canadian Cattlemen's Association
Polytechnics Canada
Research Canada: An Alliance for Health Discovery

D. Infrastructure scientifique

Athabasca University
Partnership Group for Science and Engineering
Canadian Association of Research Libraries
Council of Ontario Universities
CANARIE Inc.
Canadian Library Association

E. Propriété intellectuelle

Canadian Generic Pharmaceutical Association
Hoffmann-La Roche Limited
Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies (Rx & D)
Saskatchewan Arts Alliance
Writers' Union of Canada
Certified Management Accountants of Canada

F. Soutien de la recherche, du développement et de la commercialisation dans le secteur privé

BC Association of Institutes and Universities
Mining Association of British Columbia
COM DEV Canada
Canadian Cattlemen's Association
Canadian Fertilizer Institute
Grain Growers of Canada
Genome Prairie
Vancouver Island University
Certified Management Accountants of Canada
Engineers Canada
MEDEC – Canada's Medical Technology Companies
Aerospace Industries Association of Canada
Canadian Clean Technology Coalition
Canadian Propane Association
Canadian Gas Association
Sustainable Development Technology Canada
Canadian Steel Producers Association
Canadian Chamber of Commerce
Chemistry Industry Association of Canada
Conseil du patronat du Québec
Calgary Chamber of Commerce
Mining Association of Canada
Acorn Partners
Information Technology Association of Canada
Bell Aliant Regional Communications
Bell Canada
Canadian Manufacturers and Exporters
Communitech
Hoffmann-La Roche Limited
Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies (Rx & D)
Spectra Energy
Canadian Institute of Chartered Accountants
Canadian Steel Producers Association
Financial Executives International Canada
BIOTECanada
Railway Association of Canada
Certified Management Accountants of Canada
Canadian Wireless Telecommunications Association
Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi

CHAPITRE 4: DES COLLECTIVITÉS SOLIDES

4.1 Infrastructures

A. Stratégie fédérale sur les infrastructures

Association of Consulting Engineering Companies
Canadian Union of Public Employees
Canadian Construction Association
Desjardins Group
City of Selkirk
Canadian Public Works Association
Engineers Canada
St. John's Board of Trade

B. Acquisition d'infrastructures par les autorités fédérales

Cement Association of Canada
Canadian Union of Public Employees
BC Government and Service Employees' Union
European Aeronautic Defence and Space Company Inc.
St. John's Board of Trade
Canadian Construction Association
Yukon Chamber of Commerce
Agence métropolitaine de transport

C. Financement fédéral des infrastructures municipales

Société de transport de Montréal
Association of Municipalities of Ontario
Canadian Construction Association
City of Selkirk
City of Oshawa
Calgary TransitCamp

D. Soutien à des secteurs particuliers

Société de transport de Montréal
Agence métropolitaine de transport
Face of Poverty Consultation
Canadian Urban Transit Association
Halifax Regional Municipality
Saskatchewan Association of Rural Municipalities
Conseil du patronat du Québec
Mining Association of Canada
St. John's Board of Trade
Bell Aliant Regional Communications
Buckway, B.J.
Canadian Association of Research Libraries
Canadian Library Association

Communitech
Information Technology Association of Canada
City of Whitehorse
Bell Canada
Saskatchewan Telecommunications
Canadian Electricity Association
Canadian Gas Association
Engineers Canada
Green Budget Coalition
Assembly of First Nations
North West Group
Prospectors and Developers Association of Canada
Canadian Literacy and Learning Network
Canadian Natural Gas Initiative

4.2 Environnement

A. Conservation, remise en état des écosystèmes et rétablissement d'espèces

Canadian Boreal Initiative
Green Budget Coalition
South Basin Mayors and Reeves Inc.
Pacific Salmon Foundation

B. Carburants classiques

Prospectors and Developers Association of Canada
Green Budget Coalition
Climate Action Network Canada
Confédération des syndicats nationaux
Bikman, Gary

C. Énergie renouvelable

Marieval Enterprise Center Inc.
Canadian Retail Building Supply Council
Green Budget Coalition
Clean Energy Association of British Columbia
Vaughan Chamber of Commerce
Canadian Solar Industries Association

D. Émissions de gaz à effet de serre

Cement Association of Canada
Clean Energy Association of British Columbia
BC Government and Service Employees' Union
New Economy Alliance
Canadian Natural Gas Vehicle Alliance
Enerkem
Canadian Natural Gas Initiative
Encana Corporation
Canadian Fertilizer Institute

Electric Mobility Canada
Canadian Vehicle Manufacturers' Association
Canadian Council for International Co-operation

4.3 Logement

A. Disponibilité de logements abordables et de logements accessibles pour les personnes handicapées

Canadian Federation of University Women
Every Woman's Centre
Women's Action Coalition of Nova Scotia
City of Whitehorse
City of Selkirk
Canadian Federation of University Women
YWCA Canada
Ottawa Victim Services
Association of Municipalities Ontario
Federation of Canadian Municipalities
Canadian Home Builders' Association
Co-operative Housing Federation of Canada
London and St. Thomas Association of Realtors
Réseau Solidarité Itinérance du Québec
Citizens for Public Justice
Canadian Housing and Renewal Association
Home Ownership Alternatives
Wellesley Institute
March of Dimes Canada

B. Prix des logements

Kamloops Chamber of Commerce
London and St. Thomas Association of Realtors
Canadian Home Builders' Association

C. Rénovations de logements

Canadian Home Builders' Association
Canadian Housing and Renewal Association

4.4 Arts et culture

A. Institutions, fonds et crédits existants

Association des producteurs de films et de télévision du Québec
Documentary Organization of Canada
Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists
Writers Guild of Canada
Directors Guild of Canada
New Brunswick Arts Board
Canadian Museums Association
Association of Canadian Publishers
Canadian Independent Music Association

Canadian Artists' Representation
Canadian Arts Coalition
Canadian Arts Presenting Association
Canadian Crafts Federation
Culture Montréal
Independent Media Arts Alliance
Mouvement pour les arts et les lettres
Professional Association of Canadian Theatres
Writers' Union of Canada
Fédération culturelle canadienne-française
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Association for Reformed Political Action

B. Fonds et crédits proposés

Canadian Independent Music Association
Association des producteurs de films et de télévision du Québec
Directors Guild of Canada
Canadian Arts Coalition
Mouvement pour les arts et les lettres
Arts Network for Children and Youth
Tourism Industry Association of the Yukon
Hamilton Halton Brant Regional Tourism Organization
Association québécoise de l'industrie touristique
Festivals and Major Events
National Roundtable on Travel and Tourism
Canadian Museums Association
Canada's Sports Hall of Fame
Canadian Olympic Committee
Canadian Paralympic Committee
Own the Podium
Sport Matters Group
Canadian Crafts Federation
Association of Canadian Publishers
Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists

C. Commercialisation des arts, de la culture et du tourisme au Canada et à l'étranger

Canadian Artists' Representation
Canadian Arts Coalition
Canadian Arts Presenting Association
Canadian Crafts Federation
Culture Montréal
Independent Media Arts Alliance
Mouvement pour les arts et les lettres
Professional Association of Canadian Theatres
New Brunswick Arts Board
Association québécoise de l'industrie touristique
Festivals and Major Events
Hamilton Halton Brant Regional Tourism Organization
Hospitality Newfoundland and Labrador
Hotel Association of Canada
Kamloops Chamber of Commerce
National Roundtable on Travel and Tourism
Tourism Industry Association of the Yukon
Tourism Saskatchewan

Association des producteurs de films et de télévision du Québec
Japan Automobile Manufacturers Association Canada
National Marine Manufacturers Association
National Trails Coalition

4.5 Organismes de bienfaisance et secteur du bénévolat

A. Incitatifs fiscaux

Philanthropic Foundations Canada
Social Innovation Generation
Association of Fundraising Professionals
Johnson, Donald
Calgary Chamber of Voluntary Organizations
CanadaHelps
Canadian Association of Gift Planners
Canadian Diabetes Association
Cardus
Manitoba Federation of Non-Profit Organizations Inc.
Muttart Foundation
Professional Association of Canadian Theatres
World Vision Canada
Imagine Canada

B. Soutiens financiers, éducatifs et autres pour les organismes de bienfaisance

Big Brothers Big Sisters of Canada
Association of Fundraising Professionals
CanadaHelps
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Imagine Canada
LIFT Philanthropy Partners
Manitoba Federation of Non-Profit Organizations Inc.

Men Against Sexual Trafficking
Muttart Foundation
Council of Canadians with Disabilities
De la Barre, Kenneth
Calgary Chamber of Voluntary Organizations
Canadian Community Economic Development Network
Association of Fundraising Professionals
Social Planning Council of Winnipeg
Canadian Federation of University Women

C. Exigences administratives

Calgary Chamber of Voluntary Organizations
Dexterity Ventures Inc.
Engineers Without Borders Canada

D. Aide extérieure

Canadian Federation of University Women
Make Poverty History
Oxfam Canada

Oxfam-Québec
Results Canada
Canadian Council for International Co-operation
World Vision Canada
Union des consommateurs
Bikman, Gary
Canadian Taxpayers Federation

4.6 Collectivités rurales et éloignées

A. Collectivités des Premières nations

Canadian Federation of University Women
Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat
First Nations Tax Commission
Assembly of First Nations
First Nations Land Advisory Board
Inuit Tapiriit Kanatami
Native Women's Association of Canada

B. Secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches

Canadian Cattlemen's Association
Canadian Meat Council
Union des producteurs agricoles
Canadian Federation of Agriculture
Credit Union Central of Canada
Canadian Vintners Association
Saskatchewan Cattlemen's Association
Ontario Cattlemen's Association
Ontario Non-Supply Managed Commodity Group
Ontario Pork
Ontario Veal Association
Canadian Ornamental Horticulture Alliance
Saskatchewan Association of Rural Municipalities
Grain Farmers of Ontario
Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi
Forest Products Association of Canada
Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat
Canadian Aquaculture Industry Alliance
Vancouver Island University

C. Entreprises communautaires

Canadian Association of Mutual Insurance Companies
Conseil canadien de la coopération et de la mutualité

4.7 Sûreté et sécurité intérieure

A. Prévention du crime, poursuites pénales, victimes du crime et état des prisons

Armishaw, Cheryl
Boys and Girls Clubs of Canada
Citizens for Public Justice
Inuit Tapiriit Kanatami
Canadian Federation of University Women
Imperial Tobacco Canada
National Coalition Against Contraband Tobacco
Men Against Sexual Trafficking
Federation of Canadian Municipalities
Police Association of Ontario
City of Selkirk
Canadian Feminist Alliance for International Action
Native Women's Association of Canada
YWCA Canada
Ottawa Victim Services
Canadian Association of Elizabeth Fry Societies

B. Services d'urgence

International Association of Fire Fighters
St. Lawrence Economic Development Council
Union of Canadian Transportation Employees
Saskatchewan Association of Rural Municipalities

C. Défense et sécurité nationales

Canadian Association of Defence and Security Industries
Conference of Defence Associations
De la Barre, Kenneth
Rideau Institute on International Affairs
Welton, Clarence
CHC Helicopter Corporation
Discovery Air Inc.
EADS Canada Inc.
COM DEV Canada
Canada Company

CHAPITRE 5: DES GENS SOLIDES

5.1 Impôt sur le revenu des particuliers

A. Réforme fiscale

BC Government and Service Employees' Union
First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition
Smith, Beverley
Lahey, Kathleen A.
MacDuff, Bruce
Baker Jervis, Debbie

REAL Women of Canada
Edmonton Chamber of Commerce
Face of Poverty Consultation
Canadian Institute of Chartered Accountants
Deloitte & Touche
Investment Industry Association of Canada
Union des consommateurs
National Council of Women of Canada
Social Planning Council of Winnipeg
Face of Poverty Consultation
Multiple Sclerosis Society of Canada
Canadian Caregiver Coalition
Taylor, Edith
Canadian Association for Community Living

B. Conformité

Canadian Institute of Chartered Accountants
Certified General Accountants Association of Canada
Sarnia Lambton Chamber of Commerce

C. Mesures pour des groupes particuliers

Kids First Parents Association of Canada
MacDuff, Bruce
REAL Women of Canada
Smith, Beverley
Canadian Hospice Palliative Care Association
Council of Canadians with Disabilities
March of Dimes Canada
Alatini, Mathieya
Campaign 2000
First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition
Canadian Artists' Representation
Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists
Saskatchewan Arts Alliance
Independent Media Arts Alliance
Canadian Actors' Equity Association
Canadian Federation of Musicians
International Alliance of Theatrical Stage Employees
Writers' Union of Canada

5.2 Santé

A. Médicaments

Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies (Rx & D)
Canadian Health Food Association
Consumer Health Products Canada
Johnson & Johnson Inc.
Canadian Medical Association
Canadian Federation of Nurses Unions
Canadian Pharmacists Association
Canadian Generic Pharmaceutical Association
Gorman, Llano
Hoffmann-La Roche Limited

B. Aidants et établissements de soins

Canadian Caregiver Coalition
Canadian Home Care Association
Canadian Hospice Palliative Care Association
College of Family Physicians of Canada
Pallium Foundation of Canada

C. Promotion de la santé et prévention des maladies

Harwood, Paul
Canadian Olympic Committee
Canadian Paralympic Committee
Own the Podium
Sport Matters Group
Weight Watchers Canada
Canadian Paediatric Society
ParticipACTION
BIOTECanada
Merck Canada Inc
Canadian Association of Occupational Therapists
Canadian Diabetes Association
Canadian Restaurant and Foodservices Association

D. Santé mentale et santé buccodentaire

Inuit Tapiriit Kanatami
Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat
Canadian Dental Hygienists Association
Merali, Zul
Mood Disorders Society of Canada
Upshall, Phil
Thorpe Recovery Centre

E. Professionnels de la santé et établissements de santé

Association of Faculties of Medicine of Canada
Canadian Pharmacists Association

Canadian Nurses Association
Association of Canadian Academic Healthcare Organizations
Health Action Lobby
College of Family Physicians of Canada
Canadian Association of Occupational Therapists
Canadian Federation of Nurses Unions
Canadian Coalition for Public Health in the 21st Century
Canadian Society for Medical Laboratory Science
Canadian Hospice Palliative Care Association
Pallium Foundation of Canada
Inuit Tapiriit Kanatami
Canadian Labour Congress
March of Dimes Canada

F. Recherche et innovation en santé

Association of Canadian Academic Healthcare Organizations
Association of Faculties of Medicine of Canada
Research Canada: An Alliance for Health Discovery
MEDEC – Canada's Medical Technology Companies
College of Family Physicians of Canada
Canadian Medical Association
Canadian Nurses Association

G. L'avenir des soins de santé et leurs coûts

Multiple Sclerosis Society of Canada
CARP
Union des consommateurs
Canadian Pharmacists Association
Organization and Systems Development Inc.
Canadian Coalition for Public Health in the 21st Century
Canadian Dental Hygienists Association
Canadian Association of Family Resource Programs
Canadian Federation of University Women
Buckway, B.J.
Tilgner, Harald
Bikman, Gary
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce
Canadian Life and Health Insurance Association Inc.
Canadian Institute of Actuaries
Juvenile Diabetes Research Foundation Canada
Health Action Lobby
Inuit Tapiriit Kanatami

H. Personnes handicapées ou ayant d'autres pathologies médicales

Canadian Association for Community Living
Autism Society Canada
Rick Hansen Foundation
Rick Hansen Institute
Brain Injury Association of Canada
Canadian Institute for Military and Veteran Health Research
Canadian Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists
Abbott Laboratories Ltd.
Canadian Lung Association

Smith, Beverley
Inuit Tapiriit Kanatami

5.3 Éducation

A. Appui fédéral aux provinces, aux territoires et aux Premières nations

Association of Canadian Community Colleges
Atlantic Provinces Community College Consortium
Brandon University Students' Union
Red River College
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
Canadian Federation of Students (Newfoundland and Labrador)
Canadian Federation of Students (Nova Scotia)
Association of Nova Scotia University Teachers
Canadian Association of University Teachers
Canadian Federation of Students (Ontario)
Canadian Federation of Students- Saskatchewan component
George Brown College
Canadian Federation of Students
National Graduate Caucus
Canadian Federation of University Women
Certified Management Accountants of Canada
Alberta Association of Colleges and Technical Institutes
Colleges Ontario
Durham College
Carleton University
BC Association of Institutes and Universities
National Aboriginal Achievement Foundation
Native Women's Association of Canada
Canadian Alliance of Student Associations
National Aboriginal Caucus
Assembly of First Nations
Inuit Tapiriit Kanatami
Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat
Association of Canadian Community Colleges
Vancouver Island University
North Island College
Vaughan Chamber of Commerce

B. Appui aux étudiants

Canadian Alliance of Student Associations
Canadian Association of University Teachers
Canadian Federation of University Women
Polytechnics Canada
Brandon University Students' Union
Canadian Federation of Students (Newfoundland and Labrador)
Canadian Federation of Students (Nova Scotia)
Canadian Federation of Students (Ontario)
Canadian Federation of Students- Saskatchewan component
Canadian Association of University Teachers
Canadian Coalition for Public Health in the 21st Century
Canadian Association of Student Financial Aid Administrators
Buckway, B.J.
National Council of Women of Canada

McGill University
University of Saskatchewan
National Aboriginal Caucus

C. Étudiants étrangers au Canada et étudiants canadiens à l'étranger

Canadian Association for Graduate Studies
University of British Columbia
MITACS

5.4 Emploi et autres mesures de soutien

A. Garde des enfants

National Council of Women of Canada
Campaign 2000
Lalonde, Marc
BC Government and Service Employees' Union
Child Care Advocacy Association of Canada
Canadian Child Care Federation
Canadian Federation of University Women
Canadian Feminist Alliance for International Action
Canadian Paediatric Society
First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition
Kids First Parents Association of Canada
Women's Action Coalition of Nova Scotia
YWCA Canada
Graves, Kate

B. Formation en cours d'emploi

Air Canada Pilots Association
Canadian Literacy and Learning Network
Food Banks Canada
Mining Association of Canada
Mining Association of British Columbia
Ontario Literacy Coalition
Quebec English Literacy Alliance
Conseil du patronat du Québec
Canadian Manufacturers and Exporters
ABC Life Literacy Canada
Saskatchewan Literacy Network
International Union of Operating Engineers
MITACS
Brooks & District Chamber of Commerce
Association of Equipment Manufacturers
Canadian Community Economic Development Network

C. Pénuries de main d'œuvre

Association of Municipalities of Ontario
Hotel Association of Canada
Brooks & District Chamber of Commerce

George Brown College
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)
Polytechnics Canada
Canadian Association for Community Living
Episodic Disability Network
March of Dimes Canada
Atlantic Provinces Community College Consortium
Building and Construction Trades Department, AFL-CIO, Canadian Office
Canadian Construction Association
Colleges Ontario
Red River College
Canadian Institute of Chartered Accountants
Harwood, Paul
Multiple Sclerosis Society of Canada

D. Assurance-emploi

Brooks & District Chamber of Commerce
Conseil du patronat du Québec
Canadian Federation of University Women
Social Planning Council of Winnipeg
Schetagne, Sylvain
Canadian Labour Congress
Building and Construction Trades Department, AFL-CIO, Canadian Office
Council of Canadians with Disabilities
Confédération des syndicats nationaux
Canadian Association of Social Workers
Campaign 2000
Canadian Restaurant and Foodservices Association
Canadian Federation of Independent Business
Credit Union Central of Canada
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)
Union des consommateurs
Retail Council of Canada
Association of Professional Computer Consultants

E. Appui à ceux qui ne sont pas dans la population active

Colour of Poverty-Colour of Change
Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic
National Council of Women of Canada
Social Planning Council of Winnipeg
Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences
Saskatchewan Literacy Network
Baker Jervis, Debbie
Canada Without Poverty
Every Woman's Centre
Latin American Tenant Association
Make Poverty History

5.5 Pensions

A. Épargne personnelle

Canadian Institute of Chartered Accountants
ING Direct
Portfolio Management Association of Canada
Kamloops Chamber of Commerce
Co-operative Superannuation Society Pension Plan
Investment Funds Institute of Canada

B. Régimes de retraite d'employeurs

Canadian Taxpayers Federation
Brooks & District Chamber of Commerce
Air Canada Pilots Association
Investment Industry Association of Canada
Canadian Institute of Actuaries
Canadian Medical Association
Canadian Life and Health Insurance Association Inc.
Canadian Bankers Association
Portfolio Management Association of Canada
Canadian Association of Mutual Insurance Companies
Canadian Federation of Independent Business
Fair Pensions for All

C. Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et sécurité de la vieillesse

Social Planning Council of Winnipeg
Canadian Labour Congress
CARP
Northern Territories Federation of Labour
Waite, Paul
Canadian Association of Social Workers
Canadian Federation of University Women
White, B. Jean
Fédération des femmes du Québec

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

Organisations et individus

À nous le podium

Abbott Laboratories Ltd.

ABC Life Literacy Canada

Abolissons la pauvreté

Acorn Partners

Administration de l'aéroport international de Vancouver

Administration portuaire de Prince Rupert

Agence métropolitaine de transport

Alatini, Mathieya

Alberta Association of Colleges and Technical Institutes

Alliance Canadienne de l'Horticulture Ornementale

Alliance canadienne de véhicules au gaz naturel

Alliance canadienne des associations étudiantes

Alliance canadienne du camionnage

Alliance canadienne féministe pour l'action internationale

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture

Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio

Alliance des arts de la Saskatchewan

Alliance des arts médiatiques indépendants

Alliance internationale des employés de scène

Alliance of Canadian Wine Consumers

Armishaw, Cheryl

Assemblée des Premières Nations

Association canadienne de la construction

Association canadienne de la technologie de l'information

Association canadienne de l'électricité

Association canadienne de l'immeuble

Association canadienne de l'industrie de la chimie

Association canadienne de pipelines d'énergie

Association canadienne de soins et services à domicile

Association canadienne de soins palliatifs

Association canadienne des aliments de santé

Association canadienne des bibliothèques

Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Association canadienne des constructeurs de véhicules

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Association canadienne des ergothérapeutes

Association canadienne des hygiénistes dentaires

Association canadienne des institutions de santé universitaires

Association canadienne des lésés cérébraux

Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques

Association canadienne des organismes artistiques

Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

Association canadienne des physiciens et physiciennes

Association canadienne des producteurs d'acier

Association canadienne des producteurs pétroliers

Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Association canadienne des professionnels en dons planifiés

Association canadienne des programmes de ressources pour la famille

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs

Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants

Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Association canadienne des soins de santé

Association canadienne des télécommunications sans fil

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Association canadienne des travaux publics

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

Association canadienne du ciment

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières

Association canadienne du diabète

Association canadienne du gaz

Association canadienne du médicament générique

Association canadienne du propane

Association canadienne du transport urbain

Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Association canadienne pour les études supérieures

Association canadienne pour l'intégration communautaire

Association coopérative canadienne

Association de la construction navale du Canada

Association des armateurs du Canada

Association des banquiers canadiens

Association des bibliothèques de recherche du Canada

Association des chemins de fer du Canada

Association des collèges communautaires du Canada

Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada

Association des comptables généraux accrédités du Canada

Association des documentaristes du Canada

Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada

Association des facultés de médecine du Canada

Association des femmes autochtones du Canada

Association des firmes d'ingénieurs-conseils

Association des gestionnaires de portefeuille du Canada

Association des hôtels du Canada

Association des industries aérospatiales du Canada

Association des industries canadiennes de défense et de sécurité

Association des industries solaires du Canada

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Association des municipalités de l'Ontario

Association des musées canadiens

Association des pharmaciens du Canada

Association des pilotes d'Air Canada

Association des policiers de l'Ontario

Association des producteurs de films et de télévision du Québec

Association des produits forestiers du Canada

Association des universités et collèges du Canada

Association des vigneronns du Canada

Association for Reformed Political Action

Association internationale des pompiers

Association médicale canadienne

Association minière du Canada

Association of Canadian Publishers

Association of Equipment Manufacturers

Association of Fundraising Professionals

Association of Nova Scotia University Teachers

Association of Professional Computer Consultants

Association pulmonaire du Canada

Association québécoise de l'industrie touristique

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat

Autorité aéroportuaire internationale d'Halifax

Baker Jervis, Debbie

Banques alimentaires Canada

BC Association of Institutes and Universities

BC Government and Service Employees' Union

Bear Country Property Management Ltd.

Bell Aliant communications régionales

Bell Canada

Bikman, Gary

BIOTECanada

Brandon University Students' Union

Brooks & District Chamber of Commerce

Buckway, B.J.

Calgary TransitCamp

Campagne 2000

Campus Stores Canada

Canada sans pauvreté

Canadian Actors' Equity Association
Canadian Bank Machine Association
Canadian Cattlemen's Association
Canadian Clean Technology Coalition
Canadian Federation of Musicians
Canadian Independent Music Association
Canadian Literacy and Learning Network
Canadian Media Production Association
Canadian Natural Gas Initiative
CanaDon
CANARIE inc.
Cardus
CARP
Caucus national des 2e et 3e cycles
Caucus national des autochtones
Centrale des caisses de crédit du Canada
Chambre de commerce de Calgary
Chambre de commerce de Sarnia Lambton
Chambre de commerce de St. John's
Chambre de commerce de Surrey
Chambre de commerce d'Edmonton
Chambre de commerce du Canada
Chambre des organismes bénévoles de Calgary
CHC Helicopter Corporation
Citoyens pour une politique juste
City of Oshawa

City of Whitehorse

Clean Energy Association of British Columbia

Clubs garçons et filles du Canada

Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels

Coalition canadienne des arts

Coalition canadienne pour la santé publique au 21e siècle

Coalition du budget vert

Coalition nationale contre le tabac de contrebande

Coalition nationale sur les sentiers

Collège des médecins de famille du Canada

Collège Durham

Collèges Ontario

Colour of Poverty - Colour of Change

COM DEV Canada

Comité olympique canadien

Comité paralympique canadien

Commission de la fiscalité des Premières nations

Communitech

Comptables en management accrédités

Confédération des syndicats nationaux

Conférence canadienne des arts

Conférence des associations de la défense

Congrès du travail du Canada

Conseil canadien de la coopération et de la mutualité

Conseil canadien des détaillants de matériaux de construction

Conseil canadien du commerce de détail

Conseil canadien pour la coopération internationale

Conseil consultatif des terres Premières nations

Conseil de planification sociale de Winnipeg

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil des arts du Nouveau Brunswick

Conseil des Canadiens avec déficiences

Conseil des Églises pour la justice et la criminologie

Conseil des universités de l'Ontario

Conseil des viandes du Canada

Conseil du patronat du Québec

Conseil national des femmes du Canada

Conseil national des lignes aériennes du Canada

Consortium canadien pour la recherche

Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique

Corporation des associations de détaillants d'automobiles

Corporation Encana

CropLife Canada

Culture Montréal

De la Barre, Kenneth

Deloitte & Touche

Département des métiers de la construction, FAT-COI, Bureau canadien

Dexterity Ventures Inc.

Dirigeants financiers internationaux du Canada

Discovery Air Inc.

District régional de Mount Waddington

Drewitz, Harald

EADS Canada Inc.

Enerkem

Enterprise Rent-A-Car

Every Woman's Centre

Face of Poverty Consultation

Fair Pensions for All

Fédération canadienne de l'agriculture

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers

Fédération canadienne des contribuables

Fédération canadienne des coopératives de travail

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Secteur de Saskatchewan

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Nouvelle-Écosse)

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Ontario)

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Terre-Neuve et Labrador)

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités

Fédération canadienne des métiers d'art

Fédération canadienne des municipalités

Fédération canadienne des sciences humaines

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers

Fédération culturelle canadienne-française

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Fédération des femmes du Québec

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Fédération du travail des Territoires du Nord

Festivals et événements majeurs

First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition

Fondaction, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi

Fondation canadienne de la recherche sur le diabète juvénile

Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère

Fondation canadienne pour l'innovation

Fondation du Saumon du Pacifique

Fondation nationale des réalisations autochtones

Fondation Pallium du Canada

Fondation Rick Hansen

Fondations philanthropiques Canada

Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec

Front des artistes canadiens

Génome Canada

Genome Prairie

George Brown College

Global Container Terminals

Gorman, Llano

Grain Farmers of Ontario

Grands Frères Grandes Soeurs du Canada

Graves, Kate

Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce

Groupe d'intervention action santé

Groupe Le sport est important

GS1 Canada

Guilde canadienne des réalisateurs

Hamilton Halton Brant Regional Tourism Organization

Harwood, Paul

Hoffmann-La Roche Limitée

Home Ownership Alternatives

Hospitality Newfoundland and Labrador

Imagine Canada

Imperial Tobacco Canada

ING Direct

Ingénieurs Canada

Ingénieurs sans frontières Canada

Initiative boréale canadienne

Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans

Institut canadien des actuaires

Institut canadien des comptables agréés

Institut canadien des engrais

Institut des cadres fiscalistes, inc.

Institut des fonds d'investissement du Canada

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Institut Rick Hansen

Institut Rideau sur les affaires internationales

Instituts de recherche en santé du Canada

International Union of Operating Engineers

Inuit Tapiriit Kanatami

Japan Automobile Manufacturers Association of Canada

Johnson & Johnson Inc.

Johnson, Donald

Kamloops Chamber of Commerce

Kids First Parents Association of Canada

Klaiber, Grant

La Compagnie Canada

La marche des dix sous du Canada

Lahey, Kathleen A.

Lalonde, Marc

Latin American Tenant Association

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx & D)

LIFT Philanthropy Partners

London and St. Thomas Association of Realtors

MacDuff, Bruce

Manitoba Federation of Non-Profit Organizations Inc.

Manufacturiers et exportateurs du Canada

Manufacturiers et exportateurs du Canada - Nouveau Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Manufacturiers et Exportateurs du Québec

Marieval Enterprise Center Inc.

MEDEC - Sociétés canadiennes de technologies médicales

Men Against Sexual Trafficking

Merali, Zul

Merck Canada Inc.

Merit Canada

Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic

Mining Association of British Columbia

MITACS

Mobilité électrique Canada

Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires

Mouvement des caisses Desjardins

Mouvement pour les arts et les lettres

Municipalité régionale d'Halifax

Muttart Foundation

New Economy Alliance

North Island College

North West Group

Ontario Cattlemen's Association

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)

Ontario Literacy Coalition

Ontario Non-Supply Managed Commodity Group

Ontario Pork

Ontario Veal Association

Organization and Systems Development Inc

Oxfam Canada

Oxfam-Québec

Panthéon des sports canadiens

Partenariat en faveur des sciences et de la technologie

ParticipACTION

Polytechnics Canada

Port Metro Vancouver

Producteurs de grains du Canada

Produits de santé consommateurs du Canada

Professional Association of Canadian Theatres

Prospérité durable

Quebec English Literacy Alliance

REAL Women of Canada

Recherche Canada: Une alliance pour les découvertes en santé

Red River College

Régime de retraite de la Co-operative Superannuation Society

Réseau action climat Canada

Réseau canadien de développement économique de la communauté

Réseau des arts pour la jeunesse

Réseau d'invalidité épisodique

Réseau Solidarité Itinérance du Québec

Résultats Canada

Ridley Terminals Users Group

Ritcey, Kevin

Saskatchewan Association of Rural Municipalities

Saskatchewan Cattlemen's Association

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology

Saskatchewan Literacy Network

Saskatchewan Telecommunications

Services aux Victimes d'Ottawa

Small Explorers and Producers Association of Canada

Smith, Beverley

Social Innovation Generation

Société canadienne de la sclérose en plaques

Société canadienne de l'autisme

Société canadienne de pédiatrie

Société canadienne de science de laboratoire médical

Société de développement économique du Saint-Laurent

Société de transport de Montréal

Société pour les troubles de l'humeur du Canada

South Basin Mayors and Reeves Inc.

Spectra Energy

Spiritueux Canada / Association des distillateurs canadiens

Strautman, Bill

Syndicat canadien de la fonction publique

Systemes d'énergie de qualité pour les villes de demain

Table ronde nationale sur le tourisme et les voyages

Taylor, Edith

Taylor, Vincent

Technologies du développement durable Canada

Teekay Shipping (Canada) Ltd

Thorpe Recovery Centre

Tilgner, Harald

Toronto Board of Trade

Toronto Real Estate Board

Tourism Industry Association of the Yukon

Tourism Saskatchewan

U.S. Banque Canada

Union canadienne des employés des transports

Union des consommateurs

Union des producteurs agricoles

Université Athabasca

Université Carleton

Université de l'Alberta

Université de Toronto

Université du Manitoba

Université McGill

Université Vancouver Island

University of British Columbia

University of Saskatchewan

Upshall, Phil

Vaughan Chamber of Commerce

Ville de Selkirk

Vision mondiale Canada

Waite, Paul

Weight Watchers Canada

Wellesley Institute

Welton, Clarence

White, B. Jean

Women's Action Coalition of Nova Scotia

Writers Guild of Canada

Writers' Union of Canada

YWCA Canada

PROCÈS-VERBAUX

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([séances n^{os} 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 27, 30, 31, 33, 34, 35 et 36](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

James Rajotte, député

Consultations pré-budgétaires Rapport minoritaire de l'Opposition officielle

« Ne vous laissez pas dire que ça ne peut pas se faire »

Jack Layton (1950-2011)

Le Nouveau Parti démocratique se réjouit de voir le Comité permanent des finances tenir des consultations pré-budgétaires approfondies et de grande envergure qui permettent aux Canadiennes et Canadiens de partager leur point de vue sur les priorités de la politique budgétaire. Le texte du rapport de la majorité fournit un compte rendu des principaux enjeux soulevés par un groupe représentatif de témoins sans pour autant refléter suffisamment ou clairement la contribution de nombreux témoins. De plus, le NPD regrette que les recommandations imposées par le gouvernement ne tiennent pas compte de nombreux avis offerts par les témoins. Il s'ensuit que rien n'est dit au sujet de plusieurs problèmes réels auxquels se heurte l'économie canadienne et qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des familles, des travailleurs, des étudiants et des personnes âgées au Canada, notamment l'augmentation de la pauvreté, les inégalités, le chômage et l'endettement. La réaction du gouvernement conservateur à ces problèmes structurels a comme conséquence que le Canada s'oriente dans la mauvaise direction : on privilégie des réductions inconsidérées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et une politique budgétaire malencontreuse qui réduit les niveaux de vie et augmente les inégalités. Les néo-démocrates font paraître le présent rapport minoritaire afin de proposer une alternative aux politiques budgétaires défectueuses du gouvernement conservateur.

Propositions du NPD concernant le Budget de 2012 Mettre l'économie au service de toutes les familles canadiennes

« Annuler les baisses de l'impôt sur le revenu des sociétés qui doivent entrer en vigueur le 1er janvier 2012 et investir plutôt ce manque à gagner fiscal de 3 milliards de dollars dans des logements abordables pourrait accroître le PIB de 4,5 milliards de dollars, créer plus de 47 000 nouveaux emplois et 155 550 logements neufs abordables et 200 000 logements existants rénovés au cours des dix prochaines années. » (Citizens for Public Justice, mémoire 2011)

Réparer le régime fiscal : C'est une erreur de consentir des allègements fiscaux et des subventions à des sociétés pétrolières rentables. L'Opposition officielle recommande d'abolir la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012 et de rétablir le taux de cet impôt à 19,5 %. Le NDP préfère des allègements fiscaux en contrepartie d'un rendement – pour les sociétés qui investissent dans les nouvelles technologies, l'expansion, la R et D, la formation, la conservation d'énergie ou le développement des technologies vertes et des emplois environnementaux.

Les coupures d'impôts sans discernement n'ont pas stimulé l'investissement :

« Malgré une baisse de 36% (au niveau fédéral et provincial) des impôts sur les sociétés durant la dernière décennie, et les profits records, les dépenses des entreprises en équipements et matériaux ont diminué en proportion du PIB. De plus, le total des dépenses d'investissement des entreprises a diminué en pourcentage du flux de trésorerie (*cash flow*). » (Statistiques Canada et Finances Canada)

Créer des programmes de formation et d'emploi efficaces : Il faut donner la priorité à l'investissement dans la création d'emploi et la formation, dont on a tant besoin. Le gouvernement fédéral devrait inclure dans son Budget de 2012 les mesures suivantes favorables à l'emploi :

- réduction de 11 à 9 % du taux d'imposition des petites entreprises en vue d'appuyer les PME et un secteur de notre économie qui crée près de la moitié de tous les nouveaux emplois au Canada;
- adoption d'un **crédit d'impôt pour création d'emploi** en vertu duquel une entreprise obtiendrait **4 500 \$ pour chaque nouvel employé embauché**. Les employeurs auront droit à un rabais au titre des cotisations de l'employeur au Régime des pensions du Canada et des primes d'assurance-chômage pour les employés nouvellement embauchés;
- reconduction de la **déduction pour amortissement accéléré** pour le matériel et l'outillage admissible acquis avant 2016;
- qualification des travailleurs qualifiés, notamment des immigrants;
- création d'un fonds d'investissement pour les travailleurs déplacés de l'industrie de l'amiante.

Réformer la politique canadienne de recherche et développement : De solides programmes de recherche et développement appuient directement et indirectement la création d'emplois spécialisés et à forte valeur ajoutée, qui sont l'armature d'une économie moderne et dynamique. La faiblesse de l'investissement des entreprises dans le capital immobilier et l'innovation revêt un caractère endémique au Canada. Le financement de la R et D est boiteux et doit être réparé.

Nous devons rediriger les millions de dollars affectés à la RS et DE (Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental) vers des programmes éprouvés et efficaces comme le PARI (Programme d'aide à la recherche industrielle) et TDDC (Technologies du développement durable du Canada), qui sont fort prisés par l'industrie et les investisseurs. Le Canada doit concentrer ses efforts sur l'aide aux entreprises dotées de compétences techniques appropriées.

- Le gouvernement canadien devrait utiliser son pouvoir d'achat et de passation de marchés pour appuyer les entreprises canadiennes innovatrices et agir à titre de premier client.
- Le gouvernement canadien devrait continuer d'accroître le financement des organismes fédéraux subventionnaires de recherche en vue d'appuyer l'innovation.
- Le gouvernement canadien devrait encourager la mobilisation du savoir et de la recherche pour assurer une meilleure compréhension de notre monde, créer de nouveaux processus, produits et services et améliorer notre bien-être.
- Le gouvernement devrait investir dans les études supérieures et postdoctorales au moyen de bourses et de stages en vue de préparer la prochaine génération d'employés, chefs de file, innovateurs et citoyens canadiens.

Faire en sorte que les Canadiens puissent prendre leur retraite dans la dignité : Seulement un Canadien sur quatre peut se permettre de cotiser chaque année à un REER. Quelque 250 000 personnes âgées vivent dans la pauvreté au Canada. Quelque 12 millions de Canadiens n'ont pas de régime de pension d'employeur. Le gouvernement conservateur a récemment déposé le projet de loi C-25 concernant la création de régimes de pension enregistrés collectifs. Cette mesure ne permettra aucunement de répondre aux besoins des millions de travailleurs qui ne peuvent se payer un REER : en 2010, un travailleur sur quatre détenait un emploi peu rémunéré, c'est-à-dire un emploi rémunéré à 13,32 \$ l'heure ou moins.

« Le Régime de pensions du Canada (RPC) offre des prestations déterminées, qui sont entièrement indexées sur l'inflation, et le régime fonctionne à un coût nettement inférieur aux « régimes de pension

agrés collectifs » proposés qui entraîneront des cotisations importantes pour le secteur financier et auront un rendement variable et incertain. » (Congrès du travail du Canada, mémoire 2011)

Le NPD :

- donnerait plus d'ampleur au Régime des pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec en adoptant, sur une période de sept ans, un doublement abordable des prestations, qui passeraient de 25 % à 50 % des gains admissibles d'un retraité;
- augmenterait graduellement le supplément de revenu garanti tout en assurant l'inscription automatique;
- investirait dans les soins à domicile et en ferait une partie intégrante du régime public des soins de santé. investirait dans les soins à long terme pour les personnes âgées.

Protéger les consommateurs canadiens des méthodes abusives de financement : L'endettement des ménages atteint actuellement un niveau sans précédent au Canada, soit 1 500 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces et les territoires en vue de définir, de réglementer ou de bannir les taux d'intérêt excessifs sur les soldes de cartes de crédit, les prêts de jour de paye, les cartes privatives et les autres formes de crédit abusif à la consommation.

Bloquer la hausse des primes d'assurance-emploi : Les prestations d'assurance-emploi devraient être disponibles lorsque les Canadiens en ont besoin. Le gouvernement fédéral devrait établir un seuil d'admissibilité de 360 heures pour toutes les régions où les prestations sont déterminées en fonction des 12 meilleures semaines de travail. Le gouvernement devrait également s'assurer que les nouveaux parents qui ont pris des congés parentaux ou de maternité ne sont pas pénalisés du point de vue de leur admissibilité à l'assurance-emploi lors de leur retour au travail.

Lancer l'économie verte :

« Pour maintenir cette prospérité, il est essentiel que le gouvernement fédéral préserve sa capacité d'agir dans les domaines des sciences, des politiques et des programmes relatifs à l'environnement. » (Green Budget Coalition, mémoire 2011)

« Faire de la technologie propre une pierre d'assise des politiques canadiennes en matière de productivité, d'énergie, d'innovation, d'exportations et de protection environnementale. » (Canadian Clean Technology Industry, mémoire 2011)

- Mettre en œuvre un régime de plafonds d'émission avec une bourse du carbone bien conçu, transparent et écologiquement rigoureux.
- Investir dans les technologies vertes, la conservation de l'énergie dans les foyers et les entreprises, le transport en commun, le développement de l'énergie renouvelable et la transition des travailleurs vers l'économie verte.
- Collaborer avec les provinces et les territoires en vue de rétablir ou de rehausser les incitations fiscales et financières fédérales pour l'énergie propre et appuyer la production d'énergie renouvelable contrôlée par les collectivités.
- Introduire sur le marché des obligations vertes pour appuyer l'adoption de l'énergie verte (énergie solaire, etc...) dans les ménages, petites entreprises et collectivités et consentir des garanties fédérales de prêts pour le développement de l'énergie verte.

Investir dans les infrastructures essentielles : Comblent l'absence d'accès à la large bande à haut débit dans les régions rurales, de systèmes de grille intelligente et d'infrastructure en matière d'énergie renouvelable. Comblent le déficit des infrastructures municipales de 123 milliards de dollars :

- en donnant suite aux engagements de financement des infrastructures fédérales (comme ceux financés en vertu du Fonds Chantiers Canada) et en établissant un calendrier précis pour l'affectation de fonds aux principales infrastructures, comme le pont Champlain, au Québec, le lien Inuvik-Tuktoyaktuk, la route de la vallée du Mackenzie et les travaux d'amélioration de la route transcanadienne entre Malakwa et Golden, en Colombie-Britannique;

« Le Canada est le seul pays du G8 qui ne possède pas de politique nationale sur le transport public et, plus que jamais, il est primordial de s'en prévaloir. » (Agence métropolitaine de transports, mémoire 2011)

- en augmentant le transfert au titre de la taxe sur l'essence d'un montant correspondant à une augmentation d'un cent de la taxe en question afin d'appuyer l'investissement dans le transport en commun et de financer une « Stratégie nationale de transport en commun », qui aiderait à réaliser les objectifs du gouvernement fédéral et des provinces.

Tout délai ne fera qu'accroître les coûts et accélérera la dégradation de la qualité de vie dans nos collectivités.

Investir dans l'éducation précoce des enfants : L'écart entre le nombre d'espaces de garderie réglementés et le nombre d'enfants dont les mères participent au marché du travail est de 2,8 millions. Quelque 750 000 enfants vivent dans des logements surpeuplés et/ou insalubres. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces en vue d'établir un régime national de garderie à but non lucratif et de haute qualité et un programme d'apprentissage précoce inspiré du modèle québécois, dont le succès n'est plus contesté.

Éducation postsecondaire de qualité : une éducation permanente pour un revenu permanent :

- Rendre l'éducation postsecondaire plus abordable en s'attaquant directement à la hausse vertigineuse des frais de scolarité au moyen d'un transfert de 800 millions de dollars aux provinces et aux territoires axé sur la réduction des frais de scolarité, et ce, conformément à la *Loi sur l'éducation postsecondaire* du NPD.
- Accroître le financement du Programme canadien de bourses aux étudiants de 200 millions de dollars par année, en ciblant notamment les étudiants autochtones et les étudiants à faible revenu, ou souffrant de déficiences.
- Accroître le crédit d'impôt pour l'éducation de 4 800 \$ à 5 760 \$ pour compenser la hausse des coûts.

Assurer l'autonomie du Canada rural grâce au développement économique communautaire : Le NPD est en faveur d'un régime d'investissement coopératif. Plusieurs PME et producteurs agricoles sont des coopératives qui sont la propriété de leurs membres. Plus particulièrement dans les régions rurales qui tendent à se dépeupler, les coopératives peuvent être une solution aux problèmes de planification successorale des PME et des producteurs agricoles. Un régime d'investissement coopératif proposé par le gouvernement fédéral devrait produire 130 millions de dollars en nouveaux investissements par année.

Faire de la pauvreté une affaire du passé : Il y a eu un manque général de progrès concernant l'élimination de la pauvreté au Canada. Le NPD recommande l'adoption d'une stratégie fédérale de lutte contre la pauvreté élaborée en consultation avec les provinces. Cette stratégie :

- prévoirait l'adoption d'une nouvelle loi fédérale sur le salaire minimum dont l'objet serait de fixer une norme nationale de revenu pour les membres de la population active les moins bien rémunérés;
- combinerait les mesures de soutien actuelles, comme la *Prestation fiscale pour enfants*, en vue de créer une *Prestation pour enfants* exonérée d'impôt et d'accroître le soutien de manière constante jusqu'à concurrence de 700 \$ par enfant sur les quatre prochaines années, et ce, tout en maintenant l'actuelle *Prestation universelle pour la garde d'enfants* (PUGE);

« Les investissements stratégiques dans l'éducation sont essentiels pour bâtir des collectivités en santé, sûres et prospères. L'éducation est généralement reconnue comme la méthode la plus efficace pour apporter des améliorations dans tous les domaines économiques et sociaux. Or, on observe un écart important dans le niveau d'instruction des Premières Nations. » (Assemblée des Premières Nations, mémoire 2011)

- déposerait un projet de loi établissant des buts et des cibles en matière de réduction de la pauvreté ayant fait l'objet de consultations avec les autorités provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec les organismes non gouvernementaux;
- collaborerait avec les provinces et les territoires en vue d'établir et de financer un programme pancanadien de garderie et d'apprentissage précoce, enchâssé dans la loi, qui créerait 25 000 nouveaux espaces de garderie par année au cours des quatre prochaines années, améliorerait l'infrastructure des collectivités et créerait des centres intégrés et communautaires d'apprentissage et de formation précoces axés sur les enfants;
- Mettre en vigueur l'inscription automatique pour la Sécurité de la vieillesse (SV).

Consolider les soins de santé : Les témoins ont insisté sur l'importance de consolider ce secteur grâce à des politiques fédérales d'investissement. On ne saurait douter que les programmes comme notre régime public de santé sont un atout pour les entreprises canadiennes, comme l'a observé KPMG dans son rapport sur la compétitivité. En moyenne, les entreprises canadiennes ont un avantage comparatif de 3 000 \$ par employé par rapport à leurs contreparties américaines. Les entreprises jouissent d'un meilleur marché lorsque les familles canadiennes ont de bons revenus et un solide pouvoir d'achat. Nous devrions :

- négocier avec les provinces et les territoires un nouvel accord de 10 ans en matière de santé. Cet accord garantirait un apport fédéral constant et solide – y compris le facteur de progression de 6 % - au régime de santé publique du Canada en contrepartie d'un engagement clair et surveillé à respecter les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, de même que l'intégrité et la modernisation des soins de santé;
- collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'accroître la couverture des soins externes comme les soins à domicile et les soins de longue durée;
- collaborer avec les provinces et les territoires pour pallier la pénurie de médecins, d'infirmiers et infirmières et d'autres professionnels de la santé;
- en collaboration avec les provinces, établir des programmes visant à recruter et à appuyer des étudiants en médecine à faible revenu, de milieux ruraux et de communautés autochtones.

Prendre des mesures pour assurer des médicaments d'ordonnance plus sûrs et plus abordables :

- Améliorer l'évaluation pour assurer la qualité, la sécurité, le coût et l'efficacité des médicaments d'ordonnance.
- Réduire les frais administratifs par le biais de l'administration publique.
- Utiliser le pouvoir de négociation pour les achats de produits pharmaceutiques.

- Établir des formulaires scientifiquement fondés et des directives cliniques pour promouvoir les pratiques des médecins fondées sur l'expérience clinique.

Être fidèle à nos engagements envers la communauté internationale : S'engager à respecter un calendrier concernant l'augmentation de l'Aide publique au développement (APD) du Canada au niveau de l'objectif d'aide des Nations Unies de 0,7 % du revenu national brut (RNB) canadien, un objectif avalisé en juin 2005 par tous les partis représentés au Parlement canadien.

Reconnaître le sacrifice des agents de la sécurité publique et de leurs familles :

« Jusqu'à ce qu'une prestation nationale pour la compensation des officiers de la sécurité publique soit établie au Canada, les familles des pompiers professionnels auront à endurer, en plus de la perte d'un être cher, des difficultés financières. Il est temps que le gouvernement fédéral agisse en ce sens. » (International Association of Fire Fighters, IAFF)

- Établir un Fonds de héros pour reconnaître l'apport des pompiers et des policiers qui meurent dans l'exercice de leurs fonctions. Le Fonds versera une prestation de 300 000 \$ aux familles de policiers et de pompiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions.
- Continuer d'appuyer les services de police de première ligne dans le cadre de son programme d'ordre public et s'engager à renouveler le financement et à stopper le téléchargement.

Renforcer les arts et la culture : Selon le Conference Board du Canada, pour chaque dollar de valeur ajoutée de PIB réel produit par les industries culturelles du Canada, environ 1,84 \$ est ajouté au PIB réel global. Le gouvernement fédéral devrait établir un programme de crédit d'impôt visant à stimuler la production artistique et maintenir le financement de CBC/Radio-Canada au niveau de 2010 (1,1 milliard de dollars), en plus d'indexer ce financement à l'inflation.

Conclure un nouveau pacte avec les peuples autochtones du Canada :

- Favoriser les possibilités économiques et la prospérité durable, tout d'abord en augmentant l'accès au capital pour le développement d'entreprises autochtones, puis en améliorant l'infrastructure physique, en supprimant le plafond punitif de financement de 2% et en s'attaquant au déficit de l'éducation au moyen d'un investissement annuel de 1 milliard de dollars sur les quatre prochaines années.
- S'attaquer au problème du logement social et établir un programme à long terme pour construire 85 000 nouvelles unités d'habitation.
- Donner plus d'ampleur aux programmes de santé mentale.
- Conférer aux autorités des Premières nations la liberté de gérer leurs propres terres.
- Garantir l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants des Premières nations et s'assurer qu'ils ne sont plus découragés de fréquenter l'université plutôt que les écoles professionnelles.
- Réaménager les budgets pour que les fonds soient affectés à la prestation des services et non à la surveillance des dépenses.

Acquisitions d'ordre militaire et aérospatial :

- Porter notre capacité de recherche et sauvetage au niveau des normes internationales dans le cadre du présent budget.
- Mettre en œuvre un processus ouvert de passation de marchés qui ferait partie d'une stratégie assurant aux Canadiens le meilleur rapport qualité/prix, aux militaires ce qu'il leur faut et aux industries

canadiennes les meilleures retombées. L'achat de matériel militaire devrait être légiféré pour assurer une meilleure responsabilisation et pour protéger les principaux projets contre les interventions partisans et les intérêts acquis.

- Établir sur quatre ans un fonds non remboursable de 140 millions pour des projets de démonstration.

Élaborer une stratégie à l'appui du commerce international équitable : Le Canada a toujours eu la réputation d'être un pays privilégiant le commerce. Aujourd'hui, le pays souffre d'un grave déficit de balance de paiements parce que des politiques fiscales mal conçues ont compromis l'investissement et la compétitivité dans nos principales industries manufacturières. Une attitude non critique à l'égard de l'investissement et des prises de contrôle par des intérêts étrangers et le refus d'appuyer et de promouvoir les gagnants canadiens à l'échelle mondiale ont gravement compromis notre rendement en matière d'échanges commerciaux. En l'absence de toute vision industrielle, la proportion de nos exportations non transformées augmente et le pays retourne à son rôle peu enviable de « bûcherons et de porteurs d'eau ». Le Canada doit se doter d'une approche intelligente et sensible en matière de commerce. Il doit conclure des accords commerciaux pour assurer des emplois bien rémunérés aux Canadiens. Nous devrions privilégier le rendement canadien en proposant une vision pour notre structure industrielle et notre compétitivité dans le secteur des biens à valeur ajoutée et des services échangeables et utiliser l'investissement canadien comme déterminant de l'éradication de la pauvreté, de l'emploi et du développement durable. Nos accords commerciaux doivent accroître la qualité de vie des Canadiens et de nos contreparties internationales.

Dons de bienfaisance : Créer un crédit d'impôt allongé qui augmenterait le crédit d'impôt fédéral pour dons de bienfaisance pour un don excédant le don antérieur le plus élevé du donateur.

Ottawa, le 12 décembre 2011

Peter Julian, député fédéral
Burnaby – New Westminster

Hoang Mai, député fédéral
Brossard – La Prairie

Wayne Marston, député fédéral
Hamilton – Stoney Creek

Alain Giguère, député fédéral
Marc-Aurèle Fortin

OPINION SUPPLÉMENTAIRE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Nous tenons d'abord et avant tout à remercier les centaines d'organisations, d'entreprises et de particuliers qui ont pris le temps de faire part de leur expérience et de leurs idées au Comité permanent des finances.

Dans son rapport, le Comité soit prône le statu quo, soit recommande des mesures déjà avalisées par le gouvernement conservateur. Ce faisant, il rate une belle occasion de jeter un regard neuf sur les grands problèmes économiques, démographiques et environnementaux auxquels le Canada se trouve confronté.

Que les recommandations adoptées par le Comité reflètent l'opinion de la majorité de ses membres, c'est normal. Ce qui l'est moins, c'est que le Comité, qui s'efforce d'habitude d'exposer dans le corps de son rapport sur les consultations prébudgétaires la grande diversité des vues exprimées, ait choisi cette fois de privilégier les témoignages flatteurs pour le gouvernement au détriment des commentaires critiques de la situation actuelle, même quand ils ont été repris par de nombreux témoins. Un examen des témoignages entendus par le Comité révèle des omissions de taille, particulièrement en ce qui concerne l'état de l'économie canadienne, l'écart grandissant entre riches et pauvres et la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouvent les personnes à faible revenu.

LES EMPLOIS ET L'ÉCONOMIE

Outre les commentaires optimistes dont il est fait état dans le rapport, le Comité a entendu de nombreux témoignages de gens inquiets devant le risque grandissant que l'économie canadienne entre dans une période prolongée de faible croissance, voire qu'elle connaisse une autre récession. Il n'est fait nulle part mention dans le rapport des nombreuses personnes qui ont fait valoir que la persistance de taux élevés de chômage et de sous-emploi, en particulier chez les jeunes et chez les Autochtones, fait craindre pour la prospérité future du Canada. Des témoins ont réclamé que le gouvernement soutienne activement la création d'emplois et qu'il renonce à augmenter les charges sociales, tueuses d'emplois, pour éviter d'aggraver la situation.

Le Parti libéral recommande que le gouvernement :

- vu la situation fragile dans laquelle se trouve l'économie, impose un gel des cotisations à l'assurance-emploi au niveau de 2011 pour ne pas risquer de compromettre des emplois;
- prolonge d'au moins cinq ans la période d'application de la déduction pour amortissement accéléré, laquelle était initialement de deux ans, de manière que les employeurs soient en mesure de faire les investissements stratégiques qui leur permettront de stimuler la productivité et de créer des emplois;

- étende aux grandes entreprises le bénéfice de la partie remboursable du crédit à la recherche scientifique et au développement expérimental, actuellement réservé aux petites entreprises, pour encourager aussi les grandes sociétés à investir dans la recherche et le développement au Canada et à créer des emplois;
- crée un crédit d'impôt pour investisseurs providentiels de manière à accroître l'offre de capital de risque pour les entreprises en démarrage et ainsi instituer un climat favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat et stimuler la création d'emplois;
- indexe le Programme de transfert des fonds découlant de la taxe sur l'essence au profit des villes pour aider à remédier au déficit d'infrastructure et créer des emplois, car le gouvernement fédéral ne doit pas permettre que ses investissements dans l'infrastructure municipale soient amoindris par l'inflation au fil du temps;
- améliore les mesures du chômage chez les jeunes en demandant à Statistique Canada de publier régulièrement des chiffres sur ceux qui ne sont ni scolarisés, ni salariés, ni en formation;
- permettre le report aux fins de l'impôt de l'amortissement précédemment réclamé sur les immeubles de placement quand le propriétaire vend pour réinvestir, ce qui contribuerait à stimuler l'activité économique et à créer des emplois.

L'INFRASTRUCTURE SOCIALE ET LES DISPARITÉS DE REVENU

Le rapport est muet sur le fait que beaucoup de témoins ont fait valoir au Comité comtien les disparités de revenu croissantes menacent l'intégrité du tissu social. Pour ces témoins, plusieurs politiques du gouvernement conservateur ont contribué à creuser ces disparités de revenu, notamment la création de nouveaux crédits d'impôt non remboursables. Comme l'a dit Rob Rainer, directeur général de l'organisme Canada sans pauvreté :

« ...l'expérience a montré, je crois, que [les crédits d'impôt de] ce genre ne profitent pas vraiment à ceux auxquels ils sont destinés, mais plutôt aux ménages à revenu moyen ou élevé. [Ils contribuent] donc à augmenter l'inégalité dans notre société. »

Les crédits d'impôt non remboursables ne profitent pas aux Canadiens à faible revenu qui ne paient pas d'impôt fédéral faute d'un revenu suffisant. Des témoins y voient un problème d'équité fiscale et ont imploré le gouvernement de transformer certains crédits d'impôt (par exemple les crédits d'impôt pour les aidants naturels, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le crédit d'impôt en raison de l'âge et le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants) en crédits d'impôt entièrement remboursables, afin que les Canadiens à faible revenu puissent bénéficier d'un soutien du revenu au titre de ces crédits. Plus précisément, les organismes qui représentent les aidants naturels ont fait

savoir au Comité que bon nombre d'aidants membres de la famille qui réduisent leurs heures de travail ou qui quittent leurs emplois pour prendre soin d'un proche à la maison ne pourront bénéficier du crédit d'impôt pour aidants familiaux, prévu dans le budget de 2011. Susan Eng, de l'Association canadienne des individus retraités, a dit au Comité :

« [...] nous vous encourageons à accorder un crédit d'impôt remboursable, particulièrement au nombre restreint d'aidants qui dispensent des soins en tout temps. Ce sont eux qui ont dû quitter leur emploi pour s'occuper de leur famille. Ils ne seront pas en mesure de tirer parti d'un crédit d'impôt non remboursable. »

Plusieurs dirigeants autochtones ont prié le gouvernement d'augmenter ses investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé (incluant les services de santé mentale) et le logement abordable. Des témoins ont fait état des effets pervers qu'ont les pénuries de logements actuelles sur de nombreuses collectivités du Nord et éloignées, notamment sur les femmes qui ont des enfants et qui cherchent à se soustraire à de la violence.

Le Parti libéral recommande que le gouvernement :

- prenne les dispositions voulues pour que le crédit d'impôt pour personnes handicapées soit entièrement remboursable, de même que les crédits d'impôt pour les aidants naturels, pour les pompiers volontaires, pour la condition physique et les activités artistiques des enfants, afin que les Canadiens à faible revenu puissent également y avoir droit, et qu'il évite à l'avenir d'instaurer des crédits d'impôt non remboursables ultraciblés quand il n'existe pas de mesures de soutien fédéral comparables pour les Canadiens à faible revenu;
- collabore avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones pour concevoir et appliquer une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, assortie d'objectifs et d'échéances pour la réduction et l'élimination de la pauvreté;
- collabore avec les provinces et les territoires pour élaborer un nouvel accord sur la santé qui prévoit du financement stable et prévisible et qui favorise l'utilisation d'une stratégie de soins à domicile ainsi que des normes nationales pour les soins, le financement et l'obligation de rendre compte;
- abolisse le plafond de 2 % imposé à l'égard de l'augmentation des fonds consacrés au Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada;
- collabore avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones pour élaborer et mettre en œuvre un plan national pour le logement abordable et y affecte suffisamment de fonds pour combler la pénurie de logements abordables

au Canada;

- collabore avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones pour investir dans une stratégie nationale et un cadre de financement pour la garde des jeunes enfants, qui prévoient l'accès universel aux services et des normes nationales de qualité;
- ajoute une exemption de base annuelle au régime d'assurance-emploi, semblable à l'exemption de base annuelle du Régime de pensions du Canada, afin d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens à faible revenu et de leurs employeurs;
- collabore avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre un programme complémentaire volontaire, relevant du Régime de pensions du Canada et prévoyant des prestations déterminées, afin que les Canadiens et leurs employeurs puissent se prévaloir d'un instrument d'épargne-retraite comportant peu de risques et de faibles coûts administratifs;
- élabore un programme qui prévoit un soutien du revenu partiel pour les personnes handicapées et qui complète le revenu provenant du travail à temps partiel pour les personnes atteintes d'invalidités épisodiques permanentes, et aide les personnes ayant une capacité partielle de travailler à trouver un emploi ou à demeurer dans la population active;
- stimule les dons de charité en établissant un crédit d'impôt allongé pour dons de charité et étend l'exemption d'impôt sur les gains en capital aux cadeaux et aux actifs immobilisés qui s'apprécient : les actions de sociétés privées et l'immobilier.

ENVIRONNEMENT

De nombreux témoins ont demandé que le gouvernement investisse dans des programmes qui visent à réduire les changements climatiques et qui aideront le Canada à se tailler une place dans l'économie mondiale appelée à réduire l'importance des émissions de carbone, tout en créant des emplois pour les Canadiens.

Le Parti libéral recommande que le gouvernement :

- hâte la transition vers une économie qui émet moins de carbone sans incidence sur les revenus de l'État.
- investisse dans des mesures d'efficacité énergétique au moyen d'une stratégie nationale de maisons écologiques, d'un programme d'obligations vertes et de solutions favorisant les énergies renouvelables, en veillant tout particulièrement à répondre aux demandes d'énergie non polluante des collectivités rurales, éloignées et du Nord.